

CALENDRIER DES RENCONTRES DU GROUPE PROTESTANT DE RÉFLEXION
THÉOLOGIQUE SUR LES BÉNÉDICTIONS POUR LES COUPLES DE MÊME SEXE,
SOMMAIRE DES DOCUMENTS, MAISON VERTE, PARIS, 2008-2011

Octobre 2008	Première rencontre : établissement d'un programme pour l'année		
	Rencontre de décembre 2008 : travail biblique sur les notions de couple, de paire, et de modèles matrimoniaux et familiaux, de façon non-exhaustive		
08/12/08	<i>Jésus et Marie de Magdala, compagnons de route</i>	Brigitte Chazel	p. 23-25
08/12/08	<i>Ruth et Noémie</i>	Marina Zuccon	p. 16-17
08/12/08	<i>Le cantique des cantiques</i>	Jean Vilbas	p. 21-22
08/12/08	<i>Le couple dans le livre de Samuel</i>	Marc Duchène	p. 18-20
08/12/08	<i>Le couple dans la vision de Paul</i>	Bettina Cottin	p. 29-32
	Rencontre de février 2009		
09/02/09	<i>Les couples des Patriarches et des Matriarches</i>	Stéphane Lavignotte	p. 12-15
09/02/09	<i>Les paires de frères et de sœurs</i>	David Stewart	p.10-11
09/02/09	<i>Priscille et Aquilas</i>	Marianne Guérault	p. 26-28
	<i>Première proposition de synthèse des textes</i>	Joan Charras Sancho	
	Rencontre de mars 2009 : poursuite du premier cycle de travail et début du deuxième cycle de travail sur la bénédiction dans la Bible		
31/03/09	Relecture commune et approbation collective du document : <i>Synthèse de travail sur les textes bibliques abordés lors des deux rencontres du groupe protestant de réflexion théologique sur les bénédictions pour les couples de même</i>	Joan Charras Sancho	p. 33-38

	<i>sexe à la Maison Verte, Paris</i>		
31/03/09	Première réflexion sur l'après-midi d'étude en novembre		
31/03/09	<i>Les bénédictions dans l'Ancien Testament</i> , notes issues du travail du groupe biblique de La Maison Verte	Stéphane Lavignotte	p. 40
31/03/09	<i>Bénir</i>	Jean Vilbas	p. 48
31/03/09	<i>Bénédictions dans le Nouveau Testament</i>	David Steward	p. 50
	Rencontre de juin 2009 : fin du cycle sur les bénédictions dans la Bible et début du troisième cycle portant sur les éléments de réflexion sur les pratiques ecclésiales de bénédiction de couple		
23/06/09	<i>La bénédiction dans les épîtres pauliniennes</i> (Sur les traces de eulogeo, eulogia)	Bettina Cottin	p. 45
23/06/09	Relecture commune du <i>communiqué de presse</i> et finalisation de l'organisation de l'après-midi du 14/11/09		p. 130
23/06/09	<i>Tableau des différentes réactions ecclésiales ou extra-ecclésiales concernant les bénédictions d'unions de couples de même sexe</i>	Stéphane Lavignotte	p.98
23/06/09	<i>Éléments de réflexion sociologique sur le temps liturgique de la bénédiction dans le culte protestant</i>	Joan Charras Sancho	p.51
	Rencontre de septembre 2009		
08/09/09	Synthèse finale de nos travaux à propos de la bénédiction dans la Bible	Marc Duchène	p. 55
08/09/09	Relecture commune du document <i>Notre feuille de route</i>	Stéphane Lavignotte	p. 7
08/09/09	<i>La bénédiction d'union des couples de même sexe : petit état des lieux</i>	Jean Vilbas	p. 86
08/09/09	Échanges relatifs aux <i>documents sur les pratiques de bénédictions d'unions de même sexe</i>		
14/11/09	Après-midi d'étude du groupe protestant de réflexion théologique sur les bénédictions pour les couples de même sexe.		p. 129

	Reconnaître et bénir les couples de même sexe ?		
14/11/09	Intervention de Corinne Lanoir		p. 132-134
14/11/09	Intervention d'Olivier Abel		p. 135-142
14/11/09	Reprise Corinne Lanoir		p. 143-144
14/11/09	Débat ouvert avec la salle		p. 145-158
	Rencontre janvier 2010		
26/01/10	Bilan rencontre du 14/11/09		
26/01/10	Synthèse maîtrise	Marie-Odile Miquel	p. 58-64
26/01/10	Synthèse livre Gagnebin	Joan Charras Sancho	p. 65-68
	Rencontre mars 2010		
03/03/10	Discussion autour de l'article de Pierre Bühler sur le rite		
03/03/10	<i>L'éthique de la bénédiction</i>	Stéphane Lavignotte	p.69-73
	Rencontre de juin 2010		
03/06/10	Débat interne sur la poursuite des travaux ; décision commune du groupe de cheminer vers la construction d'une liturgie		
03/06/10	Couples et histoires	David Steward	p. 74-75
03/06/10	Quelques points de vue protestants autour de la bénédiction des couples de personnes de même sexe dans l'espace germanophone.	Bettina Cottin	p. 95-97
03/06/10	Sélection de textes liturgiques (Annexes de A à G)	Bettina	p.102-

		Cottin, Jean Vilbas, Stéphane Lavignotte	117
	Rencontre de septembre 2010		
09/09/10	<i>Tableau synoptique des bénédictions d'union de couple de personnes de même sexe</i>	Jean Vilbas	p.115
09/09/10	<i>Memento liturgie de bénédiction d'union (abrégé BU), unité de l'Eglise et Inclusivité</i>	Joan Charras Sancho	p.119
09/09/10	Travail préparatoire pour la rencontre du 09/04/11		
	Rencontre de novembre 2010		
16/11/10	Phase préparatoire à la rédaction d'une liturgie		
	Journée de travail à Sens		
12/02/11	Débat interne concernant la présence optionnelle ou nécessaire de la bénédiction dans la liturgie ; rédaction du texte de Marc Duchène, suivi du <i>Droit de réponse</i> de David Stewart		p.120
12/02/11	Préparation du <i>Communiqué de presse</i> concernant le 09/04/11		p.159
12/02/11	Temps d'écriture liturgique ; mise en commun des textes : <i>Liturgie de bénédiction des couples de personnes de même sexe, Sens, 12/02/11</i>		p.122
12/02/11	Textes liturgiques Annexe 1		p. 126
12/01/11	Lectionnaire		p. 128
	Mars 2011 : collecte des textes composant la partie Les bénédictions de couples de même sexe : pratiques, sens et pastorales		p.149
Mars 2011	<i>Une préparation en quatre étapes</i>	Jean Vilbas	p.153
Mars	<i>Deux ans de bénédiction pour les couples de même sexe à</i>	Stéphane	p. 82-84

2011	<i>La Maison verte.</i>	Lavignotte	
Mars 2011	<i>Bénédition d'un PACS dans l'Assemblée de France de la Société religieuse des Amis (quakers) en 2005.</i>	Jeanne- Henriette Louis	p. 85
09/04/11	Après-midi d'étude du groupe protestant de réflexion théologique sur les bénédictions pour les couples de même sexe à la paroisse du Bouclier, Strasbourg. Reconnaître et bénir les couples de même sexe ?		
	Communiqué de presse du 09/04/11		p. 159
09/04/11	« L'amour homosexuel » et l'Église en Rhénanie, Allemagne	Silke John- Barthel	p. 160- 162
09/04/11	Regard d'anthropologue sur les propositions du groupe de travail	Thierry Goguel d'Allondans	p. 163- 166
09/04/11	La bénédiction d'un couple homosexuel, regard d'un liturgiste	Bruneau Jousselin	p. 167- 170
09/04/11	Bénir un couple homosexuel dans l'Église ? Quel sens cela a-t-il ? Regard d'un dogmaticien sur le travail effectué	Gérard Siegwalt	p. 171- 177

Introduction :
- Notre feuille de route

NOTRE FEUILLE DE ROUTE

La Maison Verte (Paris 18^e), 14 novembre 2009

Notre groupe protestant de réflexion théologique est né de discussions entre participants réformés lors de la retraite du Carrefour de chrétiens inclusifs 2008. Nous avons sollicités pour y participer des membres d'associations chrétiennes LGBT (Lesbiennes, Gay, Bi et Trans), des pasteurs, des théologiens et des membres d'Églises dont nous savions que le sujet les questionnait.

Nous sommes partis de deux réalités. La demande des couples LGBT, réelle sans être massive, de célébrations de bénédiction dans un cadre ecclésial. La réalité des positions des églises réformées et luthériennes prises jusque-là.

Le Conseil permanent luthéro-réformée dans son avis de février 2004 indiquait : "Il n'est pas opportun d'envisager un culte de bénédiction qui entretiendrait la confusion entre couple homosexuel et hétérosexuel. Comme chacun de nous, les homosexuels et homosexuelles en couple reçoivent dans la vie de la communauté et l'accompagnement pastorale, la parole de grâce, de pardon et de nouveauté de vie qui est celle du Seigneur."

Cette position est source de discussion au sein du groupe :

- d'un côté, cette thématique de la "confusion" pose questions d'un point de vu intellectuel et pratique. Se référant à certains courants psychanalytiques conservateurs, ne fait-elle pas de "la différence des sexes dans la différences des générations" une loi fondamentale hors de l'histoire et du social ? Une vision où les évolutions de la famille conduiraient à la catastrophe d'un effondrement symbolique ? Ne conduit-elle pas à imaginer des identités "homosexuelles" et "hétérosexuelles" homogènes, essentialisées, étrangères les unes aux autres ? Pour une part des participants au groupe, non seulement cela semble discutabile intellectuellement, mais aussi contredit pas leurs pratiques d'accompagnement pastorales et leurs vécus de couples,

- d'un autre côté - comme le montre l'enquête réalisée par David et Jonathan en 2004 - les couples LGBT dans leur grande majorité, critiques vis-à-vis de l'institution qu'il représente et notamment sa dimension historiquement patriarcale, ne souhaitaient pas forcément une cérémonie similaire à celle du mariage.

Si cet avis du CPLR a une tonalité générale de verre à moitié vide, conseillé par des personnes ayant une habitude des formulations institutionnelles, nous décidions d'en voir la partie pleine : s'il n'est pas opportun d'envisager un culte de bénédiction qui entretiendrait la confusion entre couple homosexuel et hétérosexuel, pourquoi ne pas en envisager une qui n'entretiendrait pas cette confusion ? Nous avons donc décidé, puisque c'est là qu'en sont les églises et que c'est leur évolution que nous souhaitons, de prendre comme point de départ l'avis du CPLR et l'ouverture qu'elle nous offrait - *mais sans que cet avis nous limite.*

Ainsi, depuis plus d'un an notre groupe se réunit régulièrement pour réfléchir sur les notions de couple et de bénédiction pour proposer des éléments de liturgie qui prendraient leur place dans une célébration pour des couples de même sexe dans un cadre ecclésial. Nonobstant les résultats de nos réflexions, nous imaginons proposer à la fois des éléments liturgiques pour des célébrations "spécifiques" *et d'autres non-discriminants*.

Des évolutions récentes nous ont encouragé dans notre démarche :

- en janvier 2009, la Mission populaire évangélique - se donnant pour cadre l'avis du CPLR bien que n'en faisant pas partie - décidait de lancer une réflexion en son sein sur la manière d'accompagner pastoralement les évolutions familiales et considérait que durant cette première étape, "il est possible à un pasteur de participer à un geste liturgique d'accueil et de prière pour un projet de couple homosexuel, dans la mesure où il ne s'apparente en aucune manière à une bénédiction de mariage et ne s'impose pas à la communauté locale". Depuis, deux célébrations de bénédictions (prière de demande de bénédiction au Seigneur...) ont été célébrées par le pasteur de La Maison Verte.

- Lors de leur réunion commune de Bourg la Reine du 22 au 24 mai 2009, les synodes de l'ERF et de l'EELF votaient par 81 voix contre 6 un vœu dans lequel, "compte tenu des nouvelles formes de sociabilité (famille recomposée, mariage interreligieux, pacs), (ils) demandent à leurs comités directeurs de mettre à l'étude des formes d'accueil, d'enseignement et d'accompagnement".

Notre groupe se réunit tous les deux mois. Nous avons désiré rythmer nos travaux par des échanges publics avec deux objectifs :

- faire savoir aux églises que des croyants ne sont pas indifférents à ce que ces vœux soient effectivement suivis d'un travail effectif et que cette question ne soit pas enterrée,
- construire notre réflexion avec les apports, les contestations, les suggestions de toutes les personnes désireuses de réfléchir à ce sujet, et en particulier d'un certain nombre d'intellectuels protestants dont nous connaissons la contribution sur ces sujets.

Quelle légitimité de notre groupe ? Nous ne revendiquons que celle du sacerdoce universel, de croyants qui réfléchissent et qui proposent au débat général - et aux instances d'églises - le résultat de leur travail collectif. Notre responsabilité est de réfléchir et proposer. Nous laissons aux églises leur responsabilité de s'en saisir ou pas. Même si bien sûr, comme membres ou proches de ces églises, nous souhaitons qu'elles le fassent.

Texte rédigé conjointement par Stéphane Lavignotte et le groupe protestant de réflexion théologique sur les bénédictions pour les couples de même sexe.

Première étape : travail biblique sur les notions de couple, de paire, et de modèles matrimoniaux et familiaux, de façon non-exhaustive.

LES PAIRES DE FRÈRES ET DE SOEURS

Dans la Bible un certains nombres de frères – et de sœurs - sont vécus comme « couples » symboliques. Il peut être intéressant de les regarder, quelques couples de sœurs ou de frères réels ou symboliques existent aussi à une moindre fréquence.

Dans le Premier Testament :

Caïn et Abel : le récit ne permet pas de constater d'autre qu'une rivalité par rapport à la faveur divine, rivalité qui aboutit au meurtre (Genèse 4).

Isaac et Ismaël : demi frères qui jouent ensemble (Genèse 21,9 et ss) au grand dam de Sara mère d'Isaac qui fait chasser Hagar, mère d'Ismaël

Esaü (Edom) et Jacob (Israël) : la rivalité des deux frères va les poursuivre tout au long de leur existence (de Genèse 25 à 36) bien qu'en genèse 32, il y ait eu un geste de réconciliation (affective seulement ?) entre eux deux en Genèse 33.

Salomon et Adonias, son demi-frère (I Rois 2, 13-25) Ici encore la rivalité aboutit à la mort, ici d'Adonias qui a voulu prendre Avishag, la shounamite comme femme, elle qui avait réchauffé le vieux David.

Des sœurs :

Rachel et Léa : rivale auprès de Jacob, tant dans son abord que dans la fécondité de leur union avec lui : elles sont rivales auprès de Jacob comme amantes et comme mères de ses enfants (Genèse).

Un cas atypique : le couple **Abraham-Sarah** et qualifié de couple frère-sœur fictif en Genèse 12, 12 et de demi-frère et sœur en Genèse 20,12. Dans les deux cas cette fraternité-sororité est avancée pour éviter des ennuis à Abraham par rapport à un chef dominant. Le même thème sera repris en Genèse 26 pour **Isaac et Rébecca**, dans des circonstances parallèles (Genèse 26, 6-14).

Dans le Nouveau Testament :

Quelle position donner aux couples symboliques **Jean-Baptiste et Jésus, Jésus et Lazare, Jésus et le disciple bien aimé** ? Ces couples témoignent d'un attachement dont la nature n'est pas précisée sauf en ce qui concerne Jésus et Lazare et Jésus et le disciple bien aimé, la dimension d'attachement affectif est alors soulignée par l'emploi du verbe « aimer » (agapaô). (Évangile de Jean)

Simon et André : ce couple de frères ne semble pas manifester de jalousie, ni de liens particulier.

Jacques et Jean : Rivaux ensemble par rapport aux autres disciples dans leur accès près de Jésus

Des sœurs aussi :

Marthe et Marie : elles sont en compétition dans leur rapport avec Jésus que ce soit dans son accueil (voir les synoptiques et Jean) ou lors de la mort de leur frère Lazare (Jean 11).

Dans la totalité des cas, **à l'exclusion de ceux où est impliqué Jésus**, et du couple Simon-André il est question de conflit : la fraternité humaine n'est jamais paisible et est sources de jalousie, voire de mort.

David Stewart, version écrite, octobre 2009

LES COUPLES DES PATRIARCHES ET DES MATRIARCHES

Abraham et Sarah

Rappel du récit :

Abram décide de partir de Our en prenant sa femme Saraï sans en discuter plus avec elle qu'avec les autres membres de la famille. Descendu en Egypte, il n'hésite pas à – même si cela prend la forme d'une demande faites à Saraï rythmée par un « je te prie » qui peut laisser l'impression d'un sacrifice de Saraï par amour - la livrer à Pharaon – qui aura des relations sexuelles avec elle – pour se protéger et même être bien traité. C'est Dieu qui frappe Pharaon et sa maison de « grands fléaux » pour punir cette injustice. On ne parle plus de Saraï pendant deux chapitres : Abram, Loth et les rois païens du coin se partagent la terre. Puis, Dieu, donne un deuxième récit de vocation, dans lequel il lui promet une descendance nombreuse. Pour la première fois du récit Saraï prend la parole pour lui donner l'ordre d'aller avec leur servante Hagar pour avoir un enfant, ordre qu'Abram exécute sans rien dire. Il est dit que Saraï donne Hagar comme femme à Abram. Quand elle est enceinte, sa maîtresse « ne compte plus à ses yeux ». Saraï s'en plaint à Abram qui la lui livre : elle la maltraite, Hagar s'enfuit, un ange va la chercher en lui promettant une descendance. Née Ismaël. Hagar sera chassée une deuxième et dernière fois, à la demande de Sarah. Dieu lui viendra encore en aide dans le désert. Nouveau récit de vocation, Abram est renommé Abraham, Saraï Sarah. La règle de la circoncision est posée. Il est promis un fils à Abraham et Sarah : Isaac. Cette promesse fait rire Sarah qui a écouté en cachette Dieu annoncer la prochaine naissance à Abraham. Sarah dira : j'ai donné un fils à Abraham. Quand Sarah meurt, Abraham se lamente et pleure et a lieu un long épisode pour lui trouver une sépulture. Il fera un second mariage avec Qetoura, mais se marier à un patriarche ne fait pas de vous une matriarche... Il ne se soucie du mariage de son fils Isaac qu'une fois sa femme morte. Il est temps de penser à la génération suivante...

Réflexions

Aucune décision n'est prise en commun par le couple. Abraham décide de tout ce qui concerne les territoires et les histoires de parenté (Loth). Sarah semble être décisionnaire sur ce qui concerne la descendance. Même quand la naissance d'Isaac est le résultat de l'intervention de Dieu, elle dit que c'est elle qui a donné un enfant à Abraham. Dans le domaine de la descendance, Abraham semble ne prendre aucune décision, et suivre celles de Dieu ou de sa femme.

Sarah n'hésite pas à prendre des décisions difficiles, et Abraham les suit sans rien dire : donner une autre femme à son mari pour avoir une descendance, la « reprendre en main » quand elle sort de sa place, l'expulser de la maisonnée...

Abraham peut donner sa femme à Pharaon sans aucun remord. Sarah pousser son homme à aller avec une autre femme pour avoir une descendance. La question de la fidélité sexuelle ne se pose pas dans les mêmes termes qu'aujourd'hui.

Catherine Chalier dans « Les matriarches » souligne le parallèle des deux situations : chacun demande à l'autre en terme de « je te prie », répond un silence mais l'autre s'exécute, « chacun se soumettant à l'appel de l'autre, sans même en discuter, sans en sous-estimer pourtant la gravité et l'enjeu. Car ces requêtes – déconcertantes, excessives, sans préalable – obligent l'interlocuteur tout en mettant en jeu l'existence même du couple ». Il y surement là matière à une profonde discussion. Catherine Chaillet s'interroge sur cette « subjectivité, ici féminine, habité par les soucis de l'autre au point (de) (...) prendre sur elle sa souffrance ». « L'idée du bien » comme « *l'autre compte par dessus tout* » (Chaillet cite Lévinas) poussé à ce stade n'est-il pas problématique ? La question du sacrifice de la femme dans le couple n'est-il pas fortement posé ?

La descendance n'a rien de classique : appel à une mère porteuse (Hagar) qu'ils renvoient sans ménagement et dont finalement ils ne gardent pas l'enfant, appel à des méthodes non-naturelles pour avoir un enfant (intervention divine). Les pleurs d'Abraham à la mort de Sarah font apparaître des sentiments d'amour qui semblaient absents de tout le récit et qui ont pourtant énormément inspiré les commentaires juifs.

Isaac et Rébecca

Un long récit à lieu décrivant comment un serviteur d'Abraham va chercher une femme - Rébecca – pour Isaac. Elle donne son accord au fait de quitter sa famille. Autant ce récit est long, autant la rencontre avec Isaac, et le fait qu'il la prend pour femme est brève. C'est le premier mariage juif ; la bénédiction du père au départ de sa fille est souvent présentée comme la première bénédiction de mariage (Gn 24, 51), on peut remarquer qu'il y a aussi une bénédiction des frères (Gn 24, 60). Il n'est pas dit grand chose sur le couple que forment Isaac et Rébecca.

À souligner que Rébecca est la petite cousine d'Abraham (si je ne me suis pas trompé...). Comme Jacob prend pour femme ses deux cousines germaines. Aucune des interdictions de parentés longtemps appliquée et aujourd'hui toujours en vigueur n'est respectée.

Jacob et Rachel (et Léa)

Rappel du récit

Jacob et Rachel se rencontrent par hasard alors qu'elle fait boire sont troupeau. Les sanglots de Jacob qui font suite à un baiser donnent l'impression d'un coup de foudre. L'excellent accueil dans la belle famille laisse la place à un stratagème du père – frère de la mère de Jacob – qui lui donne pour la nuit son autre fille Léa (moins belle mais l'ainée) en la faisant passer pour Rachel. Jacob se retrouve marié aux deux sœurs. Les deux femmes vont entrer en concurrence dans la descendance. « Le seigneur vit que Léa n'était pas aimée, et il la rendit féconde, tandis que Rachel était stérile ». Léa multiplie les enfants, Rachel riposte en faisant faire des enfants à Jacob par sa servante, Léa fait de même quand elle devient stérile. La joute s'arrête quand Rachel n'est plus stérile et a un dernier enfant : Joseph qui sera le patriarche suivant. On

n'entend plus parler de Léa sauf dans le long épisode dans lequel Jacob a des difficultés pour quitter la belle famille. Là, elles sont alliées pour critiquer le père qui ne veut rien leur laisser en héritage, elles s'allient dans un stratagème pour permettre le départ. Rachel aura un dernier fils – Benjamin - elle perdra la vie dans l'accouchement.

Réflexions

D'abord ce n'est pas un couple, mais un couple à trois, voir plus d'un point de vu sexualité et filiation si on intègre les deux servantes. Si dans un premier temps – celui du mariage – elles semblent le jouet des hommes, elles sont vite les actrices de premier plan d'une compétition déroutante pour nos conceptions actuelles : là encore, mère porteuse, intervention divine, tout est bon pour avoir le plus d'enfants ; les enfants ne sont pas mis au monde pour eux-mêmes mais comme outil d'une compétition sans merci. Pourtant, tout ce petit monde se coalise quand il s'agit de faire face au père : de filles de leur père, elles sont devenues femmes de leur mari, elles ont constitué une famille.

Joseph et Aséneth

Joseph reste très longtemps célibataire pour l'époque. À trente ans, il n'est pas marié et n'a toujours pas de descendance. Il semble tout consacrer à sa carrière auprès de Pharaon. Il devra résister aux avances de la femme de Pharaon, qui le fera jeter en prison en l'accusant d'être à l'origine des avances. On ne sait pas grand chose de la vie de couple de Joseph et Aséneth. Tout le récit est centré sur les relations de Joseph et ses frères.

Conclusions

Tous ces récits sont centrés sur la descendance. L'important, c'est la promesse d'une descendance nombreuse à Abraham, telle que promise par Dieu, pour construire Israël, la descendance d'Abraham. Pour cela, tous les moyens sont bons pour avoir des enfants, il n'est question ni de famille nucléaire, ni de couple fidèle, ni des seuls moyens naturels ou « moraux » pour avoir des enfants, ni d'interdit dans les niveaux de parenté. Les débats actuels sur les mères porteuses, la polygamie, la procréation médicalement assisté, les modèles de famille ne résisteraient pas à l'anti-modèle matriarcale et patriarcale.

Quatre derniers éléments :

- Est posée de manière cruelle la question du sacrifice de la femme dans le couple.
- Les femmes semblent les maîtresses du jeu en matière de fécondité. Cela ne rejoint-il pas les théories féministes évoquant une époque de pouvoir matriarcales ayant correspondu au temps où les hommes n'auraient pas fait le lien entre leur semence et les naissances ? En même temps, n'est-on pas déjà dans une division sexuées des tâches : aux femmes la descendance, le privé ; aux hommes le politique, le public ? Mais la question centrale du récit étant la descendance d'Israël et la création de la « maison d'Abraham », elles se trouvent en charge du pan principal de la mission. La question de la terre, des guerres, des alliances, confiée aux

hommes est encore secondaire en ce temps, ou secondaire idéologiquement dans la tradition d'Abraham, alors qu'elle est importante dans le récit idéologiquement concurrent de Josué.

- Les femmes sont plutôt prises, certes pas dans la population cananéenne, mais dans la même population idolâtre que celle d'où vient Jacob. Une autre histoire raconte comment une femme se retrouve assimilée à une prostituée mais réintègre la famille des patriarches. Contre les tentations de pureté au retour de l'exil, en concurrence idéologique avec celui de Josué, le récit d'Abraham est un récit du métissage, de l'ouverture du peuple d'Israël (par ailleurs, il passe des alliances avec des rois idolâtres qui reconnaissent YHW à leur manière) qui peut avoir une descendance en se mélangeant, et peut même donner naissance à d'autre peuple, comme avec Ismaël. Israël ne sera grand ni par la pureté, ni par les territoires, mais par son nombre, un « multiple qui prolifère ».

- J'en tirerais au moins cette conclusion pour aujourd'hui : plutôt que de se crisper sur les formes de couples, de naissance etc. ; cela ne nous invite pas à saisir que l'enjeu du couple aujourd'hui se porte plutôt – encore – sur la question du métissage, donc des entraves croissantes faites aux couples bi-nationaux, sur l'obsession des mariages blancs etc. et dans la persistance d'une forme de sacrifice – souvent des femmes – d'un des membres du couple ?

Stéphane Lavignotte, février 2009

RUTH ET NOEMIE

Un lien fondé sur le consentement

Le lien qui unit Ruth à Noémie est au début un lien d'alliance familial. Quand Noémie décide de rentrer dans sa ville natale, ses deux belles-filles la suivent, sans que cela pose question. Apparemment le lien qui les unit n'est pas dissout ni par le décès des deux époux, ni par l'absence de descendance.

C'est Noémie qui, une fois sur la route décide de renvoyer Opra et Ruth vers leurs mères et de les libérer ainsi de toute obligation sociale vis-à-vis d'elle. Opra fera retour à sa mère et à son statut de fille, pour son entourage elle arrête d'être la belle-fille de Noémie et redevient la fille de sa mère.

On pourrait envisager que cela n'est vrai que pour Opra, et que Ruth reste à jamais unie à Noémie par son statut de belle-fille. À l'encontre cette interprétation on peut apporter plusieurs éléments. En premier lieu le lien a été dissout par Noémie pour ses deux belles-filles, de plus la différence des décisions prises par Opra et Ruth souligne qu'il s'agit ici de libre choix, Ruth choisit de rester et c'est ce choix qui fonde le nouveau lien entre elle et Noémie, enfin la présence du serment de Ruth montre qu'on est ici face à un lien nouveau entre ces deux femmes, un lien qui n'est plus celui de belle-mère et de belle-fille mais de deux femmes, libres et égales qui unissent leur destinée pour toujours.

Car Ruth ne se limite pas à agir selon ce nouveau lien, mais elle l'énonce et cela dans une forme solennelle qui est souligné par le texte. Dans la promesse qu'elle fait dans les versets 16 et 17 du 1er chapitre, elle unit sa destinée pour toujours à celle de Noémie et par cela elle s'unit au peuple et au Dieu d'Israël. Le caractère de serment de la promesse faite par Ruth est mis en relief dans la malédiction finale qu'elle invoque en cas de trahison.

Je ne peux que souligner le lieu où ce serment passionné a été fait, déjà loin de la terre de Ruth et encore loin de la patrie de Noémie. Loin de toute ville et société humaine, loin des lois des hommes un espace de liberté s'est ouvert qui a permis à ce lien de naître et de se dire l'espace d'un instant.

Un lien qui ouvre sur un avenir

À leur arrivée à Beth-lehm un chœur de femmes se constitue (on le retrouvera plus tard dans une action cruciale), et ces femmes se demandent l'une l'autre: mais est-ce vraiment Noémie? Cette femme qui revient vers nous, c'est celle là même qui était partie?

Après leur retour Ruth prend l'initiative d'aller leur procurer de quoi survivre: elle va donc glaner dans un champ qui se trouve appartenir à Booz, un parent de Noémie. Il se montre généreux vers Ruth, il honore ainsi le lien de parenté et il exprime son admiration envers l'attitude de Ruth. A la fin de la moisson Noémie propose à Ruth une stratégie pour pousser Booz à la prendre comme femme. Ruth accepte. Celui-ci, en tant que proche parent de Noémie est un de ceux qui peuvent, suivant les lois du lévirat, prendre comme femme Ruth et susciter ainsi une descendance à la veuve et au parent décédé, et par la-même à Noémie.

La nuit elle va donc en cachette se coucher à ses pieds. En la découvrant Booz la félicite pour sa fidélité envers Noémie, il ne se trompe pas sur ses motivations. Pour lui l'enjeu est clair et il l'explique dans sa conversation avec l'autre parent de Noémie: il ne s'agit pas d'une vente mais d'une succession. Le champ est cédé par Noémie au nom de Ruth et celui qui rachète la propriété doit se marier avec la veuve afin de maintenir le nom du défunt sur son patrimoine. En agissant ainsi Noémie sauvegarde la place de Ruth dans sa lignée.

En se mariant avec Booz, Ruth reste fidèle à Noémie. C'est ce que nous dit le texte, lequel continue en nous racontant qu'une fois mariée Ruth donne naissance à un fils.

Et là pour la deuxième fois, les femmes de Bethléem prennent la parole. Elles parlent à Noémie et lui disent sa bénédiction d'avoir une descendance. Un enfant que pourvoira à ses besoins quand elle sera vieille, car, elles lui disent : ta belle fille qui t'aime, l'as mis au monde, elle qui vaut mieux pour toi que sept fils. Et les femmes, les voisines, comme dit le texte, font quelque chose d'inouï, elles donnèrent un nom à l'enfant, elles l'appelèrent Obed. Non pas Booz, mais les femmes donnent un nom à cet enfant. Elles disent encore : « Un fils est né à Noémie ! » ou dans d'autres versions « Noémie a un fils ».

Il est important de souligner que tout cela c'est une histoire de femmes, une histoire où les femmes détournent les lois du patriarcat et les obligent à répondre à leurs desseins.

Oui, cet enfant est présenté par le texte en lien avec Noémie, en fonction d'elle et non pas de Booz. Car Obed c'est le fils de Noémie parce que Ruth lui a fait un enfant.

Ruth et Noémie ont un fils. Leur amour s'est multiplié.

Marina Zuccon, décembre 2008

LE COUPLE DANS LES LIVRES DE SAMUEL

Les livres de Samuel s'articulent autour de trois personnages principaux : Samuel, Saül et David.

On ne sait rien de la vie de couple de Samuel, on sait juste qu'il a eu deux fils Joël et Abiya. On n'en sait guère plus sur Saül ; on sait qu'il a eu cinq enfants (3 fils : Jonathan, Yishvi et Malki-Shoua et 2 filles : Mérab et Mikal). On connaît le nom de la femme de Saül, Ahinoam fille d'Ahimaats ; le verset (1 S 14 50) laisse entendre que c'était sa seule femme à ce moment du récit. Toutefois, on apprend en 2 S 21 8 que Saül avait une concubine du nom de Ritspa et qu'elle a donné à Saül deux fils : Armoni et Mephi-Bosheth.

Le texte biblique nous rapporte que David, lui, ne s'est pas limité à une seule relation de couple.

Sa première relation « d'alliance » n'a pas eu lieu avec une femme, mais avec un homme, Jonathan, fils de Saül. On sait que Jonathan s'attache à David dès le premier regard, qu'il l'aime comme lui-même (1 S 18 1-5) ; il lui donne même ses habits et son épée.

En même temps que cette relation se poursuit, David épouse Mikal la sœur de Jonathan. Mikal fille de Saül aimait David (1 S 18 20). Jonathan et Mikal vont tous les deux sauver David des foudres de Saül qui prend ombrage des réussites militaires de David et veut le mettre à mort.

A cette occasion, l'engagement qui lie David et Jonathan se précise (1 S 20 8) : « Tu agiras ainsi avec fidélité envers moi, puisque tu m'as fait rentrer avec toi dans une alliance du Seigneur » ; (1 S 20 15) « Tu ne retrancheras jamais ta fidélité de ma maison, pas même lorsque le Seigneur retranchera de la terre les ennemis de David.» ; (1 S 20 41-42) « David et Jonathan s'embrassèrent et pleurèrent ensemble ... que le Seigneur soit entre moi et toi, entre ma descendance et ta descendance pour toujours.»

Cette alliance entre David et Jonathan comporte également une dimension politique : « C'est toi qui deviendras roi sur Israël, et moi je serai ton second ... Ils conclurent tous les deux une alliance devant le Seigneur » (1 S 23 17-18)

En (1 S 25 42-44), David prend pour femmes Abigaïl veuve de Nabal et Ahinoam alors que Saül donne sa fille Mikal à Palti fils de Laïsh.

Saül et Jonathan meurent à la fin du premier livre de Samuel en combattant les philistins. Quand il apprend la nouvelle, David entonne une complainte qui permet de connaître ses sentiments à l'égard de Jonathan (2 S 1 26) : « A cause de toi, Jonathan, mon frère, je suis dans la détresse ! Tu m'étais si cher ; ton amour était plus merveilleux pour moi que l'amour des femmes. ».

En (2 S 3 2-5) est établie la liste des enfants de David nés à Hébron, on apprend au détour de ces versets qu'en plus d'Abigaïl et Ahinoam, il avait pour femmes Maaka fille de Talmaï, Hagguih, Abital et Egla soit au moins six femmes !

David va également « négocié » avec Abner de pouvoir reprendre Mikal comme femme (2 S 3 13-16).

Après qu'il soit devenu roi d'Israël, David prend encore d'autres femmes (2 S 5 13-16) « David prit encore des concubines et des femmes de Jérusalem ... des fils et des filles naquirent encore de lui »

Le fait qu'il ait autant de femmes ne l'empêche pas de coucher avec Bethsabée femme de Urie le Hittite et de la mettre enceinte alors que son mari combat les Ammonites. N'arrivant pas à faire en sorte qu'Urie couche avec sa femme et ainsi de lui attribuer la paternité de l'enfant à naître, David fera en sorte qu'il meure au combat et finira par prendre Bethsabée pour femme. Cet enfant mourra mais David aura avec Bethsabée un autre enfant : Salomon futur roi d'Israël.

David n'oublie pas son alliance avec Jonathan bien que celui-ci soit mort. En 2 S 21 7, il épargne Mephi-Bosheth le fils de Jonathan en ne le livrant pas aux Gabaonites, et ce, du fait de l'alliance qu'il a conclu avec Jonathan devant le Seigneur.

Dans sa vieillesse, David se fit soigner par Abishag, une belle jeune fille vierge mais David n'eut pas de relations avec elle (1 R 1 3-4).

Ce texte m'inspire plusieurs remarques :

- Si David et Jonathan concluent une alliance devant le Seigneur, Dieu lui-même ne prend la parole pour se prononcer sur cette alliance. (En particulier, Dieu n'approuve pas, Dieu ne condamne pas cette alliance).
- David et Jonathan ne font pas de leur alliance un rite social. Cette alliance n'est connue que d'eux et du Seigneur.
- Les livres de Samuel ne tiennent pas sur le couple des propos qui ont valeur de généralité. Ils rendent compte des expériences de vie de personnages singuliers.
- Le texte ne mentionne pas que David et Jonathan aient eu ensemble des relations sexuelles
- La relation d'alliance entre David et Jonathan ne les empêche pas d'entretenir des relations avec des femmes et d'avoir une descendance.
- Cette alliance entre David et Jonathan se construit dans la durée puisqu'elle nous est rapportée à différents endroits du récit; elle s'inscrit même dans l'éternité (« entre ta descendance et ma descendance pour toujours »).
- Cette alliance est fondée sur une protection mutuelle et sur une fidélité réciproque.
- La dimension affective de cette relation est forte (« Jonathan s'attache à David » ; « David et Jonathan s'embrassèrent et pleurèrent ensemble » ; « Tu m'étais si cher »)

- Cette relation est « unique » pour David (le texte ne nous rapporte pas qu'il ait eu avec un autre homme une alliance de cette nature) contrairement aux relations qu'il entretient avec les femmes qui sont nombreuses ; il rend compte explicitement du caractère privilégié de cette relation (« Ton amour était plus merveilleux pour moi que l'amour des femmes »).
- Elle l'est également pour Jonathan : le texte ne mentionne pas d'autres relations « d'alliance » de cette nature que Jonathan aurait vécu, que ce soit avec un homme ou avec une femme.

Marc Duchène, décembre 2008, dernière version été 2009

LE CANTIQUE DES CANTIQUES

En guise de préliminaires ...

1. **Je prends le parti d'écarter pour le temps de cet exposé la lecture allégorique de ce texte ;** elle s'est développée dans le judaïsme et dans le christianisme, lisant dans le couple du texte, l'image de la relation entre Dieu (ou Jésus) et son peuple (ou l'âme du croyant/de la croyante). Cette spiritualisation interroge l'ambiguïté de la relation entre spiritualité et sexualité : s'est-il agi, du reste, d'occulter ou de sacraliser la sexualité en proposant cette lecture ?

2. **Je reçois ce texte pour ce qu'il est de prime abord : un poème érotique, peut-être d'origine égyptienne, présent au cœur du canon.** Choisir ce versant, c'est dire que rien de notre humanité n'est étranger à Dieu – sans pour autant devoir devenir signe. C'est aussi reconnaître la Bible comme une parole en dialogue, en elle-même et avec les cultures de son temps. Je ne me sens donc pas convié par ce texte à me mettre à la recherche du « plan de Dieu pour la sexualité humaine »

De l'érotisme ...

3. **Le texte joue sur l'évocation explicite des corps, de la sensualité et de la sexualité.** Il est pour moitié composé de descriptions du corps de l'amant et de l'amante fondées sur le double réseau métaphorique de la vie pastorale et des matériaux luxueux (bois, tissus, métaux, parfums) utilisés pour la construction du temple. Aucun des sens n'est oublié, ce dès les premiers versets. A travers la métaphore du jardin se dit l'intimité physique, donnée et gardée, des deux partenaires.

4. **Le texte mise sur l'égalité des deux partenaires.** Avec une étonnante modernité, le désir féminin qui inaugure le poème est exprimé sur un mode équivalent au désir masculin. Cette place inaugurale fait même d'elle le personnage principal du récit que tisse le texte. Elle affirme avec fierté sa beauté ... et sa différence : « Je suis noire mais je suis belle ».

5. **Le texte est aussi marqué par une certaine indétermination :** les exégètes se sont heurtés à la difficulté de répartir entre les protagonistes les paroles des personnages ; certain(e)s de la mouvance de la *queer theology*¹ ont pointé l'indétermination de genre de nombre de descriptions du corps de l'aimé(e).

Du lien ...

6. **L'amour des deux personnages est dégagé de tout lien social.** Même si plusieurs exégètes font de ce texte un chant nuptial, il ne s'y trouve aucune référence explicite à un quelconque mariage. Les amants ne sont pas pour autant seuls au monde, le chœur faisant office de témoin d'un amour qui est visible.

7. **L'amour des deux protagonistes est fait de liberté** Il donne et reçoit, se donne et se reçoit, attend et se fait attendre. Comme le dit Helmut Golwitzer, « le désir des amants du Cantique des Cantiques n'est jamais un moyen de pression² ».

8. L'amour des deux protagonistes est aussi fait d'un sentiment d'appartenance réciproque. À trois reprises, on retrouve la formule : « Il est à moi, je suis à lui » sous différentes formes (2 :16, 6 :3, 7 : 10) à entendre non comme des marques de propriété mais un signe d'alliance interpersonnelle.

De la souffrance ...

9. Le texte n'exclut pas l'angoisse de l'expérience du couple. Les chapitres 3 et 5 en particulier évoquent cette quête anxieuse de l'autre et la part de la frustration et du manque dans toute relation.

10. Le texte n'exclut pas non plus l'idée qu'une menace pèse sur l'expérience du couple. L'énigmatique affirmation « L'amour est fort comme la mort » (8 :6) fait écho à la violence non moins énigmatique du chapitre 5. Dans ce cas, la menace est extérieure au couple.

Conclusion (provisoire)

Je ne tirerai pas de ce texte, comme Gollwitzer, des « points de repère pour la vie amoureuse » mais je retiendrai de ce texte une vision à la fois positive et réaliste de la sexualité humaine qui ne me paraît pas exclure qu'elle se déploie, hors des cadres normatifs, dans une alliance qui n'engage que les deux partenaires. Pour reprendre la question de l'interprétation spirituelle de ce texte, il me semble que la présence de ce livre court et fragmentaire dans le corpus biblique n'invite ni au mépris ni à la sacralisation de la sexualité humaine ; c'est en la reconnaissant tout simplement comme telle – sexualité humaine – qu'on peut y lire quelque chose de la force de l'amour de Dieu.

Jean Vilbas, décembre 2008

[1](#) Christopher King, « A love as fierce as death : Reclaiming the Song of songs for queer lovers » in *Take back the Word : a queer reading of the Bible*, Pilgrim Press, 2000

Tom Yeshua, "My Love, How You Delight Me : The Song of Songs Through Gay Eyes" in *Whosoever*, 2000

[2](#) Georges Casalis, Helmut Gollwitzer et Roland de Pury, *Un chant d'amour insolite : Le Cantique des cantiques*, DDB, 1984

Pour aller plus loin :

À lire :

Georges Casalis, Helmut Gollwitzer et Roland de Pury, *Un chant d'amour insolite : Le Cantique des cantiques*, DDB, 1984

Jacques Chauvin, *Un amour émerveillé*, Moulin, 1995

Et à entendre : la lecture faite par Bashung de la traduction de la Bible dite des écrivains

JÉSUS ET MARIE DE MAGDALA

COMPAGNONS DE ROUTE

Une relation au service d'une parole libératrice :

Seul l'évangile de Luc (et la finale de Marc) nous donne quelques indices sur la vie de Marie de Magdala avant sa rencontre avec Jésus.

Elle a été guérie de 7 démons, terme utilisé pour désigner des troubles psychiques. Cette femme était donc coupée de la relation à elle-même, à Dieu, aux autres, appartenant de fait à un groupe marginal, repoussé et méprisé par la société.

La rencontre, la guérison, la libération offerte par Jésus a d'abord réhabilité Marie de Magdala dans sa personne et fait d'elle une femme rétablie dans la relation. Ses relations sont à nouveau faites de dons et d'accueil au sein de la petite communauté itinérante : d'accueil de la parole libératrice et de la Bonne Nouvelle ; du don de sa vie, de son passé, de ses habitudes, de sa maladie pour suivre Jésus et, à son tour, participer à l'annonce de l'Évangile et subvenir aux besoins des disciples.

Marie de Magdala se retrouve ainsi dans une relation faite de réciprocité.

Mais cette femme est non seulement libérée de ses troubles mais aussi de son rôle de femme marginalisée, peut-être prostituée ; elle quitte la sphère du privé réservée aux femmes épouses et mères, elle quitte la sphère du public méprisée réservée aux prostituées pour se retrouver, avec quelques autres, dans un groupe d'hommes mené par un Rabbi. Ces hommes (peut-être aussi ces femmes) enseignent les foules, parfois avec autorité, et vivent tous ensemble le quotidien sans qu'il soit fait mention de quelques différences de conditions dues au sexe. Les hommes et les femmes participent à l'annonce du Royaume, dans une égalité qui libère des contraintes liées aux rôles sociaux.

Une relation très....personnelle !

Marie vient de Magdala, une ville connue pour ses mœurs douteuses, c'est une des raisons pour lesquelles elle a été assimilée à une pécheresse, une prostituée. Cette précision ainsi que la proximité de l'extrait précédent avec celui de l'Onction dans l'évangile de Luc (les versets précédents) m'ont poussé à voir dans ces deux femmes un seul visage, celui de Marie de Magdala.

Dans le récit de l'Onction, l'évangéliste Luc souligne également le bouleversement des normes de l'époque et révèle un autre aspect de la relation existant entre Jésus et Marie de M :

Cette pécheresse entre chez Simon le Pharisien et se permet d'oindre les pieds de l'invité, Jésus. Simon est choqué, non seulement une femme mais, qui plus est, une pécheresse se permet des attitudes que la tradition interdit. Jésus le pousse à bouleverser les codes religieux

d'alors. La question n'est pas 'qu'aurait dû t'elle faire pour être en conformité avec la Loi ?'...mais bien 'qui a montré le plus d'amour ?'

Nous sommes bien ici dans une logique de relation à deux, où ce qui se passe spontanément entre deux personnes prend valeur d'exemple et sera loué dans le monde entier. On n'est plus dans une norme collective, la relation personnelle peut valoir d'exemple, on est dans le domaine de la rencontre-événement. Tout ce qui est du domaine des normes et codes rigides est renversé, c'est la rencontre qui fait l'événement et qui construit l'histoire du Salut.

Le second point notable de la relation de Jésus à Marie de Magdala est incarné au sein même de cette relation faite de ferveur, d'émotion, de sensualité, de passion peut-être. La pécheresse s'agenouille, baise les pieds de Jésus, les essuie avec ses cheveux, répand sur eux le parfum de grand prix. Marie de Magdala est toute entière à Jésus, après avoir laissé tout ce qui faisait sa vie d'antan, elle se répand en parfum et en émotions.

La relation est ici physique, affective, émotionnelle. Aucune des dimensions de l'être humain n'est absente. Si ce n'est pas une relation charnelle au sens sexuel du terme c'est une relation où la chair et l'affect prennent part et participent de la nouvelle naissance de Marie de Magdala.

Enfin, cette dernière n'est pas une disciple de la dernière heure : Luc nous dit qu'elle a cheminé pendant un temps avec Lui, cela veut dire qu'elle a mangé, dormi, parlé, écouté...en sa compagnie.

C'est une relation qui s'est construite dans le temps, où Jésus lui a transmis son enseignement, Marie de Magdala est passée par un temps d'apprentissage qui va lui permettre de le suivre jusqu'à la Croix et la Résurrection.

Une relation qui donne la Vie

Marie de Magdala sera présente à chaque étape : la crucifixion, l'ensevelissement et la résurrection du Christ. Elle est même la seule à être citée dans les 4 évangiles de la résurrection.

Lors de la Crucifixion, les femmes sont là, soit à distance, soit proches, elles regardent l'Aimé au supplice, puis son corps descendu de la croix. Alors que la frayeur et la souffrance ont envahi tous les disciples, elles demeurent.

À la résurrection du Christ, on retrouve Marie de Magdala partagée entre le désespoir et la surprise. Il y a quelque chose de très humain et compréhensible dans sa volonté de garder quelque chose du Jésus : 'dis-moi où tu l'as mis et j'irai le prendre' dit-elle au jardinier qui lui apparaît.

La simple énonciation de son prénom 'Marie', dont les inflexions sont sûrement tellement connues et intimes fait qu'elle se retourne, que tout se retourne en elle et qu'elle reconnaît Jésus : 'Rabbouni !' Celui qui l'avait délivré de 7 démons, qui l'avait fait advenir comme disciple, la convoque à nouveau à l'intime d'elle même par ce dialogue originel qui lui rend son identité.

Par son témoignage d'apôtre de la résurrection et par la relation intime qu'elle a eu avec le Christ elle peut faire naître un dialogue intime entre l'être humain et son Créateur.

'Ne me retiens pas..' ne t'arrête pas au premier dialogue d'amour..

Vouloir le retenir c'est aussi un peu vouloir gommer tout ce qui a fait l'histoire humaine du Christ : tout est bien là, les tendresses mais aussi les trahisons, la souffrance, la mort. Jésus est encore différent à présent et leur relation doit encore se transformer pour arriver à la maturité d'un amour plus fort que la mort.

Jésus et Marie de Magdala ont connu :

-une proximité pendant le ministère public de Jésus et pendant leur vie privé quotidienne.

Elle a été ainsi proche de Jésus assumant sa mission : l'annonce de l'Évangile jusqu'à la mort sur la croix.

Elle a été faite premier apôtre de la résurrection.

-une proximité jusqu'à l'intime des corps : des corps vivants et du corps mort et puis de ce corps transfiguré de la résurrection.

Marie de Magdala grandit, advient à sa véritable identité, à mesure que Jésus accomplit ce pour quoi IL est sur terre.

Ils sont compagnons de route.

Brigitte Chazel, décembre 2008

PRISCILLE ET AQUILAS

Actes 18/1-4

Après cela, Paul partit d'Athènes, et se rendit à Corinthe. Il y trouva un Juif nommé Aquilas, originaire du Pont, récemment arrivé d'Italie avec sa femme Priscille, parce que l'empereur Claude avait ordonné à tous les Juifs de sortir de Rome. Il se lia avec eux et, comme il avait le même métier, il demeura chez eux et y travailla : ils fabriquaient des tentes.

Paul discourait dans la synagogue chaque sabbat, et il persuadait des Juifs et des Grecs.

Actes 18/18-20

Paul resta encore assez longtemps à Corinthe. Ensuite il prit congé des frères, et s'embarqua pour la Syrie, avec Priscille et Aquilas, après s'être fait raser la tête à Cenchrées, car il avait fait un vœu.

Ils arrivèrent à Ephèse, et Paul y laissa ses compagnons. Etant entré dans la synagogue, il s'entretint avec les Juifs, qui le prièrent de prolonger son séjour.

Actes 18/24-26

Un Juif, nommé Apollos, originaire d'Alexandrie, homme éloquent et versé dans les Ecritures, vint à Ephèse. Il était instruit dans la voie du Seigneur et, fervent d'esprit, il annonçait et enseignait avec exactitude ce qui concerne Jésus, bien qu'il ne connaisse que le baptême de Jean. Il se mit à parler librement dans la synagogue. Aquilas et Priscille, l'ayant entendu, le prièrent avec eux, et lui exposèrent plus exactement la voie de Dieu.

Romains 16/3-5

Saluez Prisca et Aquilas, mes compagnons d'œuvre en Jésus-Christ, qui ont exposé leur tête pour sauver ma vie ; ce n'est pas moi seul qui leur rends grâces, ce sont encore toutes les Eglises des païens. Saluez aussi l'Eglise qui est dans leur maison.

1 Corinthiens 16/19

Les Eglises d'Asie vous saluent. Aquilas et Priscille, avec l'Eglise qui est dans leur maison, vous saluent beaucoup dans le Seigneur.

Après avoir du quitter Rome, Priscille et Aquilas s'installent à Corinthe.

Leur avenir paraissait sans issue, mais une vie nouvelle et fascinante les attendait au service de Dieu. Tous leurs biens et tous leurs amis étaient restés à Rome. Cependant, ils formaient un couple harmonieux et leur union était toujours intacte. Ce couple a acquis une unité d'une valeur particulière : ils ont marché ensemble dans la même foi.

Leur arrivée à Corinthe avait précédé de peu celle de Paul. Il prit confiance dans ce couple et fut disposé à consacrer du temps en vue de leur formation pour la propagation de l'Évangile.

Priscille et Aquilas exerçaient tous deux la même profession.

Ils étaient faiseurs de tentes ; aussi, un lien se créa entre eux et Paul qui exerçait le même métier. Ils travaillaient et vivaient ensemble. Paul savait bien que la vie en commun, jour après jour, constituerait la meilleure façon de les enseigner. Comme Jésus, Paul choisissait ses futurs collaborateurs avec beaucoup de soin (Marc 3,14).

Au fil des jours, tout en transformant de leurs mains habiles des peaux de chèvres et des cuirs en de solides couvertures pour tentes, ils s'entretenaient et s'instruisaient. Chaque jour, Paul leur dispensait la Parole de Dieu selon leurs besoins. Ils apprenaient en même temps à la mettre en pratique (Philippiens 4/9).

Pleins d'attention, Priscille et son mari écoutaient les enseignements de Paul. Ils suivaient avec intérêt ses messages donnés à la synagogue le jour du sabbat. Ils priaient pour lui, et quand Paul passait par des moments difficiles, ils étaient à ses côtés, prêts à donner leur vie pour lui.

Unis non seulement par leur foi et leur métier, Priscille et Aquilas l'étaient encore plus par leur respect et leur amitié pour Paul.

Leur loyauté devait être un réconfort pour ce vieillard solitaire, car peu de temps avant sa mort, il leur envoya ses salutations (2 Timothée 4,19).

Paul quitta Corinthe dix-huit mois plus tard. Dans l'intervalle, une Église y avait été constituée. Priscille et Aquilas l'accompagnèrent à Ephèse.

Le temps employé par Paul à la formation de Priscille et d'Aquila allait produire ses fruits. Il pouvait quitter Ephèse et les laisser sur place avec l'entière certitude de leur compétence pour le remplacer. Ils poursuivraient l'œuvre à laquelle Paul avait consacré sa vie.

Cette confiance devait se révéler juste quand Apollos, un prédicateur doué, Juif d'Alexandrie, arriva à Ephèse. Il parlait de Jésus avec force et conviction. Son message était vrai, mais incomplet. Priscille et Aquilas en discernèrent aussitôt le point faible. Ils découvrirent que la prédication d'Apollos s'arrêtait à l'œuvre de Jean-Baptiste. Il ignorait la merveilleuse histoire de l'Évangile — la signification de la mort et de la résurrection de Jésus-Christ. Il semblait n'avoir jamais entendu parler de l'effusion du Saint-Esprit.

Sans aucune condescendance et avec tact, Priscille et Aquilas l'invitèrent chez eux où ils lui enseignèrent, en privé, l'Évangile dans sa totalité. La Bible nous décrit cet entretien par quelques mots seulement, mais elle en dit assez pour faire ressortir les qualités de ce couple et le rôle qu'il a joué à cette occasion.

Priscille et Aquilas déclenchèrent une réaction spirituelle en chaîne semblable à celle dont Paul parla plus tard à Timothée, son fils spirituel. « *Ce que tu as entendu de moi en présence de beaucoup de témoins, confie-le à des hommes fidèles, qui soient capables de l'enseigner aussi à d'autres* » (2 Timothée 2,2).

L'enseignement transmis par Paul à Priscille — à Prisca, comme il aimait l'appeler — et à Aquilas, ils le confièrent à Apollos ; celui-ci à son tour le passa à d'autres, aux habitants de Corinthe en particulier. Ainsi, les fruits portés par Priscille et Aquilas se multiplièrent.

Aussi, alors que Paul voyageait à travers l'Asie Mineure pour proclamer la Bonne Nouvelle, Priscille et Aquilas ouvraient leur foyer à Ephèse pour former une Eglise, et Apollos apportait la nourriture spirituelle aux chrétiens de Corinthe.

Après un certain temps, la présence d'Aquilas et de Priscille à Ephèse ne fut plus nécessaire. L'Eglise qui y avait été établie était capable de continuer leur travail. Dieu les rappela à Rome. L'empereur Claude était mort. Une fois de plus, le foyer de Priscille et d'Aquilas devint le lieu de rencontre des chrétiens dans cette ville.

Désormais, Paul les appelait ses « *compagnons de travail en Jésus-Christ* ». Les disciples d'autrefois étaient devenus des collaborateurs de valeur. Les Juifs, comme les non-Juifs, se souvenaient d'eux avec gratitude.

Leur séjour à Rome fut de courte durée, sans doute en raison des persécutions infligées aux chrétiens par Néron, mais ils y restèrent assez longtemps pour former une autre Eglise. Partout sur leur chemin, des vies furent transformées et renouvelées.

Aquilas et Priscille retournèrent à Ephèse. Selon la tradition, ils y seraient morts en martyrs, décapités ! L'Eglise catholique romaine célèbre leur mémoire le 8 juillet.

On peut penser que leur vie de couple est une réussite. L'harmonie régnait dans tous les domaines de leur vie : dans leur foi, leurs intérêts sociaux et spirituels, leurs relations amicales, la place accordée à l'étude et à la prédication de la Parole de Dieu, et leur disposition à se donner aux autres sans restriction.

Par contre, rien ne nous est dit sur leur relation plus intime, sexuelle. Apparemment, ils n'ont pas eu d'enfants.

La consécration totale à Dieu, voilà le but de leur existence !

Priscille a du faire face à de grands défis dans son existence. Il lui fallait beaucoup d'énergie lors des fréquents changements de situation. Elle fit de longs et fatigants voyages. Elle risqua sa vie pour répandre l'Evangile. Pour travailler à égalité avec les hommes, elle faisait exception aux règles de son temps, pourtant elle a su gagner leur respect et leur amitié.

Elle résista à la tentation d'occuper le premier rang dans le ménage. Elle honora Dieu par son respect pour les relations que celui-ci désire voir entre lui et les conjoints (1 Corinthiens 11,3).

La vie de Priscille montre aussi la possibilité — trop souvent négligée — d'ouvrir son foyer pour l'évangélisation et la création d'une Eglise.

Marianne Guérout, février 2009

LE COUPLE DANS LA VISION DE L'APOTRE PAUL

Remarque préliminaire : je me borne aux épîtres pauliniennes au sens strict, sans Éphésiens et Colossiens.

Le couple, chez Paul, est un couple homme-femme. Mais il n'est pas nommé tel. Ce qui est nommé, c'est le mariage. La vie de couple suppose une vie commune¹, des liens affectifs, la relation sexuelle. Le lien spirituel n'est pas obligatoire, car il y a des couples mixtes chrétien-païen. Le mariage a une réalité juridique ; Romains 7²⁻³ et I Corinthiens 7³⁹ reconnaissent la dissolution du mariage par la mort d'un des conjoints.

Les enfants sont nommés une fois en I Cor 7, pour des raisons théologiques (bénédition/sanctification émanant du chrétien). La relation sexuelle n'est pas mise en relation avec la fécondité/les enfants, mais avec le statut du corps, la relation homme-femme dans la société et la communauté, enfin avec l'existence spirituelle intégrale de la personne.

Le couple se situe dans le cadre des relations homme-femme définies par la culture antique, la spiritualité juive et chrétienne. Bien que la polygamie ne soit pas de mise chez les chrétiens, on se réfère sans difficulté à cette forme de couple dans le passé, cf. dans Galates 4²¹⁻³¹ la référence aux deux fils d'Abraham, celui de l'esclave et celui de l'épouse libre. La pensée de Paul est complexe parce qu'elle navigue entre les cultures et les héritages spirituels, qu'elle essaie de s'adapter aux mœurs et habitudes culturelles locales, mais sans compromettre le témoignage chrétien, et enfin, il essaie de ne pas oublier que le Christ a révolutionné la destinée de l'humanité et donc aussi les relations humaines du moins à l'intérieur de la communauté chrétienne. Ce correctif christologique fait éruption, ou irruption, dans la discussion de différents thèmes. L'exemple le plus éclatant est la révolution des relations de pouvoir qui paraissaient, dans l'Antiquité, figurer l'ordre du monde par excellence :

Il n'y a plus ni Juif ni Grec, il n'y a plus ni esclave ni homme libre, il n'y a plus ni homme ni femme, car vous tous, vous êtes un en Jésus-Christ. (Galates 3²⁸)

Le couple homme-femme ne se prête pas à la métaphore, dans les épîtres pauliniennes. Éphésiens 5, par contre, développe une vision mystique des relations entre le Christ et son Église, et en même temps entre l'homme et la femme. Les motifs symboliques sont tressés ensemble plutôt que développés logiquement. L'exhortation aux époux s'apparente, par ailleurs, aux tables domestiques, exhortations s'adressant à chaque membre de la maisonnée selon son statut spécifique, que nous trouvons dans les épîtres deutéro-pauliniennes mais pas dans les épîtres de Paul.

Par contre, la métaphore que Paul affectionne est celle du père et/ou de la mère (!), qu'il utilise sans complexes pour les relations entre lui et la communauté, de préférence dans les épreuves et les conflits.

Mais revenons au couple.

Il y a une différence entre la façon dont la relation entre l'homme et la femme est traitée dans le cadre du culte, et la relation de l'homme et de la femme dans le couple. C'est que le culte est public, le sujet est donc délicat par rapport à la société environnante, et le culte est un

événement religieux, où il faut éviter tout malentendu par rapport aux religions environnantes. Dans I Corinthiens 11, ³⁻¹⁰, les positions respectives de la femme et de l'homme dans le cadre de l'événement religieux du culte sont comprises dans un ensemble plus vaste qui met la terre en relation avec le ciel et les puissances. **Plus que d'une hiérarchie entre homme et femme, il s'agit de responsabilités spécifiques.** A noter que le v 10 a souvent été mal traduit ; il s'agit sans équivoque de l'autorité que la femme possède. Le correctif christologique suit dans les vv 11 et 12 :

Toutefois, dans le Seigneur, la femme n'est pas sans l'homme, ni l'homme sans la femme. En effet, tout comme la femme a été tirée de l'homme, de même l'homme naît par la femme; et tout vient de Dieu. Nous retrouverons cette symétrie dans les relations internes au couple.

Les vv 13-16 traitent de coutumes et de bon ton, comme aussi les fameux 14, ³⁴⁻³⁶ (ces derniers peut-être pas de Paul ; il ne traite d'ordinaire pas la Loi de cette façon). Cela nous mènerait trop loin ici. Car les relations internes au couple sont régies, non par l'ordre symbolique et réel de la société, mais par les critères énumérés au début : vie commune, affection, sexualité, spiritualité.

La relation sexuelle joue un rôle de premier plan. Elle peut même constituer le couple, en décalage parfois par rapport au projet qu'avaient les partenaires sexuels. En effet, en I Corinthiens 6 ¹⁵⁻²⁰, la conception holistique de la personne est construite par une théologie du corps et de l'esprit qui met toutes les dimensions de la personne vivante en relation directe et immédiate. D'où la reprise de l'expression "une seule chair", pas du tout dans le sens du mariage, mais de la constatation "naturelle" qu'un couple s'est formé.

I Corinthiens 7 : La relation sexuelle continue à être importante dans le couple. Elle ne devrait être interrompue que temporairement, pour une retraite spirituelle. Encore une fois, la relation et corrélation des corps est très importante dans la relation entre les personnes, au point que chacun des conjoints a autorité sur le corps de l'autre (v4 : Ce n'est pas la femme qui a autorité sur son propre corps, c'est son mari; de même, ce n'est pas le mari qui a autorité sur son propre corps, c'est sa femme.) ; le couple vit donc dans une relations d'autorité synchronique et croisée par rapport aux corps. A noter encore ici la symétrie entre homme et femme.

Paul ne passe pas en revue toutes les difficultés possibles et imaginables (p.ex. que faire quand l'un des deux est migrant ?), mais se concentre sur les critères décisifs pour la jeune communauté chrétienne. Ainsi, la communauté de corps peut faire problème quand l'un des partenaires seulement s'est converti au christianisme. Mais le paganisme ne pose pas le même problème que l'inconduite sexuelle traitée au chapitre 6. Le conjoint devenu chrétien doit conserver la communauté du couple dans laquelle il vivait déjà (v 20 Que chacun demeure dans la condition où il était lorsqu'il a été appelé.); mais en même temps, il peut rendre la liberté à son conjoint resté païen si celui-ci veut divorcer. La vision du salut par le Christ est ici universelle au point de "sanctifier" les personnes reliées au chrétien par leur corps, c'est-à-dire conjoint et enfants. En cas de mariage ou de remariage après conversion, évidemment, il faut d'emblée choisir un partenaire chrétien. 7 ³⁹ :

Une femme est liée aussi longtemps que son mari est vivant; mais si le mari vient à s'endormir dans la mort, elle est libre de se marier à qui elle veut; seulement, que ce soit dans le Seigneur.

Les relations affectives n'apparaissent qu'indirectement, au détour de l'argumentation pour le célibat. Vv 33-24 :

Celui qui est marié s'inquiète des choses du monde, il se demande comment plaire à sa femme. – et il est partagé. De même la femme sans mari, comme la vierge, s'inquiète des choses du Seigneur, pour être sainte de corps et d'esprit. Celle qui est mariée s'inquiète des choses du monde, elle se demande comment plaire à son mari. Cela nous amène à la remise en question du couple.

Le couple est remis en question par l'urgence eschatologique. "Le temps se fait court", 7²⁹.

De ce fait, Paul prône la préférence pour le renoncement à la vie de couple et de famille, pour pouvoir être entièrement disponible pour le service du Seigneur, en attendant son très prochain retour. Mais on voit très bien que cette préférence est "conjoncturelle" et ne relève pas du dogme, d'où son argumentation à la fois très convaincue et très concessive. L'organisation de la société avec ses rapports de force (p.ex. rôle passif des jeunes filles - mais pas des veuves - dans la conclusion d'un mariage) est estimée ne pas correspondre à une vie en attente active. Nous nous trouvons en plein milieu de la tension eschatologique chrétienne : l'attente de la parousie proche n'annule pas pour autant la reconnaissance des dons de la création de Dieu, mais elle les relativise.

Parmi ces dons, la corporéité et la sexualité sont parmi les plus importants. De ce fait, la sexualité peut prendre le dessus sur l'appel eschatologique - et obtenir gain de cause !

Mais si quelqu'un estime qu'il agit de façon inconvenante envers sa vierge, s'il déborde de passion et qu'il doive en être ainsi, qu'il fasse ce qu'il veut, il ne pêche pas; qu'ils se marient... Ainsi, celui qui épouse sa vierge fait bien, celui qui ne l'épouse pas fera mieux. (7^{36.38})

Les textes de Paul prennent entièrement en compte la sexualité humaine. Mais par rapport à la culture de son temps, tant juive que gréco-romaine, il opère quelques déplacements :

- Il corrige la vision païenne par la vision juive, notamment en insistant pour que la relation sexuelle coïncide avec celle du couple et réciproquement,
- Il évite, voire refuse, de déduire le statut social de l'homme et de la femme d'une quelconque donnée sexuelle,
- Il dé-mythologise la sexualité d'une part, en se démarquant des cultes et mystères païens, et la spiritualise d'autre part, en esquissant une théologie du corps et de l'esprit
- Il la libère des implications de prise de pouvoir sur le partenaire, car tout et tous sont soumis au Christ.
- Il tend vers une vision symétrique homme-femme dans le couple ; toutefois, cette symétrie est rompue dans les considérations sur le veuvage - pour cause de dispositions juridiques ?

Que fait Paul des couples qui sont différents de ce qu'il souhaite voir dans ses Églises ?

Le couple polygame d'Abraham :

En Galates 4²¹⁻³¹, Paul s'y réfère sans complexes, parce qu'il lui sert d'argumentation pour la filiation d'Abraham selon la promesse. En fait, les personnages sont ici par trop transparents vers le sens typologique qui leur est donné, pour que le couple réel puisse devenir visible. De la même façon, la citation en 4²⁷, d'après Ésaïe 54¹ à propos de la femme non mariée et même stérile qui a beaucoup d'enfants, ne permet pas de travail sur la conception du couple, tellement ces textes sont à priori métaphoriques.

Les relations sexuelles non permises :

En I Cor 5¹, la relation d'un homme avec sa belle-mère (femme de son père). Les dispositions de la Loi sont claires ; cette violation de la Loi relève à la fois de l'adultère et de l'inceste symbolique. Elle ne peut pas fonder un couple, même si dans les faits, la communion "une seule chair" a été réalisée. D'où la réaction très forte de Paul à ce sujet :

...qu'on livre un tel homme au Satan pour la destruction de la chair, afin que l'esprit soit sauvé au jour du Seigneur ! (5⁵)

Les relations homosexuelles sont traitées d'après la même logique ; mais l'adultère ne rentre pas ici en ligne de compte. Il y a les relations vénales : I Cor 6^{9s} énumère les catégories de pécheurs qui seront exclus du Royaume de Dieu, dont les "efféminés" et les "pédérastes". Elles sont frappées du même interdit que les relations avec les prostituées en vv 15s, mais avec la différence que les prostituées n'apparaissent nulle part comme exclues du Royaume de Dieu - héritage de Jésus oblige... L'interdit des relations sexuelles tarifées est d'autant plus fort.

Les relations homosexuelles en général, probablement vues uniquement du côté masculin : en Romains 1²⁷, elles sont le signe et la conséquence de l'idolâtrie répandue dans l'humanité. Mais ce passage est très général et emprunte à des traditions de polémique dans l'héritage juif. Il ne permet pas de considérations au sujet d'une vie de couple quelconque, sauf si on veut sous-entendre que cette pratique détruit des couples hétérosexuels déjà constitués. Ce serait, à mon avis, sur-interpréter le texte. Une vie de couple entre partenaires du même sexe ne rentre pas dans l'horizon de Paul. De toute façon, là où de tels couples existaient dans l'Antiquité du côté masculin, il y avait forcément dissymétrie dans les rapports de force. Cela aurait été incompatible avec la symétrie et réciprocité que Paul introduit. Reste à se poser la question de l'homosexualité féminine, peu documentée dans l'Antiquité - et pas du tout dans la Bible ! Nous ne pouvons pas faire parler des textes que nous n'avons pas...

Bettina Cottin, février 2009, version corrigée du 18/10/09

**SYNTHÈSE DE TRAVAIL SUR LES TEXTES BIBLIQUES ABORDÉS LORS DES DEUX RENCONTRES DU
GROUPE PROTESTANT DE RÉFLEXION THEOLOGIQUE SUR LES BÉNÉDICTIONS POUR LES COUPLES DE MÊME SEXE
À LA MAISON VERTE, PARIS.**

Texte(s)	Constitutrice/contributeur	Version de la Bible choix général de Bibles d'étude, avec des récits plus en longueur et un sens plus global	Axes
1 Samuel 2 Samuel	Marc Duchène, décembre 2008	NBS	<ul style="list-style-type: none"> * Le couple s'inscrit dans l'éternité * La question de la fidélité est en jeu dans le cadre d'une alliance devant le Seigneur : quelque chose d'unique nous lie à l'autre. * Une relation de couple n'implique pas nécessairement une reconnaissance sociale de cette relation.
Jésus et Marie de Magdala,	Brigitte Chazel, décembre 2008	TOB	<p>Vus comme des compagnons de route, il s'agit :</p> <ul style="list-style-type: none"> * d'une proximité pendant le ministère public de Jésus et pendant leur vie privée quotidienne. <p>Elle a été ainsi proche de Jésus assumant sa mission : l'annonce de l'Évangile jusqu'à la mort sur la croix. Elle a été faite premier apôtre de la résurrection.</p> <ul style="list-style-type: none"> * d'une proximité jusqu'à l'intime des corps : des corps vivants et du corps mort et puis de ce corps transfiguré de la résurrection. <p>Marie de Magdala grandit, advient à sa véritable identité, à mesure que Jésus accomplit ce pour quoi IL est sur terre. Ils sont</p>

			compagnons de route.
Ruth et Noémie	Marina Zuccon, décembre 2008	NBS	<ul style="list-style-type: none"> *un lien fondé sur le consentement *un lien qui ouvre sur l'avenir *un lien qui construit un nouveau chez-soi
Le Cantique des Cantiques, Lecture générale et synthétique sur l'ensemble du livre.	Jean Vilbas, décembre 2008	TOB	<ul style="list-style-type: none"> *Le couple est fondé sur l'égalité des deux partenaires. *Dégagé de tout lien social, l'amour des deux protagonistes est fait de liberté mais aussi d'un sentiment d'appartenance réciproque. *Le texte n'exclut pas l'idée de la fragilité et de la vulnérabilité.
Épîtres pauliniennes au sens strict, sans Éphésiens et Colossiens.	Bettina Cottin, décembre 2008		<p>Les textes de Paul prennent entièrement en compte la sexualité humaine. Mais par rapport à la culture de son temps, tant juive que gréco-romaine, Paul opère quelques déplacements :</p> <ul style="list-style-type: none"> *Il corrige la vision païenne par la vision juive, notamment en insistant pour que la relation sexuelle coïncide avec la relation interpersonnelle du couple et réciproquement. *Il tend vers une vision symétrique homme-femme dans le couple. *Il évite, voire refuse, de déduire le statut social de l'homme et de la femme (son pouvoir) d'une quelconque donnée sexuelle. *Il dé-mythologise la sexualité d'une part, en se démarquant des cultes et mystères païens, et la spiritualise d'autre part, en esquissant une théologie du corps et de l'esprit. *Il entend que les personnes reliées charnellement à un chrétien (époux/se, enfants) bénéficie de ce fait du même accueil

			<p>de la part de Dieu (ils sont "saints").</p> <p>*Il libère la sexualité des implications de prise de pouvoir sur le partenaire, car tout et tous sont soumis au Christ.</p> <p>*La sexualité peut même prévaloir, dans des cas concrets, sur la disponibilité à l'annonce de l'Évangile à l'horizon de la fin des temps.</p> <p>Paul présuppose qu'un couple est formé par un homme et une femme. Une relation sexuelle et aimante entre partenaires du même sexe serait en fait, dans le strict cadre des écrits pauliniens, et en particulier I Cor 6, 15-20, hors de son champ de réflexion.</p>
Patriarches et matriarches	Stéphane Lavignotte, février 2009	NBS	<p>*Invitation à ne pas se crisper sur les modèles familiaux atypiques (mères porteuses) pour ouvrir aux enjeux vécus par les couples ayant fait le choix du métissage.</p> <p>*Sacrifice questionnant de l'un des membres du couple.</p> <p>*Autres configurations familiales dans ces histoires bibliques qui remettent en cause la famille nucléaire comme norme intemporelle.</p> <p>*Critère unificateur : assurer une descendance par tous les moyens.</p>
Les paires de frères	David Stewart, février 2009	TOB	<p>*Toute paire n'est pas un couple.</p> <p>*Les couples de frères sont conflictuels, sauf André/Simon.</p> <p>*Jésus n'échappe pas aux difficultés relationnelles avec ses frères et sa famille.</p> <p>* Jésus entretient des relations fraternelles</p>

			avec des personnes privilégiées mais ses relations avec ses frères sont conflictuelles. *Alliance comme constitutive du couple.
Priscille et Aquilas	Marianne Guérout, février 2009		*Force du projet, qui est très présent. *Consécration totale à Dieu= but de leur existence. *La fécondité ne passe pas nécessairement par le fait d'avoir des enfants.

LES HUIT ANALYSES DES TEXTES BIBLIQUES QUI FURENT PARTAGÉES LE 8 DECEMBRE 2008 ET LE 9 FEVRIER 2009 À LA MAISON VERTE AUTOUR DES 'TANDEMS' BIBLIQUES LES PLUS CONNUS LAISSENT ÉMERGER DES QUESTIONS, DES LIGNES FORCES ET DES CRITÈRES.

UNE RELECTURE COMMUNE EN A ÉTÉ FAITE LE 31 MARS 2009.

Questions – à replacer aussi dans la notion de « mystère biblique » - :	Lignes forces :	Critères :
<ul style="list-style-type: none"> - Est-il plus juste de parler de tandem, de paire, de couple, de duo, de compagnonnage ? Le mot couple, dans sa version masculine, est connoté par une utilisation de type matrimoniale classique. - Est-il important ou nécessaire de connaître le détail de ces relations humaines ? Dans quelle limite ? L'intérêt (déviant) pour la dimension sexuelle prend souvent le pas sur la dimension relationnelle. - Est-ce que la Bible nous donne des critères qui permettent de définir ce qu'est un couple ? 	<ul style="list-style-type: none"> - Les récits décrivant des relations de réciprocité et de respect mutuel entre les protagonistes sont moins « dramatiques » que les récits décrivant des formes de soumission. - Des tandems atypiques¹ peuvent se former sans choquer ou provoquer de réaction de la part des rédacteurs bibliques. Au contraire, ces tandems atypiques semblent bénéficier de la bienveillance de leur temps. - Certaines configurations familiales dans les histoires bibliques étudiées remettent en cause la famille nucléaire comme norme intemporelle. 	<ul style="list-style-type: none"> - Si la sexualité prend une place importante dans la Bible, ce sont principalement les critères relationnels et spirituels, voire de métissage, qui définissent ces tandems atypiques. - Les relations sont appelées à se fonder sur la reconnaissance réciproque, le consentement, l'intimité, l'alliance et l'avenir. - Un couple (ou tandem !) s'inscrit dans une rencontre mais aussi dans un projet de vie fécond, résultant de l'alliance passée avec le Seigneur et entre les deux partenaires et

¹ L'historicité des mots est à explorer ; certains modèles, atypiques pour nous aujourd'hui étaient peut-être moins atypiques avant ; d'où l'importance de replacer les mots dans leur contexte historique.

<ul style="list-style-type: none"> - Est-ce que la Bible offre des modèles de couple ? 	<ul style="list-style-type: none"> - Les protagonistes des récits étudiés vivent souvent des relations de grande proximité, de grande intimité et d'unité dans la foi. Plus qu'autre chose, c'est ce dernier élément qui est retenu par les rédacteurs bibliques, avec l'exception notable des épîtres pauliniennes qui définissent clairement les tandems dans le cadre de l'union de deux personnes de sexe opposé. - Une mission commune, un but ou une descendance lient les tandems atypiques : les récits bibliques sont résolument tournés vers les fruits de l'avenir. 	<p>traduisible par une bénédiction, qui peut aussi partir d'un seul des deux individus et s'étendre à toute sa famille.</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>On pourrait résumer le tout dans un schéma triangulaire, qui symboliserait le lien entre les trois pointes du projet relationnel= alliance/filiation/fécondité !²</i>
---	--	---

Joan Charras-Sancho, 31/03/09

² Ce dernier critère est en italique pour signifier qu'il doit encore être vérifié et exploré.

Deuxième étape : travail biblique sur les usages et les contextes de bénédiction, de façon non-exhaustive.

LES BÉNÉDICTIONS DANS L'ANCIEN TESTAMENT

Notes issues du travail du groupe biblique de La Maison Verte

Le mot béni ou bénir est l'un des plus courant de l'ancien testament notamment sous la forme «barakh» qui apparaît au moins 450 fois, dans presque tous les livres à l'exception notable des prophètes où il y a très peu d'occurrences.

Il apparaît pour la première fois en Genèse 1,22 (à propos des animaux qui viennent d'être créés : « Dieu vit que cela était bon. Dieu les bénit... »).

Il y a :

des bénédictions de Dieu sur les humains (comme en Genèse),

des humains envers les humains,

des humains envers Dieu.

Bénédictions de Dieu sur les hommes

- Dans la Genèse, Dieu bénit des humains qu'il vient de créer (1,28) mais pas seulement. Il bénit aussi les animaux qui sont dans l'eau et dans l'air (y compris les monstres marins), en 2,3 il bénit un « jour », le 7e jour. En Exode 23,25 Moïse prévient que Dieu bénira le pain et l'eau d'Israël s'il le sert. Il est promis que l'eau et le pain seront bénis et par ce fait Dieu écartera la maladie, il n'y aura ni stérilité ni fausse couche. Dieu bénit également la maison de Potiphar l'Egyptien (bien qu'il soit un idolâtre) car il a été bon avec Joseph (Gn 39,5). On retrouve à d'autres endroits (par exemple 2 Sam 7,29) que la bénédiction peut être demandée et obtenue pour une famille élargie au sens de l'Israël ancien (y compris avec esclaves, les employés etc.), la « maisonnée ». Dieu est donc loin d'être restrictif dans les sujets de sa bénédiction !

- Les bénédictions dans les textes du début de la Genèse sont suivies d'un appel/d'une promesse de multiplication : la bénédiction est-elle donnée parce qu'il y a fécondité ou la fécondité est-elle un résultat de la bénédiction ? Le fait que l'ordre apparaît après la bénédiction milite en faveur de la deuxième hypothèse. De plus dans les histoires de patriarche, les bénédictions sont données à l'homme alors que sa femme est stérile. Le retour de la fécondité n'apparaît qu'ensuite, comme la réalisation de la promesse et de la bénédiction. Par ailleurs la fécondité est plus large que la seule naissance d'enfants : elle concerne l'ensemble des activités de la personne bénie, il y a bien des façons pour la fécondité de se manifester. Ainsi en Deutéronome 7,12-14 : « le Seigneur t'aimera, te bénira et te multipliera. Il bénira le fruit de ton ventre et le fruit de la terre, ton blé, ton vin nouveau et ton huile, tes vaches pleines et tes brebis mères... »

- Dans la saga des patriarches, en particulier dans l'histoire d'Abraham revient régulièrement l'idée que la bénédiction sur Abraham rejaillira sur les nations qu'il croisera, être béni permet d'être une bénédiction pour les autres, donnant une dimension universelle à la bénédiction de Dieu par Abraham : « Toutes les nations se béniront par ta descendance parce que tu m'as écouté » (Gn 22,18) (En Gn 28,14 cela concerne dans les mêmes termes « tous les peuples de la terre »).

- La bénédiction est aussi une voie à choisir, celle des voies du Seigneur, c'est la fameuse formule : « Je mets devant toi la bénédiction et la malédiction, la vie et la mort... » (Dt 11,26-30 ; Dt 30, 15-16)

En revanche, il apparaît peu de formules qui donnent à penser que la bénédiction soit la récompense d'une bonne action. On la trouve en Ps 24,4-5.

À signaler encore :

- Le combat de Jacob avec l'ange où Jacob ne lâche pas la bagarre tant qu'il n'a pas reçu la bénédiction (Gn 32,27 « Je ne te laisserai pas que tu ne m'aies béni »).

- L'histoire de Job commence par Job qui bénit Dieu alors qu'il a tout perdu (« Le Seigneur a donné, le Seigneur a ôté, que le nom du Seigneur soit béni » Jb 1,20-21) et se termine par Dieu qui donne sa bénédiction, suit le retour du bétail, des fils et filles (Jb 42,12).

Plusieurs des passages de l'ancien testament semblent évoquer une bénédiction de Dieu sans que le mot ne soit utilisé. Ils ne sont pas les moins intéressants :

- En Genèse, 4,15-16 après le meurtre d'Abel par Caïn : « Voici, tu me chasses aujourd'hui de cette terre; je serai caché loin de ta face, je serai errant et vagabond sur la terre, et quiconque me trouvera me tuera. L'Éternel lui dit: Si quelqu'un tuait Caïn, Caïn serait vengé sept fois. Et l'Éternel mit un signe sur Caïn pour que quiconque le trouverait ne le tuât point. Puis, Caïn s'éloigna de la face de l'Éternel, et habita dans la terre de Nod, à l'orient d'Éden. »

Ce texte a entraîné une réflexion dans le groupe biblique de La Maison verte. Il est mis sur Caïn un signe qui le protège. Pourtant Dieu n'approuve pas ce qu'a fait Caïn. Comme il n'approuve pas le fait que Potiphar soit un idolâtre et qu'il ait fait enfermer Joseph, ni qu'il soutienne la femme de Potiphar qui a tenté Joseph, a menti et a provoqué l'enfermement et qui se retrouve pourtant bénie par la bénédiction sur la famille de Potiphar. De même, dans la Genèse il bénit le serpent qui va tenter Eve. Bénir n'équivaut donc pas forcément à approuver. D'ailleurs, quand un pasteur ou un prêtre bénissent des soldats qui partent à la guerre, est-ce qu'il bénit ce qu'ils vont faire ? Le fait d'être soldat et armés ? Quel sens alors à la bénédiction : ne serait-ce pas lui dire que quoi qu'il ait fait jusque-là, quel que soit le chemin dans lequel il est engagé, le Seigneur l'accompagne, le soutien et lui offre ainsi la possibilité de reprendre ses chemins.

- Esaïe 56,1-5 : « Ainsi parle l'Éternel: Observez ce qui est droit, et pratiquez ce qui est juste; Car mon salut ne tardera pas à venir, Et ma justice à se manifester. Heureux l'homme qui fait cela, Et le fils de l'homme qui y demeure ferme, Gardant le sabbat, pour ne point le profaner, Et veillant sur sa main, pour ne commettre aucun mal! Que l'étranger qui s'attache à l'Éternel ne dise pas: L'Éternel me séparera de son peuple! Et que l'eunuque ne dise pas: Voici, je suis un arbre sec! Car ainsi parle l'Éternel: Aux eunuques qui garderont mes sabbats, Qui choisiront ce qui m'est agréable, Et qui persévéreront dans mon alliance, Je donnerai dans ma maison et dans mes murs une place et un nom Préférables à des fils et à des filles; Je leur donnerai un nom éternel, Qui ne périra pas. »

Les eunuques sont interdits de temple dans le Deutéronome (Dt 23,2), ils sont des figures particulièrement impures pour le judaïsme traditionnel. Ils sont des figures d'impureté en raison de leur façon de ne pas rentrer dans les cadres traditionnels du genre. Pourtant Dieu fait ce qui est dit en Esaïe 56,1-5. Donner un nom c'est à la fois une forme de « baptême » et donner une fécondité, une descendance qui ne pouvant passer par des enfants passe par une place qu'offre Dieu lui-même.

Les bénédictions entre humains

Les bénédictions entre humains sont également données de manière très généreuse. Ce sont celles les plus courantes dans les autres livres que celui de la Genèse, où c'est surtout Dieu qui bénit. Ailleurs, entre humains, elles semblent être utilisées à la manière de simple salutations, notamment dans les livres des rois et Samuel.

Dans l'histoire de l'extorsion par Jacob à Isaac de la bénédiction prévue pour Esaü, la bénédiction donne l'impression qu'elle est équivalente à un acte légal équivalent à l'héritage. Remarquons au passage qu'une fois qu'elle est donnée, la bénédiction ne peut être reprise même si elle a été donnée dans des conditions de tromperie.

En Genèse 24,58-61, se déroule une scène qui est souvent interprétée comme une bénédiction – voir une cérémonie - de mariage. « Alors ils répondirent: Appelons la jeune fille et consultons-la. Ils appelèrent donc Rebecca, et lui dirent: Veux-tu aller avec cet homme? Elle répondit: J'irai. Et ils laissèrent partir Rebecca, leur soeur, et sa nourrice, avec le serviteur d'Abraham et ses gens. Ils bénirent Rebecca, et lui dirent : O notre soeur, puisse-tu devenir des milliers de myriades, et que ta postérité possède la porte de ses ennemis ! Rebecca se leva, avec ses servantes; elles montèrent sur les chameaux, et suivirent l'homme. Et le serviteur emmena Rebecca, et partit. »

Sur les plus de 450 occurrences du mot bénédiction dans l'Ancien Testament, c'est la seule « bénédiction » d'union. Signalons qu'elle est donnée par les frères, en l'absence du mari.

Les bénédictions sont donnés par les pères, les frères, mais aussi par des femmes et pas dans n'importe quelle histoire : Noémie bénit Booz (ou Dieu, ce n'est pas clair) avant que Ruth ne rejoigne les serviteurs de Booz (avant de devenir sa femme) en Ruth 2,20 puis « les femmes » bénissent Dieu, annonçant à Noémie une fin de vie heureuse (très ressemblant

aux bénédictions de fécondité et de bonheur) en s'occupant de l'enfant de sa belle fille et de Booz. (Les femmes disent : « Un fils est né à Noémie ! »).

Les bénédictions des hommes vers Dieu, très présentes dans les Psaumes ont le sens d'un remerciement à Dieu, elles prennent souvent place dans des textes dont la forme fait penser à des textes liturgiques. Elles sont la plupart du temps synonymes de louange à Dieu.

Groupe de travail biblique, Maison Verte, année 2008-2009

BÉNÉDICTIONS DANS LE NOUVEAU TESTAMENT

À bien regarder l'ensemble des textes des synoptiques qui utilisent les mots « bénir » ou bénédiction,

12 textes parlent de **bénir Dieu** :

- Mat 21/19 ; Mat 23/39
- Marc 11/9 et 11/10
- Luc 1/42 ; 1/64 ; 1/68 ; 2/28 ; 13/35 ; 19/38 ; 24/53

Deux textes parlent de bénir les couples Marie ou le couple Marie-Joseph :

- Luc 1/28 et 2/34

Un texte évoque la bénédiction des disciples

- Luc 24/50

Un texte évoque la bénédiction des enfants

- Marc 10/16

Un texte évoque les « bénis de mon père »

- Mat 25/34

Et un texte ordonne de « bénir ceux qui vous persécutent »

- Luc 6/28

La bénédiction est d'abord massivement un acte de reconnaissance vis-à-vis de Dieu ensuite une bénédiction de personnes individuelles ou vivant en couple ou en groupe indifférencié (disciples, enfants, les « justes », ceux qui vous persécutent).

Il n'y a en dehors de Luc 2 aucune autre bénédiction de couple comme tel dans les synoptiques. Il serait intéressant de savoir comment dans l'histoire de l'Église une bénédiction s'est instituée.

Il n'y a aucune bénédiction de maison, mais à ma connaissance seule une malédiction de ville en Matthieu 10/14-15 (// en Marc 6/11 et Luc 9/5).

David Steward, mars 2009

LA BÉNÉDICTION DANS LES ÉPÎTRES PAULINIENNES

(Sur les traces de *eulogeo*, *eulogia*)

En introduction, il me paraît utile de citer l'article *Bénédition* de Christophe Senft, dans le *Vocabulaire biblique*³ :

1. **La bénédiction est une parole chargée de puissance**, par laquelle Dieu lui-même, ou un homme qui le représente, fait venir effectivement sur des personnes, des êtres vivants ou des choses, le salut, la prospérité, la joie de vivre. Dieu bénit l'homme et la femme, les animaux (Gen 1, 22.28), le pain et l'eau, afin qu'ils ne portent pas la maladie (Ex. 23, 25), le germe de la terre, afin qu'elle soit féconde (Ps. 65, 11), le travail de l'homme (Dt. 2, 7). La vie n'est pas un phénomène naturel, mais un don, miraculeusement sauvegardée par Dieu lui-même. Quand l'homme donne une bénédiction, il ne puise pas en lui-même, mais dans la richesse de Dieu ; il prie (Gen. 24, 60 ; 49, 25 ; Nb. 6, 22-27 ; I Sam. 2, 20).
2. La bénédiction est d'une manière générale la manifestation de la générosité de Dieu ; mais elle est particulièrement **la marque de l'histoire du salut**, et elle intervient d'une manière précise à chaque étape de celle-ci. a) Lors de la création, Dieu bénit les êtres, leur conférant la grâce de la vie et s'en portant garant ; c'est la forme la plus générale de l'alliance de Dieu avec la création. b) Après le déluge, il bénit Noé et ses fils et conclut avec l'humanité déchue une nouvelle alliance, sous le signe de la patience (Gen. 9, 1.11). Il ne s'incline pas devant le péché, mais confirme sa grâce, seule capable de réparer. L'intention de Dieu sera dévoilée à la troisième étape : c) Dieu bénit Abraham qu'il a élu non pour lui-même, mais en vue du salut de toutes les nations (Gen. 12, 1-3); Abraham et le peuple issu de lui seront le signe de la promesse qui s'accomplira en Jésus Christ (Gal. 3, 14 ; Jn. 8, 56). C'est cette bénédiction, non une simple bénédiction paternelle, qui est l'enjeu entre Jacob et Ésaü (Gen. 27).
3. L'homme ou le peuple que Dieu bénit répond en bénissant Dieu, c'est-à-dire par ses **actions de grâces**. ... On bénit Dieu qui est fidèle à ses créatures (Ps. 104, 1.35 ; 145, 10.21), qui exauce ou exaucera (Ps. 28, 6 ; 63, 4s). Éliézer rend grâces à Dieu pour sa fidélité envers Abraham (Gen. 24, 27) ; David se prosterne sur son lit, bénissant Dieu qui a assuré sa succession et confirmé ainsi sa promesse d'un royaume pour toujours (I R. 1, 47s ; II Sam. 7, 11-16) ; le peuple réuni pour le culte bénit Dieu qui l'a élu et s'est révélé à lui (Ps. 115, 18) ; Zacharie et Siméon bénissent Dieu qui accomplit sa promesse d'un Sauveur (Luc 1, 68 ; 2, 28-32)).
4. NB *La coupe de bénédiction que nous bénissons* (I Cor. 10, 16) : cette parole ne doit pas évoquer un geste de bénédiction conférant à la coupe une vertu plus ou moins magique ; bénir signifie ici rendre grâces : la coupe, signe de la communion du sang de Jésus Christ, est le don de Dieu qui sauve l'Église, et comme tel l'objet de la louange.

Paul, dans ses épîtres, est fidèle à ces dimensions de la bénédiction.

³ Delachaux & Niestlé 1954

- 1) La bénédiction dans le sens de générosité, liée à la générosité de Dieu qui donne la vie, apparaît dans II Corinthiens 9, à l'intérieur du développement sur l'offrande et le don. Mais l'expression grecque est quasi intraduisible ⁵ J'ai donc estimé nécessaire d'encourager les frères à me devancer chez vous pour s'occuper de la largesse ("bénédiction") que vous avez promise, afin qu'elle soit prête comme une largesse ("bénédiction") et non comme un geste d'avarice. ⁶ En fait, celui qui sème peu moissonnera peu, et celui qui sème largement ("selon la bénédiction") moissonnera largement. (NBS)

Les chrétiens sont donc appelés à se montrer à la hauteur de la grâce de Dieu, qui se traduit dans leur vie par des bienfaits qui expriment la bénédiction de Dieu, sans que le mot soit employé : v8 : Et Dieu a le pouvoir de vous combler de toutes sortes de grâces, afin que, disposant toujours, à tous égards, de tout le nécessaire, vous ayez encore en abondance pour toute œuvre bonne, gainsi qu'il est écrit: Il a répandu ses bienfaits, il a donné aux pauvres ; sa justice demeure pour toujours. L'attitude "selon la bénédiction" témoigne d'une audace de confiance. Elle fait, selon les vues de Paul, œuvre de paix et de réconciliation entre les deux branches du christianisme, judéo- et pagano-chrétiens.

- 2) Cette capacité de la bénédiction de faire œuvre de paix est plus accentuée dans les passages où il est question de répondre au mal par le bien, à la violence par une attitude positive : I Corinthiens 4, 12 : nous nous donnons de la peine en travaillant de nos propres mains; insultés, nous bénissons; persécutés, nous supportons... et Romains 12, 14 : Bénissez ceux qui vous persécutent, bénissez et ne maudissez pas. Dans la grande ligne de 12, 21 : Ne te laisse pas vaincre par le mal, mais sois vainqueur du mal par le bien. La bénédiction que le chrétien donne à ses persécuteurs est en harmonie avec l'œuvre de Dieu, qui se révèle comme créateur (cf. Mt. 5, 43-45 : Vous avez entendu qu'il a été dit: *Tu aimeras ton prochain* et tu détesteras ton ennemi. ⁴⁴Mais moi, je vous dis: Aimez vos ennemis et priez pour ceux qui vous persécutent. ⁴⁵Alors vous serez fils de votre Père qui est dans les cieus, car il fait lever son soleil sur les mauvais et sur les bons, et il fait pleuvoir sur les justes et sur les injustes.) et Sauveur du monde. Bénir, et non maudire, c'est agir selon la volonté transformatrice du Dieu révélé en Jésus Christ.

- 3) La bénédiction comme louange dans le cadre de la célébration, Cène, I Cor. 10, prophétique, I Cor. 14, 16 (En effet, si c'est par l'Esprit seulement que tu prononces la bénédiction, comment celui qui est assis parmi les simples auditeurs répondra-t-il «Amen!» à ton action de grâces, puisqu'il ne sait pas ce que tu dis?) est redevable de la tradition liturgique juive et signe d'une communion étroite entre le croyant et Dieu.

- 4) La bénédiction-mission, c'est-à-dire l'envoi et la protection de la part de Dieu, se trouve mentionnée une seule fois, en Romains 15, 29 : Je sais qu'en venant vous voir, c'est avec une pleine bénédiction du Christ que je viendrai. Après avoir fait le compte des causes qui l'ont empêché jusqu'ici de se rendre à Rome, Paul regarde en avant avec l'espoir d'y parvenir enfin. Ce voyage doit démarrer après la conclusion de sa mission actuelle, qui est l'acheminement de la collecte à Jérusalem. Cette

collecte exprime à sa façon la reconnaissance de l'histoire du salut de Dieu ; elle est en quelque sorte une bénédiction (sens 3) en actes.

- 5) Un emploi ironique se trouve en Romains 16, 18, traduit dans NBS par "éloges" ! Car de tels individus ne sont pas esclaves du Christ, notre Seigneur, mais de leur propre ventre; par de bonnes paroles et par des éloges, ils trompent le cœur des gens sans malice.
- 6) L'emploi théologique le plus conséquent est le développement de Galates 3. Ici, elle est marque de l'histoire du salut. Dans la controverse autour de la circoncision réclamée par les "judaisants" de la part des chrétiens venus du paganisme, Paul enracine son affirmation du salut par la foi en la grâce de Dieu, dans l'histoire du salut, en utilisant les mêmes références que ses opposants. Il se focalisera sur la référence à Abraham. Ce qui fait que sa relation avec Dieu sera déclarée juste par celui-ci, c'est sa foi en Dieu (thème plus développé en Romains 4). Et la foi, à la différence de l'identité dans la chair, est une dimension ouverte à tous, à toutes les nations. C'est ainsi que Genèse 12, 3 *Toutes les nations seront bénies en toi*, est interprété par Paul comme une anticipation de l'arrivée des païens dans le peuple de Dieu élargi, à la suite de l'événement de salut en Jésus Christ.
Un autre versant de la bénédiction est son opposition à la malédiction. La malédiction concerne d'une part tous ceux qui n'accomplissent pas intégralement la Loi. Elle démontre donc, en négatif, que la justification est possible par la seule foi. D'autre part, la malédiction est sur *quiconque est pendu au bois* ; Paul interprète vaillamment Dtn. 21,23 par référence à la crucifixion. En assumant, innocent, la mort réservé aux coupables et même à ceux qui sont maudits, séparés de Dieu, Jésus a levé la malédiction qui pèse sur les pécheurs, et les a mis en état de recevoir la bénédiction du salut de Dieu. Mais pour la recevoir, il faut tout miser sur la foi, sur la confiance en Dieu, et rien sur les mérites de la chair ! La voie est ouverte vers une vie dans l'Esprit, en harmonie avec la volonté de Dieu ... cf. ci-dessus 1) et 2).

La bénédiction, dans les épîtres pauliniennes, ne joue pas le rôle d'un terme théologique clé. Mais elle sous-tend ses développements théologiques et donne corps à la réalité de l'existence chrétienne. Bénir est une compétence du croyant, qui demande un discernement spirituel aigu, notamment dans les cas où il s'agit de résister à l'emprise du mal et aller en harmonie avec la volonté créatrice de Dieu, et là où il s'agit de distinguer la confiance mise dans ses propres œuvres ou son identité historique-charnelle, de la confiance mise en Dieu, dans le cadre d'une identité historique-spirituelle, déchiffrée dans les Écritures et révélée par Christ.

Paul ne mentionne pas la bénédiction de l'homme et de la femme de Genèse 1, 27. Sa référence est l'expérience d'Abraham. La fécondité d'Abraham et de Sara est vue sous le signe de la création et de la résurrection ! (Rom. 4, 16-21)

Bettina Cottin, juin 2009, version corrigée du 18/10/09

BÉNIR

1 Bénir, c'est dire du bien

La bénédiction s'inscrit avant tout dans le champ de la parole selon l'étymologie

En hébreu : le terme Berakha, polysémique, désigne tout à la fois le présent, le cadeau et la salutation. En grec : ευλογία (de ευ bien et λογία parole) a donné notre éloge est désigne une bonne parole. Le terme latin benedictio de : bene dicere, calqué sur le grec dit que bénir, c'est avant tout dire du bien.

1.2 Cette bonne parole a dans les Écritures divers locuteurs

Dieu bénit les humains : c'est toute la tradition de la Loi et des Prophètes, déjà présente dans le premier récit de la création dans la Genèse ; la bénédiction de Dieu implique vie et fécondité pour oiseaux, poissons et hommes. Dans Deutéronome 30 :19, la notion de choix est associée à la bénédiction et à la malédiction mais ce qui est prééminent, c'est la fidélité de Dieu à ses projets.

Les humains bénissent Dieu : c'est ce que les Psaumes mettent en évidence avec l'idée de restitution (cf Psaume 103 par exemple)

Les humains bénissent les humains ; la bénédiction aaronique (Nombres 6 : 22-26) est présentée comme modèle. Comme Dieu, les hommes disent mais Dieu revendique le caractère unique de son intervention. La parole de bénédiction est mise en relation qui « pose le nom de Dieu » et affirme qui il est.

1.3 La prière juive : vivre sous le signe de la bénédiction

La bénédiction dans la tradition juive n'est pas le point final mais le fil conducteur de la vie. La prière juive enseigne à vivre sous le signe de la bénédiction, entre la certitude et le besoin, et se structure en trois éléments :

- La confession de foi « Barukh ata, melekh a olam » (= Tu es béni, roi du monde) suivie du thème ou hatimah qui rappelle qui est le Dieu qui bénit.
- La louange et l'anamnèse introduites par la formule : « nodeh lekha » (= nous te rendons grâces) qui évoquent ce qu'il a fait dans le passé
- La prière de supplication qui précise ce que les humains attendent de lui et ce qu'il attend d'eux.

2 Bénir, est-ce faire du bien ?

2.1 S'ouvrir à la présence de Dieu

« L'acte de bénédiction ouvre la possibilité d'interpréter la réalité à partir de Dieu et de découvrir sa présence dans les multiples aspects de la vie » comme l'écrit Christoph Müller.⁴

⁴ Christoph Müller « Les actes liturgiques de bénédiction et la reconnaissance » in *La reconnaissance des couples homosexuels*, Labor et Fides, 2000

La bénédiction est ouverture à la présence de Dieu. Elle favorise l'entrée dans une vraie réalité qui n'annule aucune circonstance mais y inscrit la présence de Dieu et subordonne nos réalités à cette présence. Son véritable effet est le shalom de Dieu.

Mais la bénédiction est très variable selon les circonstances et n'est pas forcément une garantie de succès.

L'histoire de Jacob est un étonnant exemple d'une bénédiction aux multiples et contrastées facettes. Elle se déploie à travers trois récits aux chapitres 27, 32 et 39 de la Genèse. Ce n'est pas la bienveillance de Dieu qui est en cause mais la difficulté de Jacob à s'appropriier la bénédiction. De Béthel à Péniel, Jacob apprend à dire : « J'ai vu Dieu face à face ».

2.2 S'ouvrir à « son être total »

La bénédiction permet à l'humain comme le dit Christiane Meroz de s'ouvrir à « son être total » c'est à dire : la totalité de sa personne, la totalité de son expérience.

Toute la personne est prise en compte dans la bénédiction qui est spirituelle mais chevillée au concret, parole mais aussi action.

Nul domaine de notre vie n'a à être tenu à l'écart de la bénédiction de Dieu qui est accompagnatrice.

Un geste simple, celui de l'imposition des mains, souligne l'expérience spirituelle mais aussi physique et relationnelle qu'est la bénédiction. Aux fausses images du canal ou du pouvoir qui lui sont souvent associées, il convient de substituer celle de la solidarité.

2.3 Bénir, est-ce interférer ?

On peut s'interroger sur le statut de la bénédiction et réaffirmer :

- qu'elle n'est pas un geste de maîtrise mais un geste qui inscrit dans la générosité de Dieu.
- pas un signe de réussite mais une occasion de laisser notre confiance se changer en parole qui accompagne.
- pas un geste de caution mais de solidarité ; une telle solidarité peut-elle ainsi être refusée, par exemple, aux personnes qui se remarient après un divorce ou aux couples de même sexe ?

3 Jésus, bénédiction du Père

Jésus comme source de bénédiction

L'hymne d'Ephésiens 1 : 3-14, parmi d'autres, évoque la concentration de la bénédiction en la personne de Jésus, au cœur d'une vaste fresque trinitaire. Se déploient :

- le dessein du Père qui veut le bien de l'humanité tout entière
- l'œuvre du Fils qui est concentrée à la croix
- l'action de l'Esprit qui applique au cœur des croyants la réalité de l'œuvre de Dieu.

L'expression « en Lui » nous situe dans ce projet et désigne Jésus comme source d'une réalité donnée et saisie par la foi.

3. 2 Jésus bénissant dans les Évangiles

La générosité de Jésus est approfondie dans l'association fréquente qui est faite entre la bénédiction et le repas, des récits de multiplication à la cène. A Emmaüs, Jésus est reconnu au geste de la bénédiction. La bénédiction accordée aux enfants souligne son caractère inconditionnel et sa gratuité, reçues par la seule confiance. Les disciples se voient souvent associés aux gestes et paroles de Jésus et découvrent dans la bénédiction un signe de solidarité.

3.3 L'Esprit, bénédiction du Père et promesse du Fils

Le chapitre 8 de la Lettre aux Romains insiste sur le rôle de l'Esprit comme garant de l'amour du Fils. Il est désigné au v. 16 comme présence de Dieu au cœur des croyants. L'Esprit est la puissance de Dieu manifestée dans sa révélation mais aussi au v. 26, la faiblesse de Dieu associée à l'attente d'une création et de croyants fragiles.

Jean Vilbas, mars 2009

Bibliographie

Christiane Méroz, *Bénédiction, le sourire de Dieu*, Presses Bibliques Universitaires, 1983

Christoph Müller « Les actes liturgiques de bénédiction et la reconnaissance » in *La reconnaissance des couples homosexuels*, Labor et Fides, 2000

Extrait d'un dépouillement d'enquête dans le cadre d'une recherche doctorale ;

La bénédiction est-elle un temps liturgique positif pour les paroissiens ?

Mon travail de doctorat⁵ comporte une multiplicité d'entrées ; l'une d'entre elles peut être le recueillement et l'analyse partielle d'une ou de plusieurs questions inhérentes au questionnaire distribué à la fin du culte. Ce questionnaire, long et fourni -27 questions- s'intéresse à la réception de la liturgie par les paroissiens, à la connaissance qu'ils en ont, leurs attentes et leurs questionnements spécifiquement adressés au temps cultuel.

Deux entrées ont été mobilisées pour ce court article : la première question, qui propose d'apprécier les rubriques liturgiques (beaucoup, assez, peu etc.) conjointement à la huitième question, qui offre la possibilité de qualifier cinq rubriques liturgiques d'adjectifs ou mots, librement choisis. A chaque fois, seules les appréciations et qualifications en lien avec la bénédiction ont été retenus, et un panel a été privilégié, soit 1/3 des paroisses visitées⁶.

Q1 Bénédiction (1)

À la question n°1, qu'aimez-vous dans le culte ?, sur 197 paroissiens interrogés, 114 choisissent « beaucoup » pour l'appréciation du temps de bénédiction, 56 choisissent « assez », 10 aiment peu ce temps et seulement 4 sont indifférents.

Les résultats sont très positifs quant à l'appréciation de ce geste liturgique. Dans une autre question, qui demande quel est le temps qu'ils aiment le moins, la bénédiction n'apparaît pas.

⁵ *Pratiques liturgiques des Églises luthériennes et réformées en France et critères d'analyse de ces pratiques. Vie liturgique, dynamique communautaire et identité ecclésiale.* Direction de recherche : Elisabeth Parmentier.

⁶ Dépouillement partiel, juin 2009, portant sur les enquêtes suivantes : 5030405 ; 9150505 ; 10220505 ; 11290505 ; 12260605 ; 13030705 ; 14110905 ; 15021005 ; 17271105 ; 18120306 ; 19040307

Grille de dépouillement sur l'appréciation de la CDF par les participants à un culte protestant

N° paroisse (questionnaires Remplis)	Beaucoup	Assez	Peu	Indifférent	Pas de réponse	Pas du tout
5030405 (18)	13	1	0	0	4	0
9150505 (25)	20	4	0	0	1	0
10220505 (9)	8	1	0	0	0	0
11290505 (12)	9	1	0	0	2	0
12260605 (10)	5	2	1	0	2	0
13030705 (11)	9	2	0	0	0	0
14110905 (17)	10	6	0	0	1	0
15021005 (12)	11	1	0	0	0	0
17271105 (58)	15	29	9	4	1	0
18120306 (11)	4	6	0	0	1	0
19040307 (14)	10	3	0	0	1	0
197	114	56	10	4	13	0

Q8 Bénédiction

Cette rubrique ouverte a été correctement exploitée, avec 121 réponses sur 197 répondants. Il apparaît, dans la question ouverte Q8, qui est formulée comme suit : « Qu'associez-vous à bénédiction (mots, idées) ? », que la bénédiction soit directement associée à une action divine, un attribut divin, et ensuite, si on les regroupe, à une large majorité, à une action positive, de l'ordre de l'affectif et de la protection, directement agissante dans la vie des paroissiens.

D'une façon générale, il apparaît plus aisé de s'exprimer sur la bénédiction que sur d'autres concepts comme la sainte-cène. Tous les adjectifs et qualifications sont présentés sans interprétation, bien qu'ils soient classés pour en simplifier la lecture.

1) Action et pouvoir de Dieu (35):

*Protection de Dieu aux hommes ; Protection de Dieu aux hommes ; Protection de Dieu aux hommes ; Protection de Dieu aux hommes ; Dieu nous protège ; Dieu veille sur nous ;
 *Grâce de Dieu, protection ; Grâce de Dieu, protection ; Grâce de Dieu qui nous accompagne ;
 *Don de Dieu ; Don de Dieu ; Don de Dieu ; Envoi du don de Dieu ;
 *Présence de Dieu ; Présence de Dieu ; Présence de Dieu ;
 *Force de Dieu ; Force de Dieu ;
 *Main de Dieu ; Dieu pose la main sur nous ;
 *Dire du bien, partir avec la force de Dieu ; Accompagnement, amour de Dieu pour nous ; Nous sommes envoyés dans le monde par Dieu ; Esprit de Dieu sur moi ; Dieu nous guide pour l'avenir ; Etre rassuré que Dieu est avec moi ;
 *Demande de bon à Dieu ; Seigneur, sois avec nous et aide-nous! ;
 *De Dieu ; Dieu ; En avant Dieu ;
 *Dieu est au centre ; le cadeau de Dieu ; L'amour de Dieu qui m'est annoncé ; Pardon, amour de Dieu pour nous ;

2)Envoi, fin (15):

*Envoi ; Envoi ; Envoi ; Envoi ; Envoi ; Envoi dans le monde ; Envoi dans le monde ; Force, envoi ; Envoi ;
 *Fin du culte ; Fin du culte ; Sortie du culte ;
 *Quitter l'Eglise bénie, renouvelée ; Aller de l'avant dans la vie ; À emporter ;

3)Sentiments positifs (12):

*Amour ; Amour, mission ;
 *Espoir, sérénité ; Espoir, sérénité ;
 *Attente, joie et sérénité ; Apaisement ; Soulagement, on se sent porté ; On se sent plus confiant en soi après ; Emotion ;
 *Parole pour la semaine ; Accompagnement ; Renaissance ;

4)Bénédition et grâce (11):

*Grâce ; Grâce ;
 *Parole de grâce ;

5)Divers (11):

Cadeau, adoption ; Vitale ; Aile ; Assurance ; Promesse ; Un plus pour la personne présente ; Saint-Esprit ; Idées ; Amen ; Interpeller ; Proclamée

6)Protection, force, encouragement (11):

*Protection ; Protection ; Protection ; Protection, encouragement ; Protection, envoi, trinité ; *Réconfort, encouragement ; Réconfort, encouragement ; Réconfort, encouragement ; Encouragement ; Encouragement ; Courage, force

Bien et bénir (8):

Dire et faire du bien à son prochain ; Faire du bien ; Dire du bien ; Se faire bénir ; Bénir tout le monde ; Bénir ; Imposition des mains ; Gestes

Paix (6):

Paix, repos ; Paix ; Donner la paix ; Paix ; Paix ; Calme, repos intérieur

Pardon (5):

Pardon ; Pardon ; Pardon, don, gratuité ; Pardon ; Pardon

Prière (3):

Prière ; Moment de recueillement ; Prière

Attitudes (3):

Ecouter ; Partager ; Ecouter

Conclusion

La phase cruciale de ce genre d'enquête est toujours la phase d'interprétation des résultats. Les Q1 et Q8 utilisent des formulations qui font appel aux ressentis des paroissiens interrogés et laissent parfois émerger des convictions théologiques.

Ces résultats sont aussi partiels, et représentatifs d'une frange spécifique des protestants : les paroissiens actifs ou occasionnels (mais certainement pas éloignés), avec une moyenne d'âge de 50 ans.

Les jeunes se démarquent de la moyenne, avec plus de 15% qui aiment peu la bénédiction.

En regardant leurs associations de plus près, il est frappant d'observer que 4 réponses portent sur la notion de pardon – soit 4/5 des vocables « pardon » exprimés !

Les protestants tels qu'ils sont représentés dans cette enquête, ont une approche extrêmement positive du geste liturgique de bénédiction, qu'ils ont compris et assimilés comme un temps fort venant de Dieu, qui les envoie dans le monde tout en les encourageant.

SYNTHÈSE DE NOS TRAVAUX À PROPOS DE LA BÉNÉDICTION DANS LA BIBLE

Définition du mot : « bénir »	Bénir, c'est dire du bien. En grec εὐλογία (de εὖ=bien et λογία=parole), en hébreu Berakha signifie à la fois cadeau et salutation.	
Dieu bénit	Qu'est ce que Dieu bénit ?	<p>→ Dieu bénit les hommes, et cette bénédiction donne lieu à toute l'histoire du salut.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bénédiction lors de la création (Gen 1 28) • Après le déluge (Gen 9 1) • Sur Abraham, puis sur le peuple issu de lui (Gen 12 2-3) ... jusqu'à Jésus Christ (Eph 1 3-6 ; Gal 3 14)... et même par l'intermédiaire du Saint Esprit (Rom 8 27) <p>→ Dieu bénit également les animaux et les choses.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les animaux volants et sous-marins (Gen 1 22) • Le pain et l'eau (Ex 23 25) • Les germes de la terre (Ps 65 11) • Le travail des hommes (Deut 2 7)
	Circonstances de cette bénédiction	<ul style="list-style-type: none"> • Elle peut être accordée en récompense d'une certaine façon d'être (Ps 24 4-5, Pr 28 20, Deut 15 10) et d'une obéissance aux commandements (Deut 11 26-28) • Elle peut résulter d'un combat (Gen 32 27-30) • Elle peut être donnée dans le cadre d'une mission (Rm 15 29) • Mais elle peut aussi être donnée par pure générosité de Dieu (2 Cor 9 9) • L'homme a toutefois une part de choix face à la bénédiction de Dieu (Deut 30 19)
	Conséquences de cette bénédiction	<p>Les bénédictions sont des paroles chargées de puissance qui ont des conséquences concrètes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le salut (Es 56 1-5) • La santé (Deut 7 15) • La prospérité (Job 42 12) • La fécondité (Deut 7 14) • La paix (Nb 6 26)
À cette bénédiction de Dieu, les hommes répondent en bénissant Dieu	<ul style="list-style-type: none"> • Cela prend le plus souvent la forme d'une louange (Psaumes) • Cette bénédiction peut être individuelle (Ps 104) ou s'inscrire dans le cadre d'une célébration (Ps 115 18, 1 Cor 10 16) • L'homme remercie Dieu d'être fidèle à son alliance avec les hommes (Ps 63 4, Gen 24 27) 	

Les hommes bénissent les hommes	<ul style="list-style-type: none"> • Le fait d'être soi-même béni par Dieu permet de bénir son prochain ... et le fait de bénir son prochain entraîne sur lui une bénédiction de Dieu (1 Sam 20-21) ... et celui qui répand la bénédiction est dans l'abondance (Pr 11 25) • La bénédiction de son prochain n'est pas un geste de caution ou de maîtrise de son prochain ... mais une parole de solidarité qui inscrit dans la générosité de Dieu (Mc 10 16, Pr 11 11, Nb 6 24-27, Gen 39 5) • La bénédiction peut être donnée malgré une tromperie (Gen 27) • Elle ne doit pas se limiter à ceux qui nous veulent du bien mais doit aussi s'adresser à ceux qui nous persécutent (Rm 12 14, Luc 6 28, 1 P 3 9)
Mais, pas d'exemple de bénédiction d'union dans le texte biblique.	<ul style="list-style-type: none"> • La bénédiction de Rébecca suite à l'acceptation de son mari en Genèse 24 58-61 est faite par ses frères en l'absence de celui ci et ne porte que sur elle • En Luc 2 34, Joseph et Marie sont bénis en leur qualité de parents de Jésus, mais leur union n'est pas bénie en tant que telle

Quelques pistes de travail

- Dieu bénit le premier et il est source de toutes les bénédictions (Sa bénédiction est donc source d'échange)
 - La bénédiction permet une ouverture sur l'avenir : elle prend les gens là où ils sont sans forcément cautionner leur passé et leur offre la possibilité d'une transformation
 - Nos pratiques ecclésiales sont restrictives par rapport à la multiplicité des formes de bénédictions dans la Bible
- Pour autant, il y a peu d'exemples de bénédictions formelles de couples dans la Bible

Marc Duchène, version corrigée, septembre 2009

Troisième étape.
Les bénédictions de couples de même sexe
: pratiques, sens et pastorales

Résumé d'une partie d'un mémoire de théologie protestante portant sur le thème de l'homosexualité, du mariage et de l'Eglise.

Origine et héritage du mariage⁷

Les origines sont à la fois germaniques et romaines.

Chez les Germains, deux sortes d'union :

- un mariage officiel, voulu par la famille
- un « mariage d'affection » équivalent à un concubinage honorable, voulu par les époux, sans cérémonie officielle, les enfants sont illégitimes.

Chez les Romains, deux sortes d'union aussi :

- le mariage *cum manu*, l'autorité paternelle est transférée au mari. La femme reste éternelle mineure. Il prend trois formes :
 - mariage de fait. Légitimé par la cohabitation d'une année.
 - Par « achat réciproque ». Plutôt mariage plébéien.
 - Solennel, plutôt dans les familles patriciennes
- Devenus des archaïsmes à l'époque impériale, ils sont remplacés par le mariage *sine manu*. La liberté de la femme y est plus grande. Mais tout le monde n'a pas droit à de « justes noces » (reconnues par le droit), c'est le cas si l'on n'est pas citoyen romain, pour les mariages entre esclaves et libres, entre esclaves qui sont considérés comme de simples concubinages. Tolérées, ces unions ne produisent aucun droit.

L'Eglise connaît et tolère ces formes d'union illégitimes, dans la mesure où l'homme se contente d'une seule femme.

Pour Léon 1^{er} (pape 440-461) les seules noces légitimes sont entre égaux. Il se réfère au « double mariage » d'Abraham : Ismaël n'hérite pas d'Abraham contrairement à Isaac, fils de sa femme Sarah. Le concubinage n'empêche donc pas un mariage ultérieur avec une autre, contrairement au mariage.

Le concubinage, regrettable, n'est pas infamant, mais peut se rompre contrairement au mariage.

⁷ Ces informations ont été compilées d'après le mémoire de maîtrise d'Aurélié Dumas-Lairolle, née Koenig, actuellement pasteur dans l'ERF.

Contrairement à la loi civile, tous les hommes sont égaux, pas de différences entre mariages entre citoyens ou entre esclaves.

1) L'Eglise compose et s'oppose

L'Eglise compose avec les réalités de son temps. Les mariages serviles restent instables, liés à la bonne volonté de leurs maîtres. Ces discussions sur le mariage des esclaves retarderont l'unification des multiples formes d'union légitimes qui n'aura lieu qu'au Moyen Age.

La nouvelle religion va tenter d'imposer sa vision : un seul Dieu, une seule Eglise, un seul mariage. Le concubinage est mal vu parce que trop facilement dissoluble.

C'est à l'époque carolingienne que s'ébauche la théorie sacramentelle du mariage.

Chez les Germains comme dans bon nombre d'autres traditions antiques (juives, arabes, africaines ...) le mariage se déroulait par étapes. D'abord accord entre les parties, puis transmission de l'épouse au mari. Mais avant même cette dernière étape, les époux sont soumis au droit matrimonial.

Le droit canon héritera de la tradition romaine, en une seule étape, la cérémonie. C'est le consentement qui valide le mariage.

Les interdits.

La question de l'inceste oppose les traditions germaniques chez qui elle n'existe pas, aux traditions juives, romaines et chrétiennes. L'Eglise va se montrer de plus en plus sévère à l'égard des mariages entre parents (la famille du conjoint est ainsi assimilée à la famille de sang interdisant le mariage avec la sœur d'une épouse décédée par exemple). L'Eglise impose ainsi des degrés en-deçà desquels le mariage est considéré comme incestueux. L'élargissement des degrés devient de plus en plus absurde.

Ce système d'interdiction de mariage au septième degré (un degré par génération) permet à certains couples de demander l'annulation de leur mariage qui n'aurait pas pu être dissous autrement. En 1215 (concile de Latran), les degrés sont réduits à 4. En 1917, ils ne sont plus que de 3. Jean-Paul II les réduira à 2 en 1983 (cousins germains).

Le mariage canonique

- le mariage seigneurial : seul le fils aîné se marie, le mariage ne regarde que les parents, pas l'Eglise, peu les époux. Les cadets s'engagent dans les ordres ou essaient de se trouver une riche veuve à épouser.
L'Eglise commence au 12^{ème} s. à affirmer la nécessité du consentement des époux pour légitimer l'union. La vérification de l'accord libre des époux apparaît.
- le prêtre va jouer un rôle de plus en plus important dans la célébration. Au début du 12^{ème}, le mariage se fait encore au préalable aux portes de l'église, c'est le père qui joint les mains des époux. Fin 12^{ème}, premier exemple français d'une remise de l'épouse à l'époux par le prêtre avec jonction des mains et vérification des consentements, forme qui s'imposera au Moyen-âge.
- On passe progressivement de la donation passive où les époux se contentent de répondre « oui » à la question du prêtre à la « donation active » où un dialogue entre les époux s'instaure. Ce n'est plus le prêtre qui joint les mains : une nouvelle compréhension s'impose, ce sont les époux qui se donnent mutuellement l'un à l'autre. Le prêtre prend acte de l'union. C'est encore la doctrine actuelle de l'Eglise catholique.

-

2) Le mariage civil

- Il est obligatoire pour tous les couples qui souhaitent un mariage religieux.
- Il n'est pas lié à la relation sexuelle (les unions libres ou le concubinage existent). Il est pensé dans le sens de l'éducation des enfants, qui, par sa nécessaire durée exige une association durable entre les deux éducateurs.
- Le Code civil donne trois éléments :
 - le mariage est une conjonction des sexes (art. 144)
 - il est un accord des volontés (art. 146)
 - il comporte un rite, scellé par l'Etat (art. 165)
 De l'accord des volontés sort un lien durable, le lien conjugal.

Les préludes au mariage

- Les fiançailles : qu'elles portent ou non ce nom, elles existent comme accord préalable au mariage. Cette première étape n'est pas reconnue par le droit français.
- Les formalités : certificat prénuptial, publication des bans, obligatoire, contrat de mariage, facultatif.

La célébration du mariage

C'est l'échange des consentements en présence du maire ou de son délégué, compétent territorialement (nécessité de résider sur la commune) qui reste la cause efficiente du mariage. Le local doit être accessible au public.

Conditions du mariage

- Il est sous-entendu (art. 144) que les deux époux doivent être de sexes différents, faute de quoi le mariage serait inexistant.
- Un âge minimum est requis : 18 ans pour l'homme, 15 ans pour la femme. (sauf dispense par le Procureur de la République)
- La volonté doit être consciente (manifestée par l'échange de oui), éventuellement confirmée par le tuteur ou le curateur le cas échéant. Mais aussi exempte de vice : violence et erreur. La violence comprend les pressions exercées sur l'un des époux, l'erreur peut être erreur de personne ou sur ses qualités essentielles.
- Interdictions de la polygamie, délai de « viduité » pour la femme en cas de remariage pour préserver la présomption de paternité (sauf présentation de certificat médical). Prohibition de l'inceste.

3) Le P.A.C.S

Voté avec difficulté à la majorité plurielle en 1997 après proposition parlementaire remontant à 1990-1993. Complété par des décrets d'application en 1999 et 2000.

Il se conclut par présentation au greffe du tribunal d'instance de sa résidence, à qui l'on remet une convention écrite en double exemplaire, qui précise la volonté d'établir ce pacs et les modalités matérielles choisies, ainsi que des justificatifs d'identité, de non union autre etc ...

L'objet du pacs est d'organiser une vie commune, d'être solidaire entre partenaires. Le pacs ne suppose pas de relation sexuelle entre les partenaires, on appelle ses participants des partenaires et non des concubins.

Il suppose des obligations : aides mutuelles, solidarité, y compris pour les dettes, et des droits : imposition commune au bout de trois ans, affiliation possible à la sécu du partenaire, succession.

4) La bénédiction du couple et l'Eglise protestante

Point de vue protestant sur la conjugalité et le mariage.

La Réforme marque une rupture avec l'Eglise catholique sur la question du mariage. Il y perd sa qualité de sacrement.

Luther et le mariage

Pour Luther, si Dieu a trouvé bon de créer l'homme et la femme comme êtres sexués, c'est que le sexe n'est pas une abomination et qu'il n'y a pas à avoir de suspicion vis-à-vis du plaisir que procure une relation sexuelle sauf en cas d'usage passionnel que Luther qualifié de péché.

Mais Luther ne s'arrête que rarement sur l'aspect affectif, sentimental, heureux de l'union sexuelle. La finalité de la relation conjugale reste la procréation, bénédiction de Dieu qui donne à l'humanité le pouvoir de donner la vie.

Il affirme que l'union conjugale engage tout l'être, former un couple dans cette union c'est enfin devenir de vrais êtres humains. Le mariage est un lieu où s'accomplit l'œuvre du Dieu créateur, « il conserve au milieu du péché et par son moyen tout le bien qu'il y a implanté en le bénissant. »

Pour lui aucun texte de l'Écriture ne permet de considérer le mariage comme un sacrement. En Eph. 5 ; 31-32, le terme grec mystère est faussement traduit par le latin sacramentum. Pour lui Dieu n'a pas conféré au mariage quelque signification sacramentelle.

Pour lui le mariage n'est pas un sacrement mais une bénédiction.

Calvin et le mariage

Dans la morale calvinienne, l'être humain original, c'est le couple : « L'homme et la femme sont les deux manifestations complémentaires du même être, la nature humaine. »

Le mariage est à l'origine d'un ordre relatif qui permet à l'humanité de ne pas sombrer dans le péché. C'est la « cellule de base » de la société.

La conjugalité est une nécessité pour la conservation du genre humain, le caractère qui définit le mariage est son indissolubilité, même s'il n'a pas été sanctifié devant le Christ. C'est sur cette cellule de base que s'édifie la société. En cas de conflit, le lien conjugal prime sur tout autre lien social.

Le but premier du mariage est l'union des époux dans l'amour et dans la foi. Le mariage est la condition naturelle de l'homme et de la femme, ils ne peuvent y échapper.

La procréation n'est pas le but premier du mariage, ce qui compte c'est de former un être complet. Les enfants ne sont pas primordiaux, il s'agira en priorité de savoir aimer son conjoint, le respecter et respecter la place que Dieu lui a donnée dans la création.

Définition du mariage protestant

Pour les Eglises protestantes, le mariage religieux en tant que tel n'existe pas, c'est le mariage civil qui est pleinement reconnu comme valable et suffisant. Les Eglises protestantes ne marient pas. Mais à la demande du couple, l'Eglise offre un culte de bénédiction du couple marié qui veut placer son union sous l'œil de Dieu et lui confier son avenir. La célébration est de l'ordre du témoignage.

Elle est l'occasion pour le couple chrétien d'exprimer sa reconnaissance à Dieu et de partager sa joie avec famille et amis, de prier et de chanter pour inscrire l'évènement dans leur projet relationnel et demander l'aide de Dieu pour cet engagement de fidélité et de durée.

Pour le protestantisme, il n'y a pas d'institution de mariage dans la Bible. Il est de l'ordre de la création, il relève de la responsabilité humaine. « Il est une réalité anthropologique qui concerne tous les hommes et pas seulement les seuls chrétiens. » (L. Gagnebin)

Certains placent cependant le mariage dans l'ordre sotériologique. Pour Jean Ansaldi, la société civile n'entre pas dans l'ordre de la création, mais relève de l'ordre de la création établi après la chute. La dimension chrétienne du mariage relève de l'alliance sotériologique réalisée en Christ.

L'Eglise ne célèbre pas un mariage mais un « culte de bénédiction ». La bénédiction est une parole chargée de puissance qui offre les dons de Dieu.

La tradition ecclésiale marque son attachement au concept d'altérité et à la vision du mariage comme lieu où fonder une famille.

Conclusion :**Les attentes des couples aujourd'hui**

- pour les couples hétérosexuels : désir de placer leur couple sous le regard de Dieu, et de recevoir sa bénédiction. C'est une façon d'officialiser leur union devant Dieu, et de se placer sous son regard bienveillant. Cela peut être l'occasion de témoigner, d'évangéliser famille et amis. Le côté traditionnel, voire folklorique n'est pas absent.
- Pour les couples homosexuels : la célébration correspond à une reconnaissance vis-à-vis de la famille. Il s'agit de faire valoir son droit de couple, sa légitimité. Dieu dit du bien de leur couple, ils veulent rendre grâce devant la communauté, pas nécessairement paroissiale. Ils veulent faire sentir la présence de Dieu dans leur union. Cela peut correspondre à un désir de manifester un véritable engagement, public de leur amour et de leur relation. Désir donc de montrer qu'ils sont un « vrai couple », et de dire que Dieu les accompagne dans leur vie de tous les jours, dans cet engagement de vivre dans l'amour, le respect et la fidélité.

Marie-Odile Miquel, d'après le travail d'Aurélie Koenig

Recension du livre de Laurent GAGNEBIN⁸,

La bénédiction du mariage, sens et enjeux de la célébration religieuse

Par le titre, du premier chapitre La bénédiction du mariage, acte pastoral et non pas sacrement, l'auteur situe d'entrée de jeu le mariage comme une donnée anthropologique et non pas sacramentelle :

« Affirmer que le mariage n'est pas un sacrement et n'a plus à être regardé comme tel, c'est l'inscrire dans l'ordre de la création comprise comme une œuvre divine pour tous et non plus dans le plan de salut dont relèvent, par exemple, le baptême et la cène. Le mariage appartient ainsi pour les Réformateurs à un droit naturel, relève du monde temporel, civil, voire politique. Cet ordre de la création est commun à tous les êtres humains ; il n'est pas réservé aux seuls chrétiens. Il représente une réalité proprement anthropologique avec toute son universalité. Luther insiste sur cela en déclarant que le mariage des infidèles n'est pas moins vrai que celui des chrétiens. »⁹

Le mariage dans la conception protestante de l'auteur est donc un droit universel, qui n'est pas réservé aux seuls chrétiens.

Avant, p. 16, l'auteur parle de conjugalité comme d'un don donné aux humains par Dieu, en référence à la notion d'aide de Genèse 2/18 : « Il n'est pas bon que l'homme soit seul. Je vais lui faire une aide qu'il aura comme partenaire. » Il est intéressant de constater que, très finement, l'auteur ne rentre pas dans des notions de genre et reste dans le concept de conjugalité.

Il conclue ce chapitre avec une invitation à ouvrir la réflexion liturgique aux questions de divorce, en y incluant la problématique du divorce (proposition analogue à celle d'O. Abel).

Le second chapitre a comme titre : La bénédiction du mariage, un rite de passage.

Dans ce chapitre, l'auteur rappelle que les célébrations religieuses ont un rôle indispensable pour la cohésion des sociétés, ainsi que d'autres cérémonies, comme le mariage civil qui fait, selon l'auteur partie de « la catégorie des invariants anthropologiques. » Dans la théologie

⁸ Collection Edifier et former, Lyon, éditions Olivétan, 2006

⁹ Laurent GAGNEBIN, *La bénédiction du mariage, sens et enjeux de la célébration religieuse*, collection Edifier et former, Lyon, éditions Olivétan, 2006, p. 18

protestante, parler du mariage comme d'un rite de passage n'est pas une dévalorisation du mariage civil, acte indispensable et précédant la bénédiction en église.

D'après André Gounelle, le pasteur et l'Église ne font qu'accompagner le mariage.

Il distingue cependant la conjugalité (qui a des fondements bibliques) et le culte de mariage, qui est forcément une construction liturgique.

La référence à l'article de Pierre Bühler, « Pour un usage évangélique du rite », est prégnante¹⁰.

Une idée émerge de ce chapitre : les sociologues soulignent combien les sociétés ont tendance à valoriser les rites de passage qui renforcent la cohésion de la société, au détriment de ceux qui l'ébranlent.

Le troisième chapitre, avec comme titre Du mariage civil, nous éclaire sur les affirmations du chapitre précédent : si le mariage civil est si important pour les protestants, c'est aussi que : « Les protestants français avaient, dès 1804, bien vu que le mariage civil et son maintien servaient leurs intérêts dans la mesure où il représentait un barrage au retour, sans cesse demandé, à l'ordre du mariage sacrament. Cet ordre niait et rendait impossible la vérité des unions protestantes échappant à sa domination et à son emprise. »¹¹ En effet, d'un point de vue historique, il peut être utile de rappeler que les unions protestantes n'étaient pas reconnues comme telles, puisque qu'elles n'apparaissaient pas dans les registres catholiques.

Pourtant, on ne saurait réduire la théologie protestante à l'histoire religieuse agitée française, juste mieux comprendre une certaine véhémence à ne pas marier à l'église du côté protestant.

De fait, la théologie protestante, a considéré dès le départ que l'Église ne marie pas et « Il convient de rappeler qu'aux premiers temps de la Réforme les bénédictions nuptiales avaient lieu au cours du culte dominical et paroissial. La cérémonie devait de toute façon, quand ce n'était pas le dimanche, se dérouler au cours d'un des services réguliers de la semaine. Cette habitude correspond d'ailleurs à cette volonté protestante (...) de donner une claire publicité au mariage et de ne pas le confiner dans une cérémonie privée ou secrète. »¹²

¹⁰ La place faite à cet article nous a amené à l'étudier et à le discuter en groupe.

¹¹ Laurent GAGNEBIN, *La bénédiction du mariage, sens et enjeux de la célébration religieuse*, collection Edifier et former, Lyon, éditions Olivétan, 2006, p. 38

¹² Laurent GAGNEBIN, *La bénédiction du mariage, sens et enjeux de la célébration religieuse*, collection Edifier et former, Lyon, éditions Olivétan, 2006, p. 40

Pour conclure ce chapitre, l'auteur nous propose un texte idéal de faire-part, dans lequel les principes protestants du mariage sont explicites: « Avec leurs familles, David et Valérie ont la joie de vous faire part de leur mariage qui sera célébré à la mairie d'Uzès, le samedi 6 décembre à 14h30. Avec leurs Églises, leurs familles et leurs amis, ils remercieront Dieu qui les a donnés l'un à l'autre et ils recevront sa bénédiction sur leur union au temple de Brignon, le même jour à 15h30. »

Le mariage a lieu à la mairie, et la bénédiction de l'union déjà reconnue, au temple protestant. C'est aussi un moment de louange pour exprimer la joie de cette union.

Ces principes protestants ont été, selon l'auteur, souvent très mal traduits dans les liturgies de bénédiction de mariage, avec une cléricisation du pasteur, la perte de la tradition du consentement mutuel pour un consentement passif, bref une sorte de « déréformation » continue !

Ce mouvement semble rectifié, puisque les deux liturgies proposées en fin d'ouvrage sont fidèles aux principes protestants, voire exemplaires, selon l'auteur, dans le cas de la liturgie luthérienne de 1980.

Il termine ce chapitre avec une vingtaine de lignes qui concernent particulièrement les bénédictions d'unions de personnes de même sexe. Il s'appuie sur des arguments à fondement juridique : le mariage est fait à la mairie, et la bénédiction du mariage à l'église. Le pacs est fait chez le greffier (on a vu que la situation a évolué), et pour le moment rien n'est proposé à l'église, alors que d'autres Eglises protestantes proposent des cérémonies. Puisque les Eglises protestante ne marient pas mais posent une bénédiction sur le couple déjà marié, alors ce serait honnête d'ouvrir la réflexion.

Il donne trois raisons: « D'abord écouter, rencontrer, respecter celles et ceux qui s'engagent, aussi sérieusement d'ailleurs que les hétérosexuels, dans une vie de couple homosexuel ; ensuite, reconnaître un état de fait nouveau et important créé par l'instauration récente du pacs ; enfin, prendre le temps de penser et rédiger des textes liturgiques clairs et sans ambiguïté dans la mesure où ils ne sauraient se confondre avec des liturgies de mariage. Il conviendrait d'ailleurs de le dire d'emblée dès le début d'une telle célébration. »¹³

Nous voyons là que Laurent Gagnebin respecte le souhait du texte du CPLR : des liturgies sans ambiguïté, qui ne se confondent pas avec des bénédictions de mariage.

Le chapitre 4 met en avant l'importance de l'entretien.

Le chapitre 5 porte sur les Questions Liturgiques.

¹³ Laurent GAGNEBIN, *La bénédiction du mariage, sens et enjeux de la célébration religieuse*, collection Edifier et former, Lyon, éditions Olivétan, 2006, p. 46

L'auteur commence ce chapitre en soulignant que la liturgie de « Bénédiction d'un couple à l'occasion de son mariage » est, dans l'Eglise réformée de France, une référence utile et non pas une norme intangible.

Plusieurs remarques sont faites :

- La bénédiction est l'expression d'une bonne parole, par l'adverbe QUE (que Dieu vous bénisse), de manière à mettre l'accent sur la dimension priante de la bénédiction, loin d'une efficacité cléricale
- Ne pas se sentir lié par une formulation trinitaire, qui risque de copier les formulations sacramentelles, et qui n'est pas propre au protestantisme – dans ce même ordre d'idée, refuser les bénédictions d'alliance
- Garder la théologie de la Grâce comme présupposé théologique (par exemple concernant la place des engagements, qui sont placés après la bénédiction)
- Bannir la formule « Devant Dieu et devant son Eglise », reste d'un cléralisme antique et catholique romain
- « Il convient d'être attentif aux situations particulières », phrase bien connue de la liturgie ERF et de Bernard Raymond
- Encourager les époux à prendre en charge la prière d'intercession, pour ouvrir la perspective

Il termine avec un très beau passage, qui souligne que la légitimité du mariage vient du consentement mutuel des époux :

« Des engagements intérieurs, un amour vrai, premier et authentique, une union fondamentale, elle aussi vécue devant Dieu et avec lui (si on y croit), et cela indépendamment de l'État et des Églises, représentent une réalité telle que, sans elle, le passage par la mairie et l'église est un leurre. Ce qui est humain, profondément humain, dépasse et transcende de telles réglementations et toutes les formes destinées à canaliser et contrôler l'amour, voire le mettre sous tutelle. Un amour qui ne serait que légitime est un amour mort, disait Nicolas Berdiaeff, parce que 'l'amour est toujours illégitime'. »¹⁴

Joan Charras Sancho, janvier 2010

¹⁴ Laurent GAGNEBIN, *La bénédiction du mariage, sens et enjeux de la célébration religieuse*, collection Edifier et former, Lyon, éditions Olivétan, 2006, p. 66

Quelle éthique de la bénédiction ?

Dans le catholicisme mais aussi dans le luthéranisme, en accord d'ailleurs avec des exemples que l'on trouve dans la Bible, la bénédiction peut s'appliquer en dehors du genre humain : les maisons, les animaux. Quelle est notre position ? Où plaçons-nous les limites ? On imagine la difficulté à baptiser les canons...

Du point de vue des couples, la bénédiction et la morale ont eu historiquement des relations difficiles. La « morale chrétienne de la famille » a été perçue à juste titre au tournant des années 60 comme oppressive, contraire à l'épanouissement des personnes, niant la sexualité et son importance pour le développement du couple. Elle a pu être accusée, à raison, d'être une façon d'assurer l'ordre patriarcal dans le couple et la famille. Il n'est pas sûr que cette dénonciation ne soit plus nécessaire aujourd'hui pour une partie des réalités vécues par nos contemporains : comme l'écrivait Paul Ricoeur en 1960 : « Le procès du mariage est toujours une tâche possible, utile, légitime, urgente (...) toute éthique de contrainte engendre la mauvaise foi et l'imposture¹⁵ ».

Comment lever cette pression sans laisser les couples abandonnés hors de toute réflexion sur la « juste » relation ? Quand on va plus loin que l'éthique traditionnelle, que construit-on, et sur quelles bases ? Comment proposer, non pas une « éthique de contrainte » mais une réflexion commune aux couples qui sont souvent encore dans une période sans nuage au moment de projet de bénédiction, alors que l'expérience montre que vivre à deux, c'est aussi se faire du mal, et qu'au nom de l'amour, on peut aussi blesser.

Cette recherche d'une « juste » relation est d'autant nécessaire que l'intention du mariage change : quand la procréation, la perpétuation de l'espèce, d'un nom, l'héritage d'un patrimoine étaient la finalité, le bonheur des couples pouvait apparaître comme secondaire. Aujourd'hui, selon Ricoeur, la procréation est incluse comme une finalité possible et non plus une finalité obligatoire de la sexualité : est désormais porté « en tête des fins du mariage la perfection de la relation interpersonnelle¹⁶ ». Est rejointe l'éthique conjugale protestante qui donne au couple une validité même en dehors du projet d'enfant. Comment le projet d'enfant prend place dans cette nouvelle fin ? Comment les relations interpersonnelles se développent-elles s'il n'y a pas la possibilité ou la volonté d'avoir des enfants ?

¹⁵ « Sexualité, la merveille, l'errance, l'énigme », in Paul Ricoeur, *Histoire et Vérité*, Paris, 1955, 1964, 1967, Points Essais, p. 230

¹⁶ *ibid.*, p. 231

Que mettons-nous derrière l'idée de « perfection de la relation interpersonnelle » ? Quel projet de vie peut demander une bénédiction publique au sein de la communauté chrétienne, autrement dit : quelles demandes de bénédiction sont recevables de la part du ministère de l'Église ? Dans la pratique, le pasteur est amené à évaluer, discerner, voire trancher. Pour la bénédiction d'un couple, présupposons-nous des valeurs de référence ? N'annonce-t-on la bénédiction de Dieu qu'à un couple qui respecterait une éthique minimum ?

Mais ne serait-ce pas concevoir la bénédiction comme une « imprimatur » à un couple « dans la ligne », ce qui serait en contradiction avec une bénédiction d'abord conçue – c'est une position, pas la seule – comme envoi vers la vie à choisir, pari, ouverture, annonce que Dieu accompagne de son amour et de sa grâce justement dans ce qui fait difficulté ?

Par ailleurs, n'y-a-t-il pas le risque de vouloir décider à la place des personnes ce qu'est une « vie bonne », de vouloir décider à leur place de leur vie, de se prendre pour le sauveur à la place du Sauveur ?

On pourrait se demander si la bénédiction ne commence pas avant la bénédiction : c'est le travail de préparation avec le couple qui doit être l'occasion de faire réfléchir le couples sur les aspects problématiques de son fonctionnement, l'aider à s'ouvrir à la vie quand il est perçu des difficultés par l'accompagnant. Il y aurait obligation de dialogue, pas de résultat ni de condition à la bénédiction.

Mais on voit bien la limite pratique de cette position : que répondre à un couple où la violence, l'écrasement de l'un par l'autre sont flagrants et où le travail de préparation ne bouge pas ou pas suffisamment les choses ? Le geste liturgique ne risquerait-il pas de couvrir l'inacceptable ? D'ailleurs, n'est-ce pas ce qui fut reproché au mariage « traditionnel » ?

On le voit en tout cas, la réflexion éthique a une place importante dans la préparation, occasion pour le couple de se penser avec un tiers. Quels éléments de réflexion travailler avec le couple sur les relations à l'intérieur du couple ?

Paul Ricoeur voyait dans l'éthique conjugale des modernes, une reprise heureuse de l'érotisme par l'agapé chrétienne : « un effort limité, mais partiellement réussi pour reconstituer un nouveau sacré, axé sur l'alliance fragile du spirituel et du charnel dans la personne¹⁷ ». Cette éthique met en premier la tendresse comme moyen de reconnaissance mutuelle, de personnalisation mutuelle : chacun fait de l'autre une personne, l'aide à se développer comme personne. Cela implique la reconnaissance et la recherche de l'altérité de l'autre, quel que soit sa différence ou son identité initiale de genre, d'origine sociale ou culturelle.

¹⁷ibid., p. 228

Pour Ricoeur, cette éthique de la tendresse transpose de la sphère politique à la sphère sexuelle la règle de justice, de respect d'autrui, d'égalité des droits et de réciprocité dans l'obligation. D'autres valeurs peuvent être évoquées, qui sont d'ailleurs citées pour certaines lors du mariage civil: Solidarité, sollicitude et écoute (cf. le « *J'aurai du temps pour toi* » dans la liturgie ERF), non-violence, dignité, y compris dans le domaine sexuel.

Comment penser la « fidélité » aujourd'hui alors que 30% des hommes et 27% des femmes reconnaissent avoir déjà trompé leur conjoint et 37% des personnes interrogées se laisseraient tenter s'ils avaient la certitude absolue de ne jamais être pris (50% des hommes) ? (enquête TNS-Sofres-FHM publiée le 4 juillet 2008).

A quoi est-on fidèle quand on parle de fidélité ?

Une discussion a lieu dans le groupe sur ce thème.

Dans la Bible, dans les histoires de l'Ancien Testament, les couples n'ont pas l'air de reconnaître la fidélité comme une valeur structurante dans le couple : il peut être fait appel (y compris par des femmes) à des servantes pour faire des enfants, les hommes n'hésitent pas à « donner » leur femme à un tiers pour se protéger, etc. Pourtant, l'adultère est sévèrement puni. Cela traduit surtout un sens du respect des femmes très limité, elles apparaissent comme des marchandises propriétés de leur mari.

Un thème traverse le texte biblique : Dieu est un Dieu jaloux qui demande la fidélité à son peuple et qui lui même s'engage dans la fidélité vis-à-vis de son peuple. Tout l'Ancien Testament est rythmé par les infidélités du peuple, le courroux de Dieu, le peuple puni, puis Dieu qui revient sur sa colère, et le peuple sauvé mais qui recommence... Tendresse, fidélité et punition de Dieu sont présentes dans l'histoire face à l'infidélité chronique du peuple. Cela peut-il, doit-il s'extrapoler aux couples ? Oui, pour ceux qui pensent que les Églises ont un rôle pour « amener » les gens à vivre certaines valeurs. Dans cette approche, une bénédiction - « bénédiction approbation » - pourrait être refusée si le couple ne vit pas ou ne veut pas vivre la valeur de fidélité. Quelle tension entre exigence nécessaire et risque d'un nouveau légalisme ?

Une compréhension plus modeste de la bénédiction - « bénédiction envoi » - peut amener à une autre approche : la bénédiction comme un acte de foi du couple, l'ouverture d'un devenir qui prendrait en compte les réalités construites socialement, l'histoire des personnes jusque-là. L'absence de cadre légal pour les couples homosexuels n'a pas facilité l'habitude de la fidélité, cela a fait exister pour certains une dissociation entre fidélité sexuelle et sentimentale. Ce qui pose des questions de fond : faut-il réduire la fidélité à la fidélité sexuelle, mais inversement peut-on dissocier le charnel du spirituel ou du charnel ?

Les appels de Paul à un usage responsable de la liberté ouvrent d'autres questions qui ne tranchent pas pour autant le débat.

Dans les années 1970, l'appel à la fin de la « propriété » des corps d'un membre du couple sur l'autre, la dénonciation de la « jalousie » comme un mauvais sentiment ont donné lieu à des expériences d'amour libre. Cette démarche énoncée en terme de « libération sexuelle » correspondait à une forte critique féministe sur le patriarcat : la fidélité demandée à la femme (que n'appliquait pas l'homme) avait comme objectif de s'assurer que les enfants étaient bien ceux du mari et que l'héritage resterait dans la famille... Plusieurs participants du groupe décrivent pour l'avoir vécu le décalage entre les discours volontaristes sur la fin de la jalousie et la réalité où cela n'était pas bien vécu, où la « liberté » d'un membre du couple était une douleur pour l'autre et pesait sur la relation de couple. Il est pointé la réalité actuelle des clubs échangistes où l'apparence de consentement des deux membres du couple peut cacher des situations où les femmes abdiquent leur dignité pour ne pas perdre leur compagnon, la femme devient une monnaie d'échange qui permet à l'homme d'assurer sa position, situation connue dans l'anthropologie et qui nous ramène au texte de l'Ancien Testament. Ces descriptions montrent que tout en restant critique sur la fidélité quand elle n'est qu'un discours pouvant masquer une appropriation de la femme par l'homme (ce qu'elle n'est pas automatiquement), il faut rester lucide sur le coût pour les personnes et pour le couple de l'infidélité, un coût qui peut être inégalement partagé dans le couple et qui peut lourdement peser de manière non-dite.

Les pasteurs présents ayant accompagné des couples dans des préparations de bénédiction de couples homos comme hétéros témoignent que cette question de la fidélité est couramment abordée à cette occasion : quel accord a construit le couple sur le sujet ? En cas d'infidélité, est-il convenu de le dire ou pas à l'autre ? Comment naviguer avec le moins de dégât possible entre « refus du mensonge » et dégâts de l'« idéologie de la transparence » ? La confiance entre les membres du couple risque-t-elle d'être malmenée dans le cas où les choses sont dites, dans le cas où elles ne le sont pas, dans celui où la situation est découverte ?

Quelle que soit la position sur la conditionnalité ou non de la bénédiction liée au respect de la fidélité, ce doit être un sujet abordé dans la préparation.

Toutes ces questions sont générales aux couples. Y-a-t-il des questions spécifiques aux couples de même sexe ?

La question de l'altérité est souvent renvoyée aux couples de même sexe. Mais ne fait-elle pas finalement plus problème dans les couples hétérosexuels car la différence de sexe pourrait donner l'impression que le problème de l'altérité est d'emblée réglé, ce qui est loin d'être toujours le cas ?

La question des enfants ne se pose-t-elle pas à front renversé : dire aux couples hétéros qu'ils n'ont pas forcément à se sentir obligés d'avoir des enfants ; aux couples de même sexe que cette possibilité ne leur est pas forcément interdite ?

Le développement de la PMA pour les couples de femmes ne fait-il pas rentrer une partie de ces couples dans les mêmes questions que les couples hétéros ? Les couples de femmes ne risquent-ils pas de passer face au projet d'enfant de « l'impossibilité » à « l'obligation » ? Et si le projet échoue, n'y-a-t-il pas des dégâts spécifiques à se voir renvoyées à la case « impossible » après s'être fortement persuadé que c'était « obligatoire » ?

Les projets de co-parentalité (un couple d'hommes et un couple de femmes qui s'engagent ensemble dans un projet d'enfant) ne posent-ils pas de nouvelles questions à l'accompagnement pastoral ? Dans quelle mesure trouve-t-on les mêmes questions que dans les familles recomposées, notamment la place du beau-parent ? Cela ne doit-il pas être pris en compte lors des bénédictions de couple mais aussi des baptêmes ? Quid de la difficulté des « papas » à prendre leur place face aux « mamans » que certains témoignages de co-parentalité commencent à laisser apparaître ?

Dans les préparations, la relation à la famille, à la visibilité du couple dans la famille, auprès des parents peut être un enjeu de réflexion avec le couple et doit être pris en compte lors de la célébration elle-même : quelle écoute des parents par le pasteur ? Quelle place pour eux dans la célébration ?

Quelle place dans la société le couple est-il censé occuper ? En effet, une éthique de la bénédiction qui refermerait tout sur le bonheur du couple ne fait-il pas du couple une fin en soi, ne donne-t-elle pas l'humain comme *telos* de l'humain, alors que son *telos* devrait être la vie en Christ ? L'éthique chrétienne traditionnelle prévoit une ouverture du foyer à l'engagement charitable, qui peut s'exprimer lors de l'intercession. La théologie chrétienne assigne au couple homme-femme une mission de vie qui peut être une manière d'élargir la notion de fécondité, de la fécondité biologique à la fécondité sociale, qui trouve d'ailleurs des échos dans la Bible (la bénédiction des personnes entraîne une multiplication des récoltes, du cheptel et pas seulement la naissance d'enfants). Une manière de rendre louange à Dieu et de préparer les chemins de son Royaume.

Supposons-nous un modèle de société quand nous bénissons ? Tolérance, humanisme universel, priorité de l'humain ? Que dit pour la société notre refus des mariages d'argent, de convenances familiales, du rapt de la fiancée, des attitudes racistes, de l'exclusivisme ou du fanatisme religieux ? Comment interpréter le regard généralement positif dans le protestantisme sur les unions catholiques-protestants ? Voulons-nous être critiques sur le renfermement sur soi dans le consumérisme qui concerne bien des couples ? Que dit à la société l'ouverture de la bénédiction aux couples de même sexe ? Certains y voient une dangereuse mise à égalité des couples de même sexe vis-à-vis des couples hétérosexuels qui menacerait la structuration du symbolique autour de la différence des sexes ; on pourrait y voir une annonce de l'amour inconditionnel de Dieu à toute la création.

Stéphane Lavignotte (avec Bettina Cottin), juin 2010

Couples et histoire

Proposition de départ : un couple c'est la résultante de deux histoires en vue d'une histoire commune.

Remarques préliminaires :

Je suis pasteur après avoir été successivement biologiste végétal, enseignant et éducateur, ceci conditionne fortement mon abord de la question de la place de l'histoire dans le couple.

Réalité biologique : la sexualité est à considérer comme un mélange venant permettre la recombinaison de diversité dans le vivant. Ce mélange va de la scissiparité (reproduction par divisions) à la sexualité chez les micro-organismes – protozoaires et bactéries. Il va aussi de la monoécie (plante ayant tous les organes sexuels sur la même plante) à la dioécie (organes sexuels sur des plantes séparées) chez les plantes. On peut observer aussi bien l'hermaphrodisme (permanent ou transitoire) que le dimorphisme sexuel chez les animaux supérieurs. Avec comme variante la sexuaction alternée chez certains reptiles et poissons. Une mention doit être faite pour la parthénogenèse observée chez certains insectes sociaux (Hyménoptères : abeilles, guêpes, bourdons, et fourmis...) ou parasites (Hémiptères : pucerons en particuliers) Chez certains animaux (punaises, par exemple) la sexualité passe par des viols traumatiques systématiques.

- Pour les mammifères : dimorphisme sexuel strict, soit endo et exogamie selon les cas.
Pour les humains : héritage du dimorphisme commun aux mammifères mais introduction d'une distinction culturelle, déjà présente en filigrane chez certains mammifères (et chez les primates).
 - la mise en couple ne correspond plus exclusivement à la mise en commun de patrimoines génétiques mais aussi de patrimoines réels : fonciers, immobiliers, financiers, culturels, culturels, langagiers, gastronomiques... Sans oublier la dimension « amoureuse » qui tient tout à la fois du biologique et du culturel au sens large

Réalité anthropologique : Ainsi, le couple comme résultant de deux lignées apparentées ou étrangères l'une à l'autre. La différence ou l'identité sexuelle n'étant alors qu'un élément particulier du couple, avec en sourdine la capacité réelle ou symbolique de fécondité et de parentalité. Mais il s'agit alors là du projet au sens large du couple qui se constitue. Le projet est alors nourri des différences qui alimentent son élaboration et sa mise en œuvre.

La constitution du couple à partir de l'histoire au sens large de ses membres

Vivre en couple pour des humains, aujourd'hui dans le monde occidental, c'est, à partir d'une rencontre décisive, pour deux individus¹⁸, de décider de mettre en commun leur vie biologique, culturelle, intellectuelle, spirituelle, économique. Cette décision va être soudaine ou progressive selon les cas. Mais il va toujours y avoir une période de probation, accompagnée ou non de cohabitation avant la décision définitive.

Cette période probatoire – fiançailles, période à l'essai, concubinage... – est en général consacrée à l'ajustement progressif de deux cultures. Deux trajectoires distinctes viennent de se rencontrer, elles pourraient continuer parallèlement ou de manière divergente... la volonté de faire « couple » s'accompagne en, général d'une harmonisation des pratiques, langages, habitudes. Cette harmonisation progressive se poursuit au-delà de la mise réelle en couple et fait que chez certains vieux couples on constate fréquemment des identités langagières, des similitudes de réactions face aux événements, des intuitions simultanées identiques etc.... qui peuvent faire penser à une véritable télépathie.

Cette période probatoire n'est pas sans risques conflictuels tant les habitudes financières familiales d'origine, par exemple, peuvent être différentes ! Mais la résolution des ces « mini-conflits » tend à resserrer les liens du couples et à donner au sentiment « amoureux » une solidité qui va contribuer à surmonter les forces centrifuges toujours présentes dans le couple.

C'est donc cette différence issue de l'histoire qui va permettre de structurer un présent et un avenir commun. Il y a de la médiation pour chacun des membres du couple par rapport à leurs milieux et familles d'origine. Même dans l'appartenance à des milieux très semblables, cette médiation reste nécessaire pour fabriquer du lien par delà le sentiment qui a provoqué ce lien.

David Steward, juin 2010

¹⁸ Dans un souci de simplicité, la possibilité d'associations existentielles durables à plusieurs (polyandrie, polygamie, trio et...) n'est pas ici développée. Mais alors la problématique ci développée serait a priori la même, juste rendue plus complexe par le nombre de composantes.

Une préparation en quatre étapes

Introduction

J'ai eu l'occasion d'accompagner trois couples d'amis – deux hétérosexuels et un de même sexe – pour la préparation de leur bénédiction de mariage ou de pacs. J'ai proposé à chacun de ces couples un même format de préparation, fondé sur quatre étapes. Chacune d'entre elles mêle le travail personnel et/ou en couple aux entretiens d'une à deux heures.

La première étape s'appuie sur la tradition quaker des avis et conseils ; je l'ai utilisée pour le premier couple dont l'un des partenaires venait de cette tradition religieuse et reprise ensuite après avoir constaté la liberté de parole que ces questionnements occasionnaient.

La seconde se centre sur divers textes bibliques évoquant le couple, la sexualité et l'amour : les deux récits de création de la Genèse et le réemploi de Genèse 2:5-24 dans le Nouveau Testament, l'évocation de David et Jonathan et de Ruth et Noémi et le Cantique des cantiques, les chapitres 7 et 13 de 1 Corinthiens. Il m'a semblé enrichissant d'affronter le mythe du « modèle biblique » du couple et d'envisager avec touTEs une assez large pluralité d'options – intégrant des références possibles à l'amour de personnes de même sexe et l'accent paulinien sur le célibat.

La troisième étape permet de réfléchir, à partir de l'hymne d'Ephésiens 1:3-14, au sens de la bénédiction. Pour cette étape, comme pour la précédente, les questions orientaient sans l'enfermer un partage sur les textes bibliques proposés.

La quatrième étape concerne la célébration elle-même, son sens mais aussi les aspects pratiques de son déroulement. Un ensemble de questions ont été proposées comme pense-bête pour éviter de négliger un aspect de la célébration et permettre de la construire à partir de l'expérience des deux partenaires.

Document : Quatre étapes

Chacune de ces étapes fera l'objet d'un travail –personnel (1) ou en couple (2, 3, 4) et d'un entretien qui nous permettra de préparer ensemble votre bénédiction d'union.

1 Faire l'historique d'un amour

L'objectif de ce premier moment est que chacun des partenaires examine seul sa compréhension de l'amour en général, de l'amour qui le lie à la personne à laquelle il a choisi d'unir sa vie et le sens donné à la bénédiction d'union. Les questions ci-dessous ne sont pas exclusives mais devraient permettre d'engager le dialogue sur les principaux enjeux de votre démarche.

... c'est parler d'amour en général :

Quels sont les modèles qui ont nourri ma conception de l'amour ?

Quelles attentes ont pu naître de ces modèles ?

Quelles ont pu être, dans mon expérience, en particulier quand elle différait de ces attentes, les déceptions, les frustrations, les altérations et les joyeuses surprises ?

... c'est parler d'amour en particulier :

Comment et pourquoi mon (ma) partenaire m'est apparu(e) comme la personne que je pouvais choisir d'aimer ?

Quel me semble être le projet de vie qui nous lie ?

Comment est-ce que je pense supporter les altérations de ce projet de vie ? Y a-t-il des obstacles qui m'apparaissent incontournables ?

... *c'est parler de bénédiction d'union* :

Qu'est-ce que l'union qui nous lie selon moi ?

Ai-je besoin d'un cadre juridique pour la formaliser ? Quel me semble être le meilleur ? Celui auquel j'aspire ?

Que représente pour moi la demande de bénédiction d'union ?

2 Relire quelques textes bibliques sur le couple

La cérémonie à laquelle vous souhaitez vous préparer est une démarche chrétienne ; cette seconde étape nous permettra de relire ensemble quelques textes bibliques sur le couple, l'alliance et l'amour ; nous circulerons librement des textes à vos expériences : n'ayez donc peur ni de l'étrangeté éventuelle de ces textes, ni de vos peurs, de vos doutes ou de vos questions, voire de vos désaccords avec eux. Vous pouvez les lire et aborder ensemble les questions proposées.

Questions sur Genèse 1 : 1 – 2 : 4

- 1) Quelle place est assignée au couple dans l'ensemble de la création ?
- 2) Que vous semble dire Genèse 1 :27 sur : la relation de l'humanité avec Dieu ? l'homme, la femme ? l'homme et la femme ?
- 3) Quelle finalité ce texte donne-t-il au couple ? Pourquoi à votre avis ?
- 4) Que peut dire ce texte à des couples de même sexe ? des couples sans enfant ? des personnes célibataires ?

Questions sur Genèse 2 : 5-24 et la reprise du v. 24 en Matthieu 19 :1-9, 1 Corinthiens 6 : 12-16 et Éphésiens 5 : 21 – 6 :9

- 1) Quelle place est assignée au couple dans l'ensemble de la création ?

- 2) Quelles différences notables remarquez-vous ici par rapport à Genèse 1 :27 au sujet de la relation de l'humanité avec Dieu ? l'homme, la femme ? l'homme et la femme ?
- 3) Qu'est-ce qui est constitutif du couple selon le v.24 du chapitre 2 ?
- 4) Quel éclairage apporte le v.24 dans les utilisations qui en sont faites par les auteurs du Nouveau Testament (Matthieu 19 :1-9, 1 Corinthiens 6 : 12-16 et Éphésiens 5 : 21 – 6 :9) ?

Questions sur Ruth 1 : 14-22 et 2 Samuel 1 : 17-27

- 1) Qu'est-ce qui caractérise l'attachement de Ruth à Noémi ?
- 2) Qu'est-ce qui caractérise l'attachement de Jonathan à David ?
- 3) Ces textes vous paraissent-ils illustrer des modèles de couples de même sexe ?
- 4) Quelle peut être leur utilité dans une réflexion sur le couple ?

Questions sur le Cantique des cantiques

- 1) De quoi est-il question dans ce texte ? Que vous inspire la présence de ce livre dans le canon biblique ?
- 2) Que vous évoquent les descriptions physiques qui jalonnent ce poème ?
- 3) De quelle nature est la relation qui se tisse entre les protagonistes principaux ?
- 4) Pourquoi ce texte parle-t-il autant d'anxiété, de violence, de mort ?

Questions sur 1 Corinthiens 7 : 1-40

- 1) Quel statut Paul donne-t-il dans ce texte à la sexualité ?
- 2) Que signifie pour vous l'invitation que fait Paul à ne pas changer de condition ?
- 3) Paul fait-il ici une sévère critique de tout lien conjugal ?
- 4) Quel enseignement un couple chrétien peut-il tirer de ce passage ?

Questions sur 1 Corinthiens 13 : 1-13

- 1) De quel amour est-il ici question ?
- 2) Qu'est-ce qui le caractérise selon les v. 4-8 ?
- 3) Sur quoi repose la singularité de l'amour ?
- 4) Comment intégrer cet hymne à l'amour à une vie de couple ?

3 Examiner le sens d'une bénédiction

C'est encore une fois aux textes bibliques que nous nous référerons pour examiner ensemble le sens chrétien de la bénédiction, non sans la remettre en relation avec ce que vous avez l'un et l'autre dit à la première étape.

Questions sur Éphésiens 1 : 3-14

- 1) Qui est béni selon ce texte ?
- 2) Qui bénit selon ce texte ?
- 3) En quoi consiste le fait d'être béni ?
- 4) Que signifie pour vous l'expression « en Jésus » ?

4 Mettre au point la célébration

Pour notre dernière étape, nous élaborerons ensemble la célébration de la bénédiction d'union ; beaucoup des éléments seront une conséquence directe de nos entretiens : vous aurez donc une très grande liberté dans la préparation et l'élaboration de cette cérémonie. Elle aura deux pôles principaux : la célébration de votre amour et la lecture d'un texte biblique. Ces quelques questions – les dernières de ce temps de préparation mais pas, je l'espère, de votre vie de couple – devraient nous aider pour cette dernière étape. N'hésitez pas à y ajouter toutes les vôtres !

...dans ses aspects liturgiques :

Parmi les éléments suivants, quels sont ceux que vous souhaitez retenir pour votre bénédiction d'union – sachant que 3, 5 et 6 sont difficilement supprimables ?

- 1 accueil
- 2 louange
- 3 lecture biblique
- 4 prédication
- 5 engagements
- 6 bénédiction
- 7 repas du Seigneur

Voudriez-vous ajouter d'autres moments à cette cérémonie ?

Dans quel ordre souhaitez-vous que ces moments soient articulés ?

A qui comptez-vous demander de prendre en charge les différents moments de la célébration ?

Quel texte biblique vous paraîtrait approprié pour être lu ce jour ?

Souhaitez-vous qu'un commentaire soit apporté à cette lecture biblique ?

Qui souhaitez-vous entendre prononcer la parole de bénédiction ?

Y'a-t-il un ou des chants que vous aimeriez introduire dans cette célébration ?

... dans ses aspects humains :

Souhaitez-vous que cette célébration ait pour cadre une communauté chrétienne particulière ou se tiendra-t-elle dans un cadre plus intime (amical et/ou familial) ?

L'assistance sera-t-elle majoritairement ou non composée de personnes partageant votre démarche chrétienne ?

Quelle sera l'implication de vos familles et amis ?

Y'a-t-il des personnes ne partageant pas vos convictions chrétiennes et que vous aimeriez voir prendre part à cette célébration ?

... dans ses aspects pratiques :

Quel lieu avez-vous réservé pour votre célébration ?

Jean Vilbas, Mars 2011

Deux ans de bénédiction pour les couples de même sexe à La Maison Verte

En janvier 2009, j'ai été amené à rencontrer le Comité national de La Mission populaire évangélique suite à la demande d'un couple, Éric et Guillaume, demandant une célébration avec prière de bénédiction. Deux ans après, il m'a été proposé de le rencontrer à nouveau pour faire un point. C'est ce bilan fait avec le CN que je partage ici.

Combien ?

Depuis cette date, trois célébrations de ce type ont eu lieu : après Éric et Guillaume, ce fut Brigitte et Marina, puis Monica et Aurélie. J'en prépare une actuellement.

Premier constat : une crainte commune au CN et à La Maison verte était la « déferlante » de ce type de demandes une fois qu'il serait su qu'elles pouvaient se dérouler chez nous. Cela n'a pas été le cas. En fait, avant le PACS, ce type de demandes était très nombreux et accueillies par de rares Églises (Église œcuménique CCL de Paris et MCC de Montpellier). Depuis, le nombre a énormément baissé : il semble que les personnes qui n'étaient en demande « que » d'une reconnaissance sociale se « contentent » du PACS. Celles qui viennent ont une demande spécifiquement spirituelle.

Depuis janvier 2009, j'ai eu plus que ces quatre demandes. Mais certaines se sont bornées à une demande par mail sans suite. D'autres n'ont pas eu de suite quand il a été question de travail de préparation. Ensuite, j'en ai « aiguillé » certaines vers les autres lieux les pratiquant (il faut rajouter les Vieux-catholiques de Normandie aux deux Églises évoquées ci-dessus). Je dois en tout avoir eu une dizaine de demandes, trois se sont donc concrétisées à La Maison verte.

Depuis que la MPEF a pris une décision en janvier 2009, les choses ont évolué du côté des Églises réformées et luthériennes de France (hors UEPAL). Lors du synode commun de juillet 2009, les deux Églises ont décidé de travailler sur des liturgies d'accueil pour les nouvelles formes de familles (dont les familles issues de personnes pacées). Deux pasteurs (l'un à Salies de Béarn – 64 – l'autre au Foyer de l'âme à Paris) ont fait des bénédictions de couple de même sexe, avec l'accord de leur conseil, en informant leur Conseil régional, voir le président de l'ERF, sans réaction de réprimande. Une récente édition des journaux de la presse régionale protestante sur la question de la bénédiction des couples pacés s'est fait écho de la bénédiction de Salies. Le dernier synode régional Île-de-France a voté un vœu demandant au CN de l'ERF de reprendre la question de la bénédiction des couples pacés. A cette occasion, plusieurs pasteurs ont témoigné du fait qu'ils avaient déjà fait des bénédictions « en secret » et souhaitaient sortir de cette clandestinité.

Quoi ?

La célébration est préparée avec le couple. Lors de 6 à 8 rendez-vous de une heure trente à deux heures par mois, nous travaillons en plusieurs étapes sur l'histoire de chacun et du couple, le projet du couple, les couples dans la Bible, la bénédiction dans la Bible et nous créons ensemble la célébration. (J'emploie cette méthode de « co-construction » pour toutes

les célébrations dans le cadre d'un acte pastoral).

La célébration elle-même ne part pas d'une liturgie stéréotypée mais de ce qui s'est dégagé « au fond », suite au travail en commun. Ainsi, chaque célébration est unique.

Lors des trois célébrations déjà effectuées, quelques éléments se retrouvent.

La louange : pour les couples, dire merci à Dieu pour leur rencontre, pour l'accueil qu'ont fait leurs amis et leur famille à leur histoire, l'accompagnement qu'ils leur offrent depuis le départ, est très important dans un contexte où l'homophobie est persistante et où l'accueil par les familles et le milieu professionnel n'est pas toujours évident.

L'expression et l'engagement dans le projet de couple : chacun dit à l'autre devant Dieu et l'assemblée ce qui s'est vécu jusque-là, ce qu'il vit actuellement et ce à quoi il s'engage par la suite. Le pasteur rappelle l'importance de la notion d'alliance dans la Bible et que nous sommes appelés à faire vivre sous des formes très diverses dans ce monde des alliances qui sont des miroirs et de « rendre grâce » à l'alliance que Dieu passe avec sa création, dont l'humanité.

La prière d'intercession : une prière pour porter le couple devant Dieu, une prière du couple pour le monde. Ce dernier élément me semble particulièrement important pour dire que le couple ne peut pas être « heureux tout seul », qu'il y a un danger à ce que tout couple ou toute famille soit refermée sur lui-même, et que la fécondité est aussi « pour le monde ».

La prière de bénédiction. En travaillant avec les couples, et précédemment avec le groupe biblique de La Maison verte, il nous est apparu que la bénédiction n'était pas – comme le laisse penser le sens populaire de « donner sa bénédiction » - un « blanc seing », une « autorisation », un « jugement », une « kasherout » : dans la Bible des personnages sont bénis bien que païens (Potiphar, Pharaon, Cyrus) et donc pas vraiment « kasher »... La bénédiction de Dieu apparaît plutôt à la lecture de la Bible comme un soutien, une aide, un support à la personne ou au couple, une assurance de la présence de Dieu dans ce qu'ils vivront, dans leur marche dans la vie. Un soutien pour choisir la vie. Pour cette raison, les prières de bénédictions (le pasteur prie avec le couple pour demander à Dieu sa bénédiction) lors de ces trois célébrations se sont déroulées à la fin de la célébration, avant l'envoi et la prière de bénédiction avec l'assemblée.

Dans quel contexte ?

Ces célébrations prennent place dans la suite de l'histoire et du présent de La Maison verte. Dès la création du Centre du Christ Libérateur (CCL) en 1976, Charly Hedrich (alors pasteur de La Maison verte) a travaillé avec le Pasteur Doucé, des réunions du CCL s'y sont déroulées, d'autres associations chrétiennes homosexuelles y ont été accueillies au cours des années 80 et 90, le culte de reconnaissance de Caroline Blanco (successeur de Joseph Doucé au CCL) s'est déroulé à La Maison verte, etc. L'action se continue donc avec les acteurs d'aujourd'hui : La Maison verte participe, accueillant ou non, des initiatives pour la journée mondiale contre le sida le 1er décembre, lors de la journée mondiale contre l'homophobie le 17 mai, lors de la Marche des fiertés, des soirées de prière avec David et Jonathan. Ce travail se fait avec un collectif d'associations homosexuelles chrétiennes, juives et musulmanes. Comme le travail

commencé depuis peu avec les personnes sourdes et malentendantes, cela rentre dans l'idée générale que « à la Mission populaire on accueille tout le monde et en particulier celles et ceux qui ne sont pas accueillis ailleurs », ce qui s'est traduit dans le texte de Dourdan par l'intégration de la notion d'inclusivité chère à La Maison verte. Dans une métropole comme l'Île-de-France, cela inclut aussi les personnes homosexuelles ou les personnes handicapées. Ce travail se fait dans une discussion permanente avec le Conseil (au sein duquel les désaccords ne sont pas tus, même si la compréhension réciproque sur ce sujet a beaucoup évolué au fil du temps), avec des discussions informelles avec les bénévoles (qui donnent des échos parfois positivement inattendus à des initiatives concernant l'homophobie), avec du travail dans les groupes bibliques, dans le dialogue franc et décontracté avec les Églises africaines accueillies etc.

Pour dire quoi ?

Je souhaiterais terminer en replaçant ces célébrations dans le cadre plus général des actes pastoraux à La Maison verte. Depuis juillet 2006, date de mon arrivée, j'ai eu l'occasion de célébrer également la bénédiction d'un couple à l'occasion de son mariage, une présentation, un baptême, deux enterrements au cimetière, un au crématorium, deux célébrations de souvenir et d'annonce de l'Évangile pour des personnes décédées. Une dominante de ces actes et des célébrations pour les couples homosexuels est que la plupart du temps (pas toujours), elles sont demandées à La Maison verte par des personnes qui souvent se sont éloignées des institutions ecclésiales ou de la foi et pour qui dans le fond la demande est : « Y-a-t-il une parole pour moi ? » « Y-a-t-il quelqu'un pour nous accompagner dans ce passage ? ». Ils font appel à la Mission populaire parce que nous apparaissons comme un lieu prêt à y répondre en raison de notre engagement dans la réalité du monde et notre accueil de chacun comme il est. Les préparations – et la co-construction avec les personnes de la célébration – sont des occasions de retravailler leur foi, leurs questions d'existence avec les personnes. Les préparations pour les couples, quand il s'agit de couples éloignés de l'Eglise, deviennent de véritable catéchisme d'adulte. Les célébrations sont l'occasion d'annoncer l'évangile à des participants qui pour la plupart sont incroyants ou éloignés des Églises. Quasi systématiquement, le retour est le même : « Je ne croyais pas que l'évangile/la religion c'était cela ». Dans ce travail d'actes pastoraux pour des personnes éloignées de l'Eglise, j'ai l'impression d'accomplir une part importante de mon travail de « mission » au sein de la Frat'.

Paris, le 19/01/2011
Stéphane Lavignotte
Pasteur de La Maison verte

Bénédition d'un PACS dans l'Assemblée de France de la Société religieuse des Amis (quakers) en 2005.

État des lieux :

L'Assemblée de France comprend moins de cent membres. Il y a une tradition de liberté et de discrétion en même temps en ce qui concerne la vie privée. Il y a actuellement une transsexuelle, que nous avons soutenue moralement lors de son opération chirurgicale il y a quelques années. Quelques membres sont homosexuel(le)s, là encore dans la discrétion et sans militance. Mais des amis homosexuels non-membres nous reprochaient parfois ces dernières années de ne pas être militants, et de ne pas inclure quelques mots accueillants pour les homosexuels dans notre brochure *Pratiques et usages*. Ceci est d'ailleurs prévu pour la prochaine édition.

Demande de bénédiction de deux femmes déjà PACSées

En 2004 deux femmes homosexuelles pacsées, vivant ensemble depuis bon nombre d'années, se sont approchées de nous car elles souhaitaient une bénédiction religieuse que l'Eglise catholique leur refusait. Elles découvraient les quakers à cette occasion. L'un de nous, Anton, les a accompagnées dans leur quête. C'était la première fois que nous recevions ce genre de demande. Monique était très désireuse de voir ce souhait se réaliser. Sa compagne était plus modérée à cet égard.

Personne, dans l'Assemblée de France, n'était hostile à l'homosexualité, mais deux membres malgaches avaient des réserves au sujet de l'aspect officiel des choses. Anton a fait quelques sondages parmi les Amis, et s'est heurté à ces réserves.

Nous avons reçu en 2004 la visite d'un couple d'Amis homosexuels néo-zélandais. Ils nous avaient conseillé de prendre notre temps, de ne rien brusquer. En Nouvelle Zélande une minute officielle donnait une légitimité aux relations sexuelles entre personne du même genre. Anton souhaitait que nous fassions la même chose en France, mais Monique était pressée. Elle venait d'être admise comme membre, ce qui n'était d'ailleurs pas requis pour que la bénédiction ait lieu.

Nous avons donc accédé au souhait de ce couple. La bénédiction eut lieu lors d'une Assemblée annuelle en 2005, en suivant le même déroulement que pour un mariage quaker. L'atmosphère était concentrée et détendue à la fois. Toutes deux étaient ravies, mais nous avons pensé ensuite que nous étions allées un peu trop vite.

A présent elles sont heureuses d'avoir reçu cette bénédiction, mais se sentent en apprentissage en ce qui concerne la philosophie et la pratique quaker. Elles vivent à la campagne, et peuvent rarement rejoindre un groupe pour un culte. Nous essayons de les entourer malgré leur isolement géographique.

Jeanne-Henriette Louis, membre de l'Assemblée de France, mars 2011.

La bénédiction d'union des couples de même sexe : petit état des lieux

La question de la bénédiction d'union, jugée inopportune par l'avis du CPLR, a représenté dans le monde entier, depuis une quarantaine d'années, une source de débats longs, polémiques et souvent violents. Sa pratique demeure encore liée à beaucoup de réticences, même si on peut l'observer, en particulier outre-Atlantique et dans l'Europe du nord.

1 Une question qui pose problème ...

Les difficultés liées à la pratique de la bénédiction des unions de couples de même sexe tiennent à un faisceau de facteurs qui sont liés à l'avancée de la question au sein de la société, à la prudence des Eglises et aux besoins des couples eux-mêmes.

1.1 *La variété du statut juridique des couples de même sexe*

Le statut des couples de même sexe dans la société civile varie d'un pays à l'autre et parfois au sein d'un même pays ; aux USA, par exemple, seuls 6 Etats autorisent le mariage des couples de même sexe. La ville de Mexico et 10 pays (Pays-Bas, Belgique, Espagne, Canada, Afrique du sud, Norvège, Suède, Portugal, Islande et Argentine) le pratiquent ; ces décisions sont toutes postérieures à 2000. D'autres pays, sans approuver un mariage égalitaire, ouvrant l'accès aux mêmes droits, ont créé diverses formes de partenariat réservées ou ouvertes aux couples homosexuels ; c'est le cas pour la majorité des pays de l'Union Européenne. 80 pays faisant partie de l'ONU considèrent encore l'homosexualité comme illégale et quelques pays islamiques préconisent la peine capitale ; un projet est aussi à l'étude en Ouganda. La majorité des Eglises pèsent ou ont pesé dans l'opposition à la reconnaissance civile des couples de même sexe ; une minorité libérale a fait campagne pour l'égalité des droits dans les Eglises dans la société civile ; d'autres dénominations, modérées, ont attendu ou attendent l'évolution de la société civile pour mettre en chantier une réflexion sur la reconnaissance ecclésiale des couples de même sexe.

1.2 *La nette prudence des Eglises*

Tout au plus, une trentaine de dénominations ont opté, à ce jour, pour la célébration d'unions de couples de même sexe. Il s'agit donc d'une position encore très minoritaire. Des dénominations comme l'Universal Fellowship of Metropolitan Community Churches ont joué un rôle pionnier pour explorer la voie de la bénédiction d'union des couples de même sexe. Ces dénominations dont le recrutement est majoritairement lgbt ont été rejointes par des dénominations venant de deux horizons distincts : un ancrage théologique libéral, d'une part pour des dénominations appartenant à une famille historiquement représentative du libéralisme (unitariens, quakers, remontrants) ou à des Eglises « unies » - comme la United

Church of Christ aux USA ou l'Eglise Unie du Canada ; un accent spirituel nettement liturgique – en particulier dans la Scandinavie luthérienne mais aussi dans les dénominations de la mouvance vieille-catholique ; une dénomination théologiquement pluraliste comme l'Episcopal Church in the USA conjoint les deux accents. Une nuance de taille s'exprime, en particulier pour les dénominations européennes de tradition réformée qui posent avec insistance la nécessaire distinction entre la bénédiction d'union et le mariage ; elles se rattachent ainsi à une position conservatrice qui voit dans la reconnaissance liturgique des couples de même sexe un risque de confusion pour l'institution du mariage, mise à mal dans la société. Cette position me paraît donner aux Eglises une position de garant de l'ordre social qui n'est ni juste pour les Eglises ni respectueuse de la diversité des situations de vie rencontrées dans la société et reconnues par elle. Beaucoup de dénominations « ouvertes » ont opté pour un certain congrégationalisme et affirmé la souveraineté de l'Église locale dans la prise de décision¹⁹. La question de la bénédiction d'union se négocie au niveau paroissial ; l'ancrage communautaire est donc important. Dans des contextes extrêmement variés, de nombreuses paroisses s'efforcent d'accompagner au mieux des membres qui souhaiteraient demander une bénédiction de leur union²⁰, dans le dialogue avec leur dénomination ; toutes n'évitent pas l'entrée en dissidence. La conception catholique du mariage comme sacrement, fondé sur la loi naturelle, ouvre peu de place au débat. Pour suppléer à l'absence de paroisses accueillant et enregistrant les bénédictions d'unions, des associations chrétiennes LGBT Dignity ont mis en place une équipe de préparation pastorale ainsi qu'un registre national²¹.

1.3 La sensible hésitation des couples

La sensible hésitation des couples mérite d'être prise en compte. Une récente enquête auprès des membres de l'association David & Jonathan²² indique que peu de couples de même sexe étaient portés à solliciter une bénédiction d'union, soit en raison du poids d'une culture chrétienne traditionnelle qui rendait la cérémonie suspecte, soit en raison d'une influence plus militante, recherchant une alternative au couple traditionnel. Ceci confirme les résultats de l'enquête menée par Andrew Yip auprès de 68 couples britanniques de même sexe²³ ; tous étaient des chrétiens engagés. Pour les couples rencontrés par Yip en 1993, un rituel d'union ne peut-être perçu que comme offensant ou optionnel²⁴. La demande de bénédictions d'union existe mais n'est certainement pas majoritaire parmi les couples, qu'ils soient croyants ou non. Pour Brigitte Hauser²⁵, trois

¹⁹C'est le cas notamment au sein de l'Eglise Protestante Unie de Belgique

²⁰On trouve sur le site de Enarcenciel le récit de deux de ces bénédictions célébrées en Allemagne et en Argentine dans le contexte assez conservateur de l'Eglise néo-apostolique : <http://cms.regenbogen-nak.org/>

²¹*Le Couple's Ministry Ressource Guide*, rédigé en 2008, est en ligne : <http://www.dignityusa.org/couples>

²²<http://www.davidetjonathan.com/spip.php?article397>

²³Andrew Yip, *Gay male christian couples : Life stories*, Praeger, 1997

²⁴Andrew Yip, « Gay christian ceremonies and blessing ceremonies », *Theology and sexuality*, 4 (1996), p. 100-107

²⁵Brigitte Hauser, *Seine Liebe zu verleugnen, heisst Gott zu verleugnen : Kirchliche Segensfeiern für*

éléments caractérisent la démarche des couples qui sollicitent une bénédiction d'union : l'attestation du caractère durable, la volonté de poser un geste de confiance et le désir de fêter.

1.4 Une question en suspens

L'enquête que j'ai menée auprès de paroisses inclusives révèle que la question de la bénédiction des couples de même sexe n'y est pas une question tranchée : 50% de celles qui ont répondu au questionnaire élaboré dans le cadre de ma recherche doctorale²⁶ n'en ont jamais célébré, soit par respect de la politique de leur dénomination (avec des aménagements possibles comme des cultes d'intercession ou des rites privés), soit en raison de l'absence de demande de la part de couples. L'invasion de personnes lgbt, crainte par certainEs paroissienNEs ne s'est pas produite ; on est même très loin du caractère exceptionnel de certains ministères des années 1970-1980, comme celui du pasteur Joseph Doucé, fondateur du Centre du Christ Libérateur à Paris, dont les rites religieux remplissaient une fonction sociale suppléant à l'absence de reconnaissance civile de la légitimité des couples de même sexe. La priorité de la fonction sociale du rite chez un certain nombre de couples ne doit pas être oubliée ; même si elle peut sembler minimaliste, un accompagnement pastoral des personnes lgbt ne saurait esquiver ou occulter cette demande.

2 Quatre démarches

Ma recherche m'a permis de rassembler une riche collection de matériaux liturgiques officiels²⁷ ou privés ; dont certains ont été publiés²⁸. La référence au mariage traditionnel est à l'horizon de ces textes liturgiques dont certains ne sont qu'une adaptation. Dans le corpus rassemblé, j'ai identifié quatre démarches spécifiques et opéré une distinction entre les liturgies essayant de se démarquer du mariage traditionnel et celles qui en restent plus proches. Je présenterai un exemple de chacune de ces démarches.

Dans la première catégorie, on peut différencier celles qui correspondent aux efforts de trouver des modèles historiques et celles qui répondent à l'exercice d'une certaine créativité.

gleichgeschlechtliche Paare, Sechswochenarbeit im Fach Praktische Theologie (Homiletik und Liturgik), Theologischen Fakultät der Universität Basel, 1986 in <http://www.lsbk.ch/articles/segensfeiern.pdf>

²⁶ *Le mouvement chrétien inclusif et sa théologie de l'hospitalité*, sous la direction d'Isabelle Grellier

²⁷ Le rite « historique » du Diocèse de New Westminster, Eglise Anglicane du Canada (annexe C) se trouve sur le site de Gilles Castelnau : <http://protestantsdanslaville.org>

²⁸ Plusieurs se trouvent sur le site de Dignity : <http://www.dignityusa.org/couples>; on trouvera aussi des exemples intéressants en anglais dans les ouvrages suivants : Becky Butler, *Ceremonies of the heart : Celebrating lesbian unions*, Seal Press, 1996 ; Kittredge Cherry & Zalmon Sherwood, *Equal rites : lesbian and gay worship, ceremonies and celebrations*, Westminster John Knox Press, 1995 ; Ellen Lewin, *Recognizing ourselves : ceremonies of lesbian and gay commitment*, Columbia University Press, 1998.

2.1 Une démarche « généalogique »

Mark Jordan²⁹ qualifie de « généalogique » la démarche qui consiste à rechercher dans l'histoire des modèles de bénédiction des couples de même sexe, « unis l'un à l'autre non par la naissance mais par la foi et par l'amour »³⁰. L'historien John Boswell³¹, a recensé les rituels mentionnant l'*adelphopoiesis* ou fraternisation, un rite de l'Eglise ancienne qui reconnaît les liens qui peuvent unir deux personnes de même sexe. Le théologien orthodoxe russe Pavel Florensky a évoqué, dans *La Colonne et le fondement de la vérité*³², ces rites de fraternisation comme « sacrements naturels » soutenant une amitié qui porte les marques de l'*agape* ; la lecture du chapitre 13 de la première épître de Paul aux Corinthiens trouve donc sa place dans ce rite³³. Dans son ouvrage, Boswell défend l'idée que les Eglises ont approuvé un rite de bénédiction homosexuelle alors qu'Alan Bray, avec une plus grande prudence, dans *The friend*³⁴ se contente d'évoquer la diversité des liens entre personnes reconnus dans l'Eglise ancienne. Plusieurs communautés, en particulier dans la mouvance du catholicisme indépendant, utilisent ces liturgies anciennes ou une adaptation de celle-ci en Amérique du nord et en Europe³⁵ ; l'*adelphopoiesis* fait l'objet d'un cours dans la formation du clergé de la Grace Catholic Church³⁶ au Royaume-Uni ; un des sites du groupe lgbt de spiritualité orthodoxe Axios, lui consacre plusieurs pages³⁷. Il semblerait que de tels rites de fraternisation aient aussi eu cours dans les premiers temps de l'Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours³⁸.

2.2 Une démarche personnalisée

Beaucoup de couples de même sexe ou de célébrantEs optent pour des cérémonies singulières reflétant l'histoire particulière d'un couple. La liturgie personnalisée célébrée par le groupe Dignity à San Jose³⁹ est centrée sur le couple et ancrée dans une pluralité de lectures extérieures au seul corpus biblique mais elle multiplie les symboles chrétiens – l'eau,

²⁹ Mark D. Jordan, *Blessing same-sex unions : the perils of queer romance and the confusions of christian marriage*, The University of Chicago Press, 2005

³⁰ Liturgie d'*adelphopoiesis* (Annexe A)

³¹ John Boswell, *Les unions de même sexe dans l'Europe antique et médiévale*, Fayard, 1996

³² Pavel Florensky, *La Colonne et le fondement de la vérité*, Age d'homme, 1994

³³ John Boswell, *Les unions de même sexe dans l'Europe antique et médiévale*, Fayard, 1996, p. 324-326 « 11 Office d'union homosexuelle [première moitié du XIVe siècle] [slavon serbe] »

³⁴ Alan Bray, *The friend*, The University of Chicago Press, 2003

³⁵ Nous avons été convié à l'une d'entre elles, célébrée dans la région de Namur par l'Eglise Vieille-Catholique Indépendante de Belgique pour deux de ses fidèles, en octobre 2009.

³⁶ Le site de cette petite dénomination : www.gracecatholiclondon.org.uk, semble mort au 11/02/2011

³⁷ <http://www.eskimo.com/~nickz/axios.html>

³⁸ Ben Williams, « Did the early LDS Church embrace homosexual relationships ? » in *Salt Lake Metro*, 2004, 9, disponible sur le site d'Affirmation : http://www.affirmation.org/pdf/same_sex_temple_sealings.pdf

³⁹ <http://www.dignityusa.org/couples>, chapitre 5

la lumière, le baiser de paix – repris des liturgies baptismales ou eucharistiques. Les éléments essentiels reconnus par Dignity sont les engagements des partenaires, le soutien de la communauté et la bénédiction des partenaires par la communauté et unE célébrantE ; les autres éléments créent « une cérémonie unique qui présente le couple à sa communauté » et « ajoute à la validité et à la stabilité d'une relation ». ⁴⁰ D'autres liturgies créatives font appel à une grande variété de symboles empruntés à d'autres cultures ; celle créée par Darlene Garner ⁴¹ se fonde sur la tradition africaine du *kwanaa* et l'échange de dons ; une autre, célébrée à Londres pour deux hommes, réinterprète la tradition juive des verres brisés à la lumière de l'expérience des personnes homosexuelles.

Dans la seconde catégorie, j'ai retenu, à côté des simples adaptations de liturgies de mariage, un exemple de liturgie spécifique et un exemple de liturgie se voulant au contraire universelle.

2.3 Une liturgie d'alliance spécifique

Si certainEs célébrantEs choisissent de modifier les formules du mariage traditionnel, plusieurs dénominations ont mis en chantier l'élaboration de liturgies spécifiques ; j'ai retenu le modèle « historique » du Diocèse de New Westminster de l'Église anglicane du Canada. La liturgie de New Westminster comprend une exhortation centrée sur le thème de l'alliance ; son inscription est radicalement communautaire et le couple de même sexe apparaît comme un signe au sein de l'*ecclesia*. Le *Rapport de Saint Michael*, qui accompagne la proposition de ce rite, ne nie pourtant pas la proximité de cette alliance et du mariage : « Le point de vue de la Commission est que chaque proposition de bénédiction d'union de couple de même sexe soit analogue au mariage à un degré tel qu'il contraigne l'Église à la comprendre de manière cohérente en relation avec la doctrine du mariage » ⁴²

2.4 Une liturgie unique et plurielle

En contrepoint de cette liturgie qui cherche des mots spécifiques, celle adoptée dans les années 80 au sein de la dénomination remontrante vise au contraire à parler à des situations diverses ; elle radicalise cette notion d'alliance comme seule réalité célébrée qu'il s'agisse de personnes mariées ou non, hétérosexuelles ou homosexuelles : « La promesse que vous vous faites l'un(e) à l'autre est : « Je serai là pour toi » ; c'est la même promesse que Dieu adresse à tou(te)s celles et ceux qui le cherchent. » ⁴³

⁴⁰<http://www.dignityusa.org/couples>, chapitre 3

⁴¹[Kittredge Cherry & Zalmon Sherwood, *Equal rites : lesbian and gay worship, ceremonies and celebrations*, Westminster John Knox Press, 1995, pp. 94-99 "a sample service of holy union based on the tradition of kwanaa"](#)

⁴²*St Michael report : Report of the Primate's Theological Commission of the Anglican Church of Canada on the Blessing of Same-Sex Unions*, Anglican Church of Canada, 2005, paragraphe 39

⁴³Liturgie remontrante (Annexe D)

3 Sens et structure de la bénédiction d'union

Le sens de la bénédiction d'union des couples de même sexe se décline en quatre motifs théologiques ; quant à sa structure, elle s'articule autour de quatre grands moments. La bénédiction pose la question de la visibilité mais aussi celle plus générale des gestes et des paroles qui disent la bienveillance de Dieu.

3.1 Quatre motifs théologiques

Le motif central des bénédictions d'union est la célébration de l'amour des deux partenaires. Cette thématique n'échappe pas à certaines mièvreries romantiques comme le rite de l'échange des roses, pratiqué lors de certaines célébrations en Allemagne ou aux Etats-Unis. Mais l'amour des deux partenaires a aussi deux traits distinctifs. Il est d'abord vu comme porteur d'un message divin : « Que N... et N... qui sont venus demander ta bénédiction sur leur union soient remplis de ton amour. Que leur vie commune soit un reflet de ton règne de justice et de paix. »⁴⁴. Il apparaît également comme un acte de réforme sociale rendant visible ce qui avait dû rester tabou pendant des générations. Des liturgies allemandes intègrent ainsi aux bénédictions une litanie de repentance pour l'homophobie de l'Eglise.

Le motif de la création fonde le mariage traditionnel qui s'appuie sur la lecture du récit de la création d'Eve ; les liturgies de bénédiction d'union de couples de même sexe retiennent le thème du besoin d'intimité et de la rupture de l'isolement. Une liturgie dit ainsi : « Nous te louons pour N. et N., car tu crées en eux le désir fort de l'intimité et du compagnonnage, les appelant à sortir de l'isolement et de l'exil, les fortifiant contre le préjugé et la peur et les embrassant dans la famille des bien-aimés »⁴⁵

Beaucoup de liturgies font de l'union d'un couple un signe de l'alliance ; celle de New Westminster déclare : « Une union est une ancienne forme de promesse, l'engagement public d'une relation inébranlable. La Bible nous parle de l'Alliance de Dieu avec les hommes. C'est dans l'Alliance que Dieu lui a promise qu'Israël a trouvé sa libération de l'esclavage et de l'exil. L'Alliance de Dieu avec les disciples de Jésus nous introduit à une nouvelle communauté où il n'y a plus ni homme ni femme, ni Juif ni Grec, ni esclave ni homme libre, mais un seul peuple uni en Christ. Toutes nos unions en famille et entre amis sont des signes de la fidélité et de l'amour de Dieu. Elles sont des expressions vivantes des promesses de Dieu, sources d'espérance pour notre entourage »⁴⁶

⁴⁴Liturgie de New Westminster (Annexe C)

⁴⁵Liturgie de New Westminster (Annexe C)

⁴⁶Liturgie de New Westminster (Annexe C)

Une théologie de l'engagement sous-tend ces liturgies ; il s'exprime à travers les vœux échangés par les partenaires et une multitude de gestes symboliques. Dans la liturgie remontrante, cet engagement est signe de la présence de Dieu⁴⁷.

3.2 Quatre éléments constitutifs d'une bénédiction

Dans la variété des liturgies de bénédiction d'union, quatre éléments se retrouvent systématiquement ; ce sont les éléments constitutifs de ces rites et ils leur donnent structure et sens.

Une bénédiction d'union est :

- un moment placé devant Dieu, encadré par une invocation et une bénédiction ; cette bénédiction conclut mais aussi traverse toute la célébration ; elle proclame l'amour bienveillant de Dieu.
- un moment d'écoute de la Parole de Dieu, dans l'exhortation, les lectures et la prédication ; c'est la Parole proclamée qui annonce l'amour bienveillant de Dieu.
- un moment d'engagement d'un couple avec des rites spécifiques comme les questions, l'échange des alliances ou les vœux ; à noter l'usage du baiser de paix dans la liturgie élaborée par Dignity⁴⁸ ; d'autres symboles existent comme l'enroulement d'une étole ou d'un foulard autour des mains jointes des partenaires, l'échanges de roses ou l'allumage d'une bougie commune.
- un moment de prière communautaire, centré sur l'intercession pour le couple, vouée à s'élargir au monde.

3.3 Quelle visibilité ?

La question de la visibilité du couple de même sexe me paraît être l'enjeu de la majorité des débats au sein des Eglises.

La visibilité des personnes homosexuelles et de leurs unions revêt toujours en certains milieux un parfum de scandale. Le thème de la parodie domine l'argumentaire des opposants aux bénédictions d'unions de personnes de même sexe. Le terme est disgracieux quand il évoque des rites qui n'ont pas pour but de singer le mariage traditionnel mais

⁴⁷Liturgie remontrante (Annexe D)

⁴⁸Liturgie de Dignity San Jose (Annexe B)

cherchent à s'inscrire dans une certaine cohérence ; il conviendrait que des historiens se penchent sur des cas singuliers comme les unions célébrées par le pasteur non-conformiste John Church dans sa *molly house* du White Swam à Londres⁴⁹, une maison close homosexuelle, pour déterminer si elles étaient de simples parodies fondées sur le travestissement ou l'exercice d'une pastorale avant-gardiste au début du XIXe siècle.

Un aspect de la visibilité des personnes lgbt concerne la faculté de leurs relations à apparaître comme image / témoignage de l'amour de Dieu ; cette thématique de l'*imago dei* est envisagée dans les exemples proposés, non seulement pour affirmer la dignité de chaque personne mais aussi pour reconnaître la validité d'unions.

Le rite de bénédiction d'union permet une visibilité sociale traduite par la présence et souvent la participation active de proches, amis, parents, témoins. Une liturgie comme celle de Dignity/San Jose⁵⁰ leur accorde une place considérable à l'instar de nombre de liturgies créatives.

Elle donne aussi une visibilité ecclésiale au couple de même sexe. Le Synode de l'Eglise Catholique-chrétienne de Suisse recommande une prudente distinction entre le rite ecclésial du mariage et le caractère privé que peut revêtir une bénédiction d'union : « Pratiquement il nous semble judicieux : que la bénédiction ecclésiale du mariage se passe (comme c'était le cas jusqu'ici) dans une célébration autonome ou alors dans le cadre d'un service religieux de la paroisse ; pour des personnes avec d'autres formes de vie, la bénédiction de Dieu est demandée dans les intercessions du service religieux de la paroisse. Le contenu et la forme de cette prière d'intercession feront l'objet de la suite des travaux de la commission. Une autre réflexion précisera si cette partie du service religieux ne pourrait pas être célébrée dans le cadre de vie des personnes concernées, par exemple lors de la bénédiction d'une maison ou d'un appartement »⁵¹. La liturgie de New Westminster qui sollicite l'engagement des fidèles prend le contre-pied de telles recommandations :

« (L'officiant demande à l'assemblée)

Vous, les amis et les membres des familles de N... et N..., vous êtes les témoins de cette union. Voulez-vous apporter votre soutien à N... et N... dans l'engagement qu'ils viennent de prendre ?

L'assemblée : - *Nous le voulons.*

Voulez-vous célébrer le bienfait de la grâce de Dieu qui apparaît dans leur vie ? - *Nous le voulons.*

Voulez-vous vous tenir à leur côté, les encourager, les conseiller, prier pour eux dans le malheur et la détresse ? - *Nous le voulons.*

⁴⁹ Rictor Norton, "Rev. John Church, England's First Gay Minister", *The Great Queens of History*. Updated 7 August 2009 <<http://rictornorton.co.uk/church.htm>> et Matthew Paris, *The great unfrocked : 2000 years of church scandal*, Robertson Books, 1999, p. 163-170

⁵⁰ Annexe B

⁵¹ Harald Rain, Rapport intermédiaire de la Commission « Eglise et homosexualité », 137^e session du Synode national de l'Eglise catholique-chrétienne de la Suisse. 27 et 28 mai 2005, St-Gall

Voulez-vous leur donner votre bénédiction ? - *Nous la leur donnons* ».

3.4 Intercéder ou bénir ?

Certains théologiens limitent l'accompagnement des couples de même sexe à l'intercession⁵² et préconisent d'éviter tout type de confusion avec le mariage. Le groupe de travail du Uniting Network Australia propose dans sa brochure sur les bénédictions d'union⁵³ de ne pas faire équivaloir la *sacred union ceremony* et le mariage, tout en reconnaissant qu'une des options prises dans la collecte de matériaux liturgiques est l'adaptation de la liturgie de mariage dépouillée de toute référence à un genre spécifique.

Un groupe de théologiens de Suisse romande, en lien avec le groupe Chrétien+Homosexuel de Genève, parvient à des conclusions similaires : « S'il y a des éléments dans une liturgie de mariage qui ne figureront jamais lors d'une bénédiction d'un couple de même sexe, l'inverse n'est pas vrai : chaque élément d'une bénédiction d'un couple de même sexe pourrait a priori figurer dans une liturgie de mariage. Il s'en suit qu'une différence qu'on voudrait maintenir à tout prix sur le plan liturgique entre une bénédiction d'un couple de même sexe et un mariage serait artificielle »⁵⁴.

Comme le souligne le théologien Christoph Müller dans un article consacré aux bénédictions d'union⁵⁵, « opérer des différenciations au sujet de la bénédiction à partir des traditions bibliques n'implique pas de la donner aux uns et de la refuser aux autres ». La bénédiction échappe à toute tentative de légitimation, qu'il s'agisse de défense de l'institution du mariage ou de la reconnaissance de nouvelles conjugalités.

La position qui voudrait une distinction systématique entre le mariage et la bénédiction d'union me paraît fondée sur un malentendu relatif à la bénédiction. Elle n'est pas caution mais manière de dire ce qui est déjà : la présence de Dieu vécue et expérimentée dans la vie du couple.

Jean Vilbas, mars 2011

⁵² Gert Nilsson, "Intercession or blessing: theological reflections on a Swedish liturgy for homosexual couples - Homosexuality: Some Elements for an Ecumenical Discussion" in *Ecumenical Review*, 1998, January

⁵³ Leanne Jenski, Robert Stringer, Warren Talbot and Susan Wickham, *Sacred Union Ceremony : towards pastoral and liturgical recognition for gay and lesbian couples in the Uniting Church in Australia*, Uniting Network Australia, 2010

⁵⁴ *Je ne te lâcherai pas que tu ne m'aies béni*, Commission théologique du groupe C+H, novembre 2004

⁵⁵ Christoph Müller, « Les actes liturgiques de bénédiction et la demande de reconnaissance » in François Dermange, Céline Ehrwein et Denis Müller (éd.), *La reconnaissance des couples homosexuels : Enjeux juridiques, sociaux et religieux*, Labor et Fides, 2000 (Le Champ éthique, 34), pp. 107-115

Quelques points de vue protestants concernant les bénédictions de couples de personnes de même sexe dans l'espace germanophone

Avant-propos pour l'Allemagne : c'est une situation ecclésiale qui reflète le fédéralisme dans toute sa splendeur ! Chaque Église membre (synodes) décide selon sa conscience, et à l'intérieur des Églises qui donnent le feu vert, c'est au tour de chaque paroisse. Réflexions et décisions mises en route après l'introduction du "partenariat de vie enregistré" (*eingetragene Lebenspartnerschaft*) en 2000, dont les termes correspondent en gros aux droits et devoirs du mariage. D'où la prise de conscience plus conséquente des Églises allemandes ! En général, les luthériens sont plus réservés, les réformés plus ouverts, ce qui se reflète aussi dans la majorité des Églises unies. La bénédiction du couple est pensée à partir de la matrice du mariage.

Document général EKD⁵⁶ : Critères spirituels et éthiques équivalents de ceux valables pour mariage, sauf en ce qui concerne la naissance et/ou l'éducation d'enfants au sein du couple : décision libre et autonome, vie commune intégrale, loyauté vis-à-vis du partenaire, engagement dans la durée, relation à égalité. (*Freiwilligkeit, Ganzheitlichkeit, Verbindlichkeit, Dauer und Partnerschaftlichkeit*). L'Église plaide pour donner aux couples homosexuels la possibilité de vivre et renforcer leur engagement dans la responsabilité. L'argumentation biblique s'appuie sur l'herméneutique christique de la lecture de la Bible.

La bénédiction chrétienne est inséparable du Christ et ne peut être lue dans une perspective vétérotestamentaire/fondamentaliste.

Documentation très riche sur le site de "Homosexuelle und Kirche", <http://huk.org>

Considérations à propos de la bénédiction

Eglise de Hessen-Nassau (unie) :

Bénédiction = acte de Dieu, sans conditions préalables, mais avec des conséquences. Bénédiction personnalisée dans des situations de vie qui impliquent un passage. La bénédiction chrétienne place le/s bénéficiaire/s sous la dynamique de la croix du Christ. Partage de la grâce de Dieu et des exigences qui en découlent.

Eglise de Braunschweig (luthérienne) :

Cette Église s'est prononcée pour la bénédiction, mais pas avec le même statut que le mariage. Bénédiction en tant qu'accompagnement personnel des personnes et couples.

⁵⁶ Église protestante en Allemagne, composée de ses Églises régionales, luthériennes, réformées ou unies

Églises réformées en Suisse alémanique :

Considérations générales sur la bénédiction en tant que présence et promesse de Dieu dans des situations de passage et/ou de crise et de sortie de crise. (Distinction des valeurs "dernières" et "avant-dernières") La place de la bénédiction du couple dans une biographie est plutôt apparentée à une confirmation.

Bettina Cottin, 2010

Trois formes élaborées par des groupes régionaux de l'association
Homosexuels et Église (HuK) :

Culte préparé par le groupe régional de Brême (Oldenburg, luthérienne):

- Introduction, y compris confession péché (= demande à Dieu de nous aider)
- Lectures bibliques Genèse 1 et 2 et réinterprétation, exhortations générales Nouveau Testament
- "Actualisation rituelle/ expression célébrante de l'amour" (*Rituelle Vergegenwärtigung / Zeremonielle Zuneigung*)
- Échange des alliances
- Bénédiction
- Vœux des amis et prière d'intercession
- Conclusion du culte

Proposition de déroulement du groupe régional de Düren (Rhénanie, unie) :

- Introduction, Psaumes
- Lectures bibliques et prédication
- Engagements
- Vœux de bénédiction par la famille, les amis ou par demande à Dieu de le bénir, prononcée par le couple
- Intercession
- Conclusion du culte

Proposition du groupe régional de Munich (Bavière, luthérienne) :

- Introduction, invocation du Dieu trinitaire, source de toute bénédiction
- Confession de péché, proclamation de la grâce
- Lectures bibliques
- Prédication
- Confession de foi
- Engagements du couple
- Bénédiction (à genoux)
- Geste symbolique de mémoire du baptême, ex. remise d'une bougie
- Vœux de bénédiction des amis
- Sainte Cène possible
- Intercession
- Conclusion du culte (le couple peut demander à Dieu de bénir toute l'assemblée)

On recommande de ne pas échanger d'alliances dans le cadre du culte.

(traduction Bettina Cottin)

Tableau des différentes réactions ecclésiales ou extra-ecclésiales concernant les bénédictions d'union de couples de même sexe.

(Arguments rencontrés lors des discussions à la Maison Verte et à la MPEF)						
Défavorable					Favorable	
Biblique	« la Bible condamne clairement l'homosexualité : Lévitique 22, Sodome et Gomorrhe etc. »	« La Bible présente un projet pour l'humain qui est celui de l'altérité qui n'est pas possible sans différence des sexes »	« La Bible ne parle pas plus d'homosexualité que d'hétérosexualité, car ce sont des configurations sexuelles modernes. Elle présente des configurations de son temps très diverses, des histoires d'amour, de couple qui nous aident à relativiser nos réalités d'aujourd'hui »	« La Bible montre d'abord l'amour de Dieu. Comment Dieu pourrait-il aimer tout le monde mais pas les homosexuels ? »	« La Bible présente positivement des exemples de couples homosexuels comme David et Jonathan, Ruth et Noémie.... »	
Anthropologie	« Il n'y a pas de société, d'ordre symbolique sans altérité qui passe par la différences des sexes dans la différence des génération »		« L'ordre symbolique évolue avec ce que vivent les gens. Il n'a pas besoin d'être défendu, il se réinvente avec nos façons de vivre et de dire les choses. Il peut y avoir altérité sans différences des sexes, et inversement. L'altérité est plus large que seulement le sexe	L'Évangile est ce qui dérange tous les ordres, anthropologies, politiques, religieux. L'Évangile devenue ordre et institution est trahi		
Responsabilité face à la Bible et aux hommes	« Faire quoi que ce soit avec les personnes LGBT, c'est cautionner une déviance...»	« Ne rien faire qui donne l'impression de relativiser la référence hétérosexuelle »	« Même sans faire d'équivalence, sans remettre en cause l'hétérosexualité comme modèle,	« Ce qui fait modèle, ce n'est pas l'hétérosexualité ou l'homosexualité, c'est l'amour, la	« Il n'y a pas de modèle, pas de morale, il y a une grâce sans condition, pour tous, tous pécheurs (homos	« Dieu aime aussi les homosexuels tels qu'ils sont ». « Parce que l'homosexualité est aussi un

			comme l'homosexualité n'est pas un choix, notre responsabilité est d'accompagner et de les soutenir à le vivre dans l'amour, la responsabilité, la fidélité, (la foi)... »	responsabilité, l'Evangile etc dans le couple. Cela doit se dire pour tous les couples, homos ou hétéros »	comme hétéros), tous graciés »	projet de Dieu pour l'homme »
Sens de l'acte pastoral	« Une bénédiction c'est donner un accord, poser ce qui est béni en référence. Ça ne peut pas être cas de l'homosexualité »		« Une bénédiction n'est pas un accord, mais c'est vu comme cela par la société »	« La bénédiction ne nous appartient pas, elle appartient à Dieu, comment pourrions nous la refuser ? »	« Une bénédiction c'est donner un accord, poser ce qui est béni en référence. Un couple, l'amour, c'est d'abord cela qui est mis en référence avec la bénédiction d'un couple gay »	
	Bénir c'est dire « cela est bon », « Dieu dit du bien de vous », et on ne peut pas le dire d'un couple gay.		Bénir c'est dire : « Dieu vous accompagne dans ce que vous allez vivre, comme il vous accompagne depuis toujours » « on peut bénir des personnes tout en étant en désaccord avec leur projet (des soldats qui partent à la guerre) »		Bénir c'est dire « cela est bon », « Dieu dit du bien de vous » et on peut le dire d'un couple gay	

	Cette bénédiction ce serait entretenir ce couple dans quelque chose condamné par la Bible. Ce serait tromper les familles		Une bénédiction c'est d'abord une occasion d'accompagnement pastoral, une occasion de faire à nouveau rencontrer l'évangile à des personnes que les discours excluant des églises avaient éloigné de l'Évangile. C'est une occasion d'annoncer l'Évangile à des milieux (amis, familles) qui en sont éloignés.			
	« Est-ce qu'on bénit un couple, un projet, des individus ? »					
Quel acte	« Ni bénédiction, ni rien »	« Prier avec les personnes »	« Une cérémonie de bénédiction qui n'entretienne pas la confusion avec une bénédiction de mariage hétérosexuelle »	« Chaque bénédiction d'union est différente, la différence n'est pas entre homo ou hétéro, mais entre chaque couple »	« Des bénédictions différentes ou similaires avec le mariage hétéro, c'est au couple de choisir »	
Le lieu	« Pas dans la paroisse » « Le Lieu compte. Ce serait envoyer un signe de soutien de la part du lieu, ça en ferait une église gay »	« Pour les protestants, le lieu ne compte pas, alors ça peut se passer ailleurs. »	« Le lieu ne compte pas pour les protestants. Qu'est-ce qui fait sens pour le couple ? Le lieu manifeste-t-il le lien avec la communauté qui accueille le couple ? Comment c'est accueilli par la communauté ? La réponse à ces questions répondent à la question du lieu »	« Le lieu compte, vouloir le faire « ailleurs » ce serait une forme de « mise à part » qui pourrait être comprise comme discriminatoire par le couple »	« Il faut assumer ses actes. Nous serions fiers que cela se passe chez nous. Ça irait dans le sens de notre histoire de lieu d'engagement. »	
Image / évolution de la paroisse	« ça va donner une image d'église gay et ça fera fuir tout le monde »	« ça va donner une image d'église gay, elle va être envahie par les homosexuels »	« Il faut éviter d'en faire un truc médiatique, réfléchir à l'image »	« ça ne va pas tant se savoir que ça (les médias protestants »	« On ne fait pas les choses en fonction de »	« ça va donner une image très moderne et progressiste et »

			que ça donne et gérer prudemment l'image. On construit la paroisse avec la diversité des gens qui nous rejoignent »	boycottent le sujet), même les couples hétéros rejoignent rarement les églises où les union sont bénies »	l'image, on fait les choses parce qu'on les croit juste ou pas ».	faire venir tous les gens qui cherchent un évangile en phase avec l'époque »
Influence sur le protestantisme	« Il faut absolument éviter toute tension avec la MPEF, l'ERF, la FPF. Cela isolerait la MPEF »		« Notre responsabilité est pastorale d'abord. Nous prenons nos responsabilités, les autres prendront les leurs »	« Le protestantisme, c'est de toute façon une diversité »	« Si ça les fait réfléchir tant mieux »	« Nous ouvrons une brèche, nous allons faire pression pour qu'enfin ces églises progressent »

Stéphane Lavignotte

Sélection de textes liturgiques

Annexe A

Liturgie de bénédiction d'union et de fraternisation de Murray et Duane (d'après les rituels d'adelphopoesis retrouvés par John Boswell)

Chantre : Disons tous, de toute notre âme de toute notre pensée

Murray and Duane : *Seigneur, prends pitié.*

Chantre : Seigneur, Dieu tout-puissant, Dieu de nos pères, nous t'implorons : écoute-nous et prends pitié de nous.

Murray and Duane : *Seigneur, prends pitié.*

Chantre : Aie pitié de nous, ô Dieu, selon ta grande miséricorde, nous t'implorons : écoute-nous et prends pitié de nous.

Murray and Duane : *Seigneur, prends pitié.* (x3)

Chantre : Prions aussi pour les serviteurs de Dieu Murray et Duane à présent unis par des liens de fraternité : pour leur santé et leur salut.

Murray and Duane : *Seigneur, prends pitié.* (x3)

Chantre : Que Christ notre Dieu qui a partagé sa vie dans la fraternité avec ses saints disciples et apôtres demeure avec eux, les assiste dans leur service mutuel et dans leur service des autres et les scelle comme des signes vivants de son amour salvateur. Disons tous :

Murray and Duane : *Seigneur, prends pitié.* (x3)

Chantre : Prions aussi qu'ils trouvent joie et satisfaction dans leurs entreprises et que les tentations de la gloire terrestre ne les aveugle jamais mais que plutôt leur désir le plus sincère soit les richesses et la perfection de l'union qui les attend dans la vie à venir. O bon maître, écoute-nous et prends pitié. .

Murray and Duane : *Seigneur, prends pitié.* (x3)

Chantre : Prions aussi pour ceux qui apportent des offrandes et font le bien, pour ceux qui travaillent à ton service, pour ton peuple présent ici dans l'attente de l'abondante miséricorde qui vient de toi, pour ceux qui ont été bons envers nous et pour nos enfants.

Murray and Duane : *Seigneur, prends pitié.* (x3)

Célébrant : Seigneur Dieu tout-puissant, qui as façonné l'humanité à ton image et à ta ressemblance et qui nous as donné la vie éternelle, à qui il a plu que tes saints et glorieux apôtres Pierre et Paul, Philippe et Barthélémy soient unis l'un à l'autre non par les liens du sang mais par ceux de la foi et de l'amour, qui as voulu que les saints martyrs Serge et

Bacchus soient unis l'un à l'autre, bénis aussi tes serviteurs, Murray et Duane, unis à l'un l'autre non par la naissance mais par la foi et l'amour. Accorde leur de s'aimer l'un l'autre, qu'ils cherchent tous les jours de leur vie, loin de l'envie, de la jalousie et de toute tentation, à entrer dans ton Royaume, par la puissance du Saint Esprit par les prières de la sainte Mère de Dieu et de tous les saints que tu as agréés à travers les âges. Car à toi sont la puissance et le règne, la force et le pouvoir, Père, Fils et Saint Esprit, maintenant et à jamais, pour les siècles des siècles.

Tous : *Amen !*

(Eglise catholique indépendante, document privé, trad. Jean Vilbas)

Annexe B

Bénédition d'union

Échange des vœux et anneaux

Amis de (nom #1) et (nom #2), affirmez-vous que c'est leur libre choix d'être unis comme partenaires dans la vie par cette sainte union ?

Nous l'affirmons

En présence de Dieu, de vos bien-aimés et de vos amis, voulez-vous, (nom #1), prendre (nom #2) comme époux et partenaire dans la vie, l'aimer et le chérir dans la joie et la peine, pour le meilleur et pour le pire, dans la santé et dans la maladie, dans les bons comme dans les mauvais jours ?

Je le veux

Promettez-vous de respecter la spiritualité et la dignité humaine de (nom #2) et de cette sainte union du mieux de vos capacités?

Je le promets

Promettez-vous de faire de votre mieux pour promouvoir et savoir répondre à un dialogue continu pour enrichir cette sainte union et de chercher rapidement des voies de réconciliation mutuelle quand cela s'imposera ?

Je le promets

En présence de Dieu, de vos bien-aimés et de vos amis, voulez-vous, (nom #2), prendre (nom #1) comme époux et partenaire dans la vie, l'aimer et le chérir dans la joie et la peine, pour le meilleur et pour le pire, dans la santé et dans la maladie, dans les bons comme dans les mauvais jours ?

Je le veux

Promettez-vous de respecter la spiritualité et la dignité humaine de (nom #1) et de cette sainte union du mieux de vos capacités?

Je le promets

Promettez-vous de faire de votre mieux pour promouvoir et savoir répondre à un dialogue continu pour enrichir cette sainte union et de chercher rapidement des voies de réconciliation mutuelle quand cela s'imposera ?

Je le promets

Frères, soeurs et ami(e)s de (nom #1) et de (nom #2) voulez-vous les honorer, les respecter et

les encourager dans leur relation et leur engagement ?

Nous le voulons

Bénédiction et échange des alliances

L'eau est un symbole de vie et de satisfaction. Au baptême, l'eau est utilisée pour nettoyer le péché et inaugurer la vie nouvelle en Jésus Christ. Un cercle est utilisé en signe d'unité. Les alliances échangées sont symbole d'unité d'objectif et d'engagement mutuel à être des partenaires de vie se soutenant dans l'amour. Nous utilisons cette eau sainte et demandons à Dieu de bénir ce couple.

Dieu aimant, Jésus notre Frère, avec cette eau sainte, nous prions que tu bénisses (nom #1) et (nom #2) dans leur engagement à être l'un pour l'autre des soutiens et des encouragements aimants. Nous prions que l'Esprit soit toujours avec eux et leur donne la force et le courage de rester fidèles à leurs vœux et à leur engagement mutuel comme partenaires de vie.

Nous prions que tu les bénisses dans leur vie individuelle et partagée par tes bénédictions d'amour, de joie, de paix intérieure et de vrai bonheur. Que leur vie et leur relation soient des reflets de ton amour dans notre communauté.

Cérémonie symbolique d'unité d'objectif

(Nom #1) et (nom #2) ont choisi d'exprimer leur engagement, leur solidarité et leur unité d'objectif par la cérémonie du cierge de l'unité. Ils mêlent symboliquement la lumière et la chaleur de leur vie individuelle dans un partenariat vivant et aimant qui est un voyage commun – deux bougies et deux vies séparées deviennent une seule lumière et une seule vie devant Dieu et l'humanité.

Echange des sentiments

(Nom #1) et (nom #2) échangent les sentiments qu'ils ont l'un envers l'autre.

Prière communautaire – un symbole d'unité et un appel à l'amour de Dieu pour le couple

Tous joignent les mains et disent le Notre Père

Un symbole de réconciliation, de joie et de famille aimante – l'échange du baiser de paix

Brève prière de conclusion et remarques

En quittant aujourd'hui cette célébration, Souvenons-nous que nous sommes le Christ les un(e)s pour les autres dans notre vie quotidienne. Souvenons-nous de (nom #1) et de (nom #2) dans nos prières. Soutenons-les dans leur vie personnelle et commune.

Dieu de l'Univers, nous te remercions de nous avoir ici rassemblés pour célébrer

la sainte union de nos frères (nom #1) et (nom #2). Merci de nous avoir donné ce jour et d'avoir été présent avec nous. Sois avec nous chaque jour et aide-nous à faire ta volonté en étant sensibles à nos frères et soeurs. Conduis-nous à être des canaux de ta paix et de réconciliation alors que nous quittons ce lieu et à être Christ les un(e)s pour les autres. Nous te prions au nom de Christ notre Seigneur. Amen.

Dignity, San Jose (trad. Jean Vilbas)

Annexe C

Liturgie de bénédiction d'union des couples de même sexe

Prière

O Toi, le Saint et l'Éternel, tu connais chacun par son nom. Tu nous appelles tes bien-aimés. Ta grâce nous surprend. Nous sommes créés par ton amour sans limite. Sur la route de nos vies, tu nous fortifies, tu nous libères, tu nous donnes des compagnons...

Nous te bénissons pour ta présence aimante au milieu de nous et dans nos vies.

Que N... et N... qui sont venus demander ta bénédiction sur leur union soient remplis de ton amour. Que leur vie commune soit un reflet de ton règne de justice et de paix. Nous te le demandons au nom de Notre Seigneur Jésus Christ, qui vit et règne avec toi et le saint Esprit, un seul Dieu, maintenant et pour toujours. Amen.

Explication

(L'officiant invite le couple à se lever devant l'assemblée)

Une union est une ancienne forme de promesse, l'engagement public d'une relation inébranlable. La Bible nous parle de l'Alliance de Dieu avec les hommes. C'est dans l'Alliance que Dieu lui a promise qu'Israël a trouvé sa libération de l'esclavage et de l'exil. L'Alliance de Dieu avec les disciples de Jésus nous introduit à une nouvelle communauté où il n'y a plus ni homme ni femme, ni Juif ni Grec, ni esclave ni homme libre, mais un seul peuple uni en Christ.

Toutes nos unions en famille et entre amis sont des signes de la fidélité et de l'amour de Dieu. Elles sont des expressions vivantes des promesses de Dieu, sources d'espérance pour notre entourage.

Nous voici rassemblés pour être témoins de l'engagement public de N... et N... à une telle union et pour appeler sur elle ta bénédiction.

Engagement

N... et N... croyez-vous que Dieu vous a appelés à un engagement d'amour et de fidélité pour toute votre vie ?

- *Nous le croyons.*

Voulez-vous vivre ensemble dans l'amour ?

- *Nous le voulons, avec l'aide de Dieu.*

Voulez-vous être fidèles l'un à l'égard de l'autre ?

- *Nous le voulons, avec l'aide de Dieu.*

Voulez-vous être un soutien l'un pour l'autre dans l'amour, afin que vous grandissiez dans la foi en Jésus Christ ?

- *Nous le voulons, avec l'aide de Dieu.*

Voulez-vous faire tout votre possible afin que votre vie commune soit un témoignage de l'amour de Dieu pour le monde ?

- Nous le voulons, avec l'aide de Dieu.

(N... et N... se tournent l'un vers l'autre, se donnent la main et disent l'un après l'autre)

N... Je me donne à toi. Je t'aime, je te fais confiance et je trouve mon bonheur en toi. Je partagerai tes fardeaux et tes joies. J'irai avec toi partout où Dieu nous appellera. C'est ma promesse solennelle.

Bénédition

(L'officiant demande à l'assemblée)

Vous, les amis et les membres des familles de N... et N..., vous êtes les témoins de cette union.

Voulez-vous apporter votre soutien à N... et N... dans l'engagement qu'ils viennent de prendre ?

L'assemblée : *- Nous le voulons.*

Voulez-vous célébrer le bienfait de la grâce de Dieu qui apparaît dans leur vie ?

- Nous le voulons.

Voulez-vous vous tenir à leur côté, les encourager, les conseiller, prier pour eux dans le malheur et la détresse ?

- Nous le voulons.

Voulez-vous leur donner votre bénédiction ?

- Nous la leur donnons.

(L'officiant dit)

Envoie, ô notre Dieu, ta bénédiction sur N... et N...

Qu'ils grandissent dans l'amour l'un pour l'autre et pour toute ta création. Conduis-les à la perfection et au bonheur. Rends-les fidèles à leurs promesses. Que dans la force de ton saint Esprit ils puissent grandir ensemble dans l'amour, la joie, et la paix de notre Sauveur Jésus-Christ.

Béni sois-tu, notre Dieu, source de tout amour, maintenant et pour toujours. Amen.

Eglise Anglicane du Canada, Diocèse de New Westminster (trad. Gilles Castelnau)

Annexe D

Liturgie remontrante de bénédiction d'union (pour les couples mariés ou non, hétérosexuels ou de même sexe)

Vous êtes venu(e)s devant nous parce que vous vous êtes choisi(e)s l'un(e) l'autre, conscient(e)s d'avoir aussi été choisi(e)s. Ce qui s'est développé entre vous nous remplit de joie et d'espérance : l'expérience de la puissance et de la richesse de l'amour partagé par deux personnes.

Aujourd'hui, vous êtes venu(e)s en ce lieu pour consacrer vos vies l'un(e) à l'autre et pour rechercher la bénédiction de Dieu : afin de partager cette vie dans l'amour et la fidélité, côte à côte et dans la liberté, sans cesse en quête l'un(e) de l'autre, à travers obstacles et douleurs, différent(e)s et pourtant semblables, inconnu(e)s et pourtant familier(e)s.

Aujourd'hui, vous vous engagez devant cette congrégation à vous honorer et vous soutenir l'un(e) l'autre, conscient(e)s que vous avez été créé(e)s à l'image de Dieu, embrassant chacun(e) l'histoire de l'autre et devenant chacun(e) le futur de l'autre.

A partir d'aujourd'hui, vous serez nommés et connus ensemble, responsable de celles et ceux dont la route rejoindra la vôtre.

La promesse que vous vous faites l'un(e) à l'autre est : « Je serai là pour toi » ; c'est la même promesse que Dieu adresse à tou(te)s celles et ceux qui le cherchent. Votre vœu est donc emporté par l'amour de Dieu, qui purifiera et l'approfondira, fortifiera et renouvellera l'amour qui vous lie l'un(e) à l'autre.

Que l'Esprit de Dieu transforme le vœu que vous faites aujourd'hui en une bénédiction pour toute la durée de votre vie.

Eglise remontrante des Pays-Bas (trad. Jean Vilbas)

Annexe E

Prière issue d'une liturgie d'union homosexuelle des Eglises suisses allemandes⁵⁷, (trad. Bettina Cottin.)

1. Widerspruchstrost für homosexuelle Paare

Erschreckt nicht,
wenn Ihr in heiligen Schriften lest,
man solle Menschen steinigen,
die so lieben, wie Ihr es tut,
lernt zu verstehen,
dass heilige Worte gekleidet sind in Sprache,
die Menschen der jeweiligen Zeit sprechen.
Ewiges wird gekleidet in Gewänder,
die gewebt sind aus vergänglichen Stoffen.

Erschreckt nicht,
wenn Staats- und Kirchenmänner reden
und gegen Euch Stimmung machen,
weil Euer Lieben in ihnen nicht Platz hat,
lernt zu verstehen,
dass auch sie nur Kinder ihrer Zeit sind,
die nicht aus ihrer engen Haut können.
Neues muss erst das Feste,
was uns alle umgibt, durchbrechen.

N'ayez pas peur / Ne craignez pas
lorsque vous lisez dans des écritures sacrées
qu'il faut lapider les personnes
qui vivent l'amour comme vous ;
mais apprenez à voir
que la parole sainte fut habillée des mots
que parlaient les gens à leur époque.
Ce qui est éternel est toujours enveloppé d'habits
faits de tissus qui ne dureront pas.

N'ayez pas peur / Ne craignez pas
lorsque les dignitaires politiques et religieux prennent la parole
et montent l'opinion publique contre vous,
parce qu'ils ne peuvent concevoir votre façon d'aimer ;
mais apprenez à voir
qu'eux aussi ne sont que les enfants de leur époque,
qu'ils ne peuvent pas changer de peau.

Le cadre figé qui nous entoure tous
attend encore d'être lézardé par le changement qui vient.

(La dernière phrase en traduction mot à mot : « Il faut que du nouveau perce à travers ce qui est figé et qui nous entoure tous. »)

⁵⁷ Bernhard von Issendorff. In: Erhard Domay (Hg.): *Trauung und Segnung von Lebensbündnissen. Gottesdienste. Predigten, liturgische Stücke und Ideen.* Gütersloh 2001, S. 138 f.

Annexe F

Bénédictio d'Aurélié et Monica à la Maison Verte, Paris,
à l'occasion de la signature de leur PACS, le 15/06/2010

Déroulement

Introduction : l'Eglise revient sur son rejet.

Pasteur officiant:

Il y a ceux qui aiment et ceux qui jugent.

Il y a ceux qui rencontrent, et ceux qui enferment dans des cases.

Les églises, les croyants, les prêtres et les pasteurs sont trop souvent du côté du jugement et de l'enfermement.

Monica et Aurélié, vous qui les entourez, ne les laissez pas vous menacer.

Ne les laissez pas vous faire peur, quand ils font dire aux écritures sacrées qu'il faudrait lapider les personnes qui vivent l'amour comme vous.

Des vieux habits étouffent la parole sainte,

recouverte qu'elle fut des mots que parlaient les gens à *leur* époque,

ensevelie qu'elle est encore trop souvent aujourd'hui sous les peurs et les préjugés de *notre* époque.

Ce qui est éternel est toujours cachée sous des uniformes qui n'ont qu'un temps.

Seigneur, pardonne ton église quand elle déforme ton éternelle parole d'amour. Convertie-la par ton amour.

Monica et Aurélié, vous qui les entourez, ne les laissez pas vous menacer.

lorsque des dignitaires politiques et religieux prennent la parole et montent l'opinion publique contre vous, parce qu'ils ne peuvent concevoir votre façon d'aimer ;

Ils ne sont eux aussi que les enfants de leur temps,

ils sont enfermés dans des conceptions datées.

Seigneur, pardonne ton église quand elle déforme ton éternelle parole d'amour. Convertie-la par ton amour.

Du nouveau perce à travers ce qui est figé,

La création gémit et souffre comme pour un enfantement.

Chaque amour qui ose se dire et se manifester fait accoucher un peu plus le monde nouveau.

Aurélié et Monica, vous qui êtes là, vous qui êtes venues me voir,

vous tous qui partagez ce moment, vous qui êtes croyants ou non, juifs, musulmans ou chrétiens,

merci.

Merci de permettre aujourd'hui à l'église de faire un pas de plus dans sa propre conversion à ce Dieu qui nous dit : « Je vous aime tous, paix en vous ».

Monica et Aurélie, nous allons annoncer la bénédiction de Dieu sur votre couple.
Mais comme Abraham et Sarah étaient une bénédiction pour toutes les nations, c'est vous qui êtes, non pas malgré mais avec tout ce que vous êtes, une bénédiction pour l'église et pour ce monde qui a tant besoin d'amour. Par votre amour, vous contribuez à sa conversion.

Amen

Stéphane Lavignotte, 15/06/2010

Annexe G

Quelques schémas de déroulement liturgique de bénédiction d'union dans l'espace germanophone

(NB : ne sont pas mentionnés les éléments habituels d'un culte, ni la musique et les cantiques)

Suisse alémanique, réformés :

Un culte

- Invocation de Dieu en tant que source de toute vie, et de sa grâce
- Prédication sur Genèse 2 et réinterprétation par l'amour universel de Dieu, amour-agape
- Prière de bénédiction pour le couple
- Intercession
- Conclusion du culte

Suisse alémanique, réformés :

("éléments proposés pour une célébration")

- Introduction, qui rappelle les expériences historiques difficiles ou tragiques des couples homosexuels
- Action de grâces envers Dieu qui m'a donné ce/tte partenaire
- Engagements, vision d'un couple stable, vivant, solidaire, fidèle, croyant...
- Gestes possibles (qui peuvent intégrer les amis) : tissage de liens – retour sur l'histoire avec eau, raisins secs, raisins frais, pain aux raisins - consolation avec eau et fleurs – arc en ciel...
- Mission chrétienne dans la vie
- Onction (par les amis) et bénédiction personnelle

Un culte dans la communauté réformée "française" de Berlin (Église huguenote) :

- Introduction et action de grâces
- Lecture du Décalogue
- Confession de foi
- Lecture biblique et prédication
- Engagements d'alliance et bénédiction du couple
- Prière d'intercession
- Conclusion du culte

(traduction Bettina Cottin)

Petite cartographie des liturgies de bénédiction d'union

Proclamation de la grâce de Dieu

Accueil

Louange

Repentance

Accueil du pardon

Volonté de Dieu

Libre expression

(Instruction)

Lectures bibliques

Prédication

Confession de foi

Exhortation

Témoignage sur le couple

Histoire du couple

Engagements du couple

Signe d'alliance

Engagements de l'assemblée

Bénédiction du couple*

Rappel du baptême ou autre geste

(Intercession pour les individus)

Intercession pour le couple *

Intercession pour le monde

Notre Père

Voeux des amis / famille

Cène

Bénédiction de l'assemblée

[intégrant éventuellement celle du couple*]

Signature des registres

1 Accent sur l'individu

2 Accent sur le réseau social

3 Accent sur le couple

4 Accent sur la bénédiction de Dieu

5 Accent sur l'insertion communautaire

Quelques commentaires

Ce tableau reprend les schémas des liturgies que les membres de notre groupe de travail ont pu rassembler au fil de leurs recherches ; ils proviennent de pays⁵⁸ et de traditions confessionnelles⁵⁹ divers mais s'inscrivent tous dans une *praxis pastorale*⁶⁰.

Le tableau distribue les éléments en cinq colonnes qui représentent chacune une déclinaison particulière du sens d'une bénédiction d'union.

Les colonnes 3 et 4 se situent au centre de cette carte : elles articulent la démarche d'engagement d'un couple (colonne 3) à la proclamation de la Parole de Dieu et à sa bénédiction (colonne 4).

Les colonnes 2 et 5 marquent l'enracinement de cette démarche dans deux communautés : celle des réseaux sociaux, familiaux et amicaux d'une part (colonne 2) et celle qui est rassemblée pour le culte d'autre part (colonne 5).

La première colonne mettant l'accent sur le caractère individuel de la démarche correspond à la logique des cultes d'intercession qui ne prennent pas en compte le couple mais chacun des individus qui s'engage ; notre groupe a rejeté cette option dans ses travaux et considéré nécessaire de toujours partir de la réalité factuelle du couple déjà constitué.

Tous les éléments recensés ne nous sont pas apparus d'une égale valeur. Sont soulignés les éléments qui nous semblent constitutifs d'une bénédiction d'union ; les éléments secondaires apparaissent en *italique* ; ceux qui sont entre parenthèses ont été unanimement rejetés par le groupe.

Outre l'intercession pour les individus, nous n'avons pas retenu une instruction (colonne 4) avant les lectures bibliques qui ferait double emploi avec l'exhortation (colonne 4).

Nous avons considéré comme optionnelles les expressions familiales et amicales rassemblées dans la colonne 2 ; souhaitées par beaucoup dans la mesure où elles honorent des liens privilégiés et favorisent une plus grande participation, elles peuvent aussi générer un certain malaise en situation conflictuelle. Il appartiendra aux partenaires de décider quel rôle leurs proches peuvent jouer dans la célébration.

Nous avons de même donné un caractère optionnel à une majorité des moments liturgiques de la colonne 5 ; le fait de les conserver montre toutefois la possibilité d'intégrer la célébration d'une bénédiction d'union dans le déroulement d'un culte dominical. Certaines liturgies gardent les traditionnels moments de la repentance, de l'accueil du pardon et de la proclamation de la volonté de Dieu pour demander pardon de l'homophobie des Eglises ; la

⁵⁸Allemagne, Canada, Etats-Unis, France, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède, Suisse

⁵⁹Sont représentés dans notre petite sélection liturgique, l'orthodoxie, le catholicisme, l'anglicanisme et le protestantisme luthéro-réformé

⁶⁰Le terme est ici pris au sens large, les bénédictions d'union n'étant pas systématiquement présidées par des ministres ordonnéEs mais aussi par des célébrantEs laïques.

démarche peut être pacificatrice pour des partenaires qui auraient pu en souffrir. D'autres veulent signifier l'hospitalité divine par un geste relevant d'une symbolique baptismale (onction, imposition des mains) ou par la célébration de la cène. D'autres enfin invitent l'assemblée à s'engager à soutenir les partenaires dans leur décision de lier leur vie. Si nul d'entre nous n'a remis en cause la richesse de ces éléments liturgiques ou symboliques, nous ne les regardons pas comme constitutifs d'un rite de bénédiction d'union.

Nous avons maintenu dans la colonne 5 l'accueil et la louange qui inscrivent la démarche dans une dimension culturelle ainsi que l'intercession pour le couple, élargie au monde ; l'inscription à la fois sociale et ecclésiale du couple dans un registre nous a également paru nécessaire même si cela peut entraîner de nouvelles manières d'appréhender la manière de consigner les actes pastoraux.

Nous avons gardé de la colonne 4, la proclamation de la grâce de Dieu et la bénédiction de l'assemblée qui enchâssent la célébration sous le signe d'une parole bienveillante de Dieu. Nous avons également conservé les lectures bibliques⁶¹, la prédication et l'exhortation qui rappelle le sens du rite ; elles déclinent cette bénédiction pour le couple et la communauté rassemblée.

Dans la colonne 3 ont été retenus les engagements du couple.

Nous sommes restés partagés sur deux éléments.

Le premier est l'échange des alliances de la colonne 3 auquel plusieurs gestes ont été proposés comme substituts : enroulement d'une étole ou d'un foulard autour des mains jointes des partenaires, échanges de roses ou d'un baiser de paix, allumage d'une bougie commune ; nous avons gardé la formule large de signe d'alliance et choisi de rendre ce moment optionnel.

Le second est la bénédiction particulière du couple, distincte de la bénédiction de l'assemblée et de l'intercession pour le couple. Trois astérisques marquent la diversité des options que nous avons retenues et la variabilité de l'agencement des éléments liturgiques que nous proposons. Cette diversité fait écho au positionnement d'une majorité des Eglises réformées européennes qui souhaitent le maintien d'une distinction entre le mariage et la bénédiction d'union, à la conviction théologique partagée par plusieurs que rien ne distingue l'engagement de deux personnes qui s'aiment, quel que soit leur genre ou leur préférence sexuelle, et au souci de la bénédiction particulière d'un couple dans le mouvement général de la bienveillance divine.

Jean Vilbas

⁶¹Voir la sélection jointe

ÉLABORATION D'UNE PROPOSITION LITURGIQUE

Mémento

Liturgie de bénédiction d'union (abrégé BU), unité de l'Église et inclusivité

En partant des réalités paroissiales actuelles, lesquelles sont souvent composées de rencontres bienveillantes entre le/la pasteur et les couples hétérosexuels demandeurs de bénédictions, et au vu du fait que les critères pour exclure d'une BU des personnes hétérosexuelles sont actuellement extrêmement restreints, voire inexistant, il apparaît pratiquement impossible d'affirmer qu'il existe, en protestantisme luthéro-réformé, une discipline stricte concernant les BU.

Au sein de cette théologie multitudiniste, bienveillante et accueillante dès lors qu'il s'agit de rites liés au mariage, sans restriction relative à des personnes divorcées (même à plusieurs reprises) et véritablement ouverte à l'innovation liturgique et hymnologique, les BU jouent à l'heure actuelle un rôle non négligeable dans la vocation d'annonce de l'Évangile aux éloignéEs de l'Église.

Cette vocation d'annonce de l'Évangile, replacée dans un contexte de « culte missionnaire », pourrait être étendu à d'autres formes d'accueil de BU que celles qui sont consignées dans les documents officiels que sont les deux liturgies de BU ERF et ANEELF.

De fait et dans la pratique, les liturgies mises en œuvre s'éloignent plus ou moins des liturgies officielles.

Compte-tenu que d'autres dénominations luthériennes et réformées au sein même de la Communion de Leuenberg pratiquent les BU de couples de personnes de même sexe, envisager de pratiquer concrètement des bénédictions d'union de couples de personnes de même sexe au sein des Églises dites historiques luthériennes et réformées en France ne romprait pas la communion avec nos Églises sœurs, et bien au contraire, pourrait faciliter l'exercice du ministère pastoral au sein de cette communion.

Joan Charras Sancho, septembre 2010

Débat interne au groupe concernant le caractère optionnel ou fortement recommandé de la bénédiction d'union à l'intérieur même du schéma liturgique

Marc Duchène a souhaité exprimer ce qui suit :

« A ce stade, il me paraît important de revenir à la 'feuille de route' dans laquelle nous nous sommes reconnus les uns et les autres peu après le lancement de notre groupe.

Même si nous avons précisé que notre groupe n'entendait pas se limiter à l'avis du CPLR de 2004, il a quand même décidé de prendre cet avis comme point de départ puisque c'est l'évolution des Églises que nous souhaitons.

Dès lors, le fait de pouvoir inscrire les conclusions de nos travaux, au moins en partie, dans la continuité de l'avis du CPLR me semble être une nécessité.

Or, si on inclut l'étape « bénédiction du couple par le célébrant » comme indispensable dans le schéma de la célébration que nous proposons, je trouve que le déroulé est alors, sur le fond, très semblable à une bénédiction d'un couple de sexe différent, il ne s'en démarquerait que sur des points marginaux (remplacement du geste d'échange des alliances par un autre geste, parole spécifique contre l'homophobie, ...). Notre travail apparaîtra comme faisant mine de prendre en compte l'avis du CPLR dans son introduction pour mieux ne pas en tenir compte dans ses conclusions.

Nos lecteurs ne seront pas dupes de cette supercherie.

La fraternité est une dimension essentielle de la vie en Eglise. Cette fraternité implique pour moi que, même si je ne suis pas d'accord avec mon frère, je pense néanmoins que son avis peut être pour moi un chemin d'édification. Je n'estime pas détenir à moi seul une vérité, mais que cette vérité émerge de l'échange fraternel avec tous mes frères en Christ. Cette conception de la fraternité se concilie difficilement, à mon sens, avec une culture « militante » qui consiste à affirmer son point de vue sans tenir compte de l'avis de ses frères en Eglise ; si notre travail devrait être identifié comme tel, il ne pourrait avoir, je le crois, qu'un effet contre-productif pour l'évolution du débat dans les Églises luthéro-réformées.

En tant que membre de l'Eglise réformée, je m'estime contraint par ses prises de position. C'est donc dans ce cadre que j'inscris ma réflexion. Je pense, comme nous l'avons souligné dans notre feuille de route, que ce cadre offre des perspectives qui n'ont pas été explorées jusqu'au bout. Un culte d'intercession, qui a d'ailleurs été retenu comme réponse institutionnelle par plusieurs Églises suisses et allemandes, fait à mon sens partie de ces perspectives. »

Les autres membres du groupe lui ont répondu :

« La décision du CPLR de 2004 : 'Il n'est pas opportun d'envisager un culte de bénédiction qui entretiendrait la confusion entre couple homosexuel et hétérosexuel', nous amène à poser la question du caractère incontournable ou non de la bénédiction dans une célébration de couple de même sexe. Depuis 2004, les évolutions de notre société font que les couples pacés deviennent majoritaires et que ceux de couple de même sexe sont minoritaires parmi les couples pacés. Les vœux synodaux récents (Dourdan ERF-RP, novembre 2010 : demande au Conseil national de mettre à l'ordre du jour de ses réflexions et travaux la question de la bénédiction des couples homosexuels pacés), montrent qu'il y a dans nos Églises, une attente et une demande émanant du terrain vis-à-vis de la bénédiction des couples de personnes de même sexe. Cette attente dénote une absence de distinction formelle, de la part d'un certain nombre de pasteurs et laïcs engagés, entre couples de sexes différents et couples de même sexe quant à un geste liturgique. C'est pourquoi, la majorité du groupe a estimé nécessaire le maintien d'une bénédiction de couple dans notre projet de liturgie pour un couple de personnes de même sexe, d'autant plus que le document du CPLR souligne bien que si une telle liturgie était envisagée elle devrait mettre l'accent sur l'appellation 'bénédiction d'union', à distinguer de 'bénédiction de mariage' (Annexe 4, A. Nouis). Il nous semble impossible de signifier une réelle bénédiction sans qu'il y ait une rubrique liturgique non-optionnelle la stipulant.»

Déroulement liturgique d'une bénédiction d'union de couple de même sexe,
12/02/11, Sens

Les rubriques proposées forment un tout et s'articulent les unes aux autres. Les contenus peuvent être utilisés tels quels ou être sources d'inspiration, à moduler selon les convictions théologiques du pasteur et des partenaires, le vécu du couple et son cheminement, les possibilités propres au lieu. Nous suggérons de porter une attention toute particulière au caractère inclusif de nos propositions ; nous croyons que Dieu a envoyé son fils Jésus parmi les vivantEs pour créer une communauté inspirée de l'Esprit Saint, qui est appelée à se construire et se réformer, sans exclusion et sans discrimination.

Chaque paroisse a ses habitudes hymnologiques et cultuelles ; les déplacements, les cantiques, les temps de silence et d'offrande, habités par la joie de cet accueil inclusif, s'inséreront naturellement entre les rubriques.

Proclamation de la Grâce de Dieu

Paul écrivait à la communauté de Corinthe : "L'amour du Christ m'étreint..".

Nous recevons en ce jour l'amour du Père, manifesté en Jésus-Christ, et proclamé sans conditions à toute créature.

Lorsque cet amour nous étreint, il nous donne la force de poser des gestes d'espérance et de manifester cet accueil dans des contextes d'incompréhension, de discriminations, de rejet.

Aujourd'hui, c'est dans la joie que nous célébrons cet amour qui nous étreint également dans l'intimité de nos vies humaines. Aujourd'hui, nous vivons une étape d'engagement, d'alliance, de bénédiction devant Dieu et l'assemblée.

Accueil :

X et Y notre communauté est heureuse de vous accueillir, ainsi que vos familles et vos amis pour mettre aujourd'hui, ensemble, sous le regard de Dieu votre vie de couple et, de sa part, prononcer ensemble une parole de bonheur sur lui.

X et Y, vous cheminez avec nous depuis plusieurs (mois, années...) et nous avons, ensemble fixé les étapes de ce culte qui nous réunit aujourd'hui.

X et Y, vous avez décidé d'unir vos histoires en une nouvelle histoire, commune.

X et Y, vous avez choisi de mettre cette nouvelle histoire sous le regard de Dieu, dans la communauté qui vous accueille aujourd'hui

X et Y, nous voulons répondre oui, ensemble, à votre souhait de mettre votre oui devant Dieu. Ainsi, avec vous, nous voulons rendre grâce à ce Dieu qui nous donne la liberté de vivre totalement et dans la vérité, l'amour qui naît entre les humainEs.

Louange

Eternel
 Loué sois tu
 pour la diversité de ta création
 qui permet de nous recevoir si semblables et si différents

Eternel,
 Toi qui, par le Christ, chemines à nos côtés
 Nous te louons

Eternel,
 Toi qui accueilles l'autre quel qu'il soit
 Nous te louons

Eternel,
 Toi qui permets à nos familles et à nos amis
 D'accueillir ce couple
 Nous te louons

Eternel,
 Loué sois tu
 pour ce temps que nous allons vivre ensemble

Exhortation :

L'amour de X et Y nous rassemble aujourd'hui ; il nous est tout à la fois étrange et familier.

Ils/elles se sont rencontrés, ils/elles se sont choisis, ils/elles ont fait alliance l'unE avec l'autre et ils/elles sont venus ici se promettre l'unE à l'autre devant Dieu et devant cette assemblée : « Où tu iras, j'irai ; où tu demeureras, je demeurerai ».

L'amour de X et Y est pour nous signe de l'amour de Dieu ; il est le tout autre qui ne cesse de s'approcher de nous.

Il est venu à notre rencontre en Jésus de Nazareth, il a choisi de nous appeler ses amis, il fait alliance avec nous et nous fait cette promesse : « Je suis avec vous tous les jours ».

L'amour de X et Y nous invite à découvrir l'amour de Dieu au cœur de nos vies ; il nous est tout à la fois mystérieux et accessible.

Il nous appelle à partir à la rencontre du prochain, il ne demande de nous rien d'autre que d'aimer l'humilité, la justice et la miséricorde, il fait de nous le peuple de la nouvelle alliance et nous conduit à oser cette promesse : « Me voici, je viens ».

L'amour de X et Y nous rassemble aujourd'hui.

Devant toi, ils/elles sont en ce jour ; devant toi, ils/elles seront chaque jour de leur vie.

Engagements :

Depuis que je t'ai rencontré, l'émerveillement de la découverte a grandi dans la confiance de notre amour.

C'est mon amour que je te déclare aujourd'hui.

Devant Dieu, nos familles et nos amis, je m'engage à te respecter et te soutenir dans la richesse de nos différences, à découvrir avec toi notre chemin de fécondité⁶².

Bénédiction :

X et Y je vous propose de vous lever pour la bénédiction.

X et Y vous êtes déjà uniEs dans la vie commune, vous vous êtes déjà engagéEs devant les humains lors de la signature du PACS.

Vous avez souhaité demander à Dieu sa bénédiction.

Avec vous, avec tous celles et ceux qui le souhaitent dans cette assemblée, nous prions maintenant pour faire cette demande à Dieu.

Eternel, dans le Deutéronome, tu nous dis :

'J'en prends aujourd'hui à témoin contre vous le ciel et la terre :

j'ai mis devant toi la vie et la mort, la bénédiction et la malédiction. Choisis la vie, afin que tu vives, toi et ta postérité.'

X et Y vous avez décidé de choisir la bénédiction et la vie, de rejeter la honte, le secret, le placard, la mort.

Eternel, accueille cette demande.

Eternel, accompagne X et Y dans leur vie de couple pour qu'elles/ils soient bénédiction l'unE pour l'autre et bénédiction pour le monde.

⁶² Les engagements des deux partenaires peuvent-être tout ou en partie différents. Certains éléments semblent en être constitutifs : l'engagement est une parole que l'on dit à l'autre devant Dieu et devant le monde. Il déclare l'amour de l'un pour l'autre.

Des éléments positifs, comme le respect, le soutien, ou des difficultés de la vie commune peuvent être rappelés. Cela d'autant plus qu'aujourd'hui les couples ont une expérience de vie commune derrière eux. L'engagement réciproque rend visible la nouvelle réalité du couple.

Ouvre X et Y à ton dynamisme créateur, à ton intervention qui bouscule les cadres, les habitudes et les normes.

X et Y ont échangé tout à l'heure cette promesse :

« Je serai là pour toi ». C'est la même promesse qu'adresse son Dieu à tous ceux qui le cherchent sans toujours prononcer son nom.

Eternel, que ta bénédiction soit sur X et Y.

Amen

Intercession pour le couple :

Nous sommes ici réunis en fraternité avec X et Y pour leur témoigner notre amour.

Nous te prions, Eternel, pour que tu leur permettes d'avoir une vie heureuse et accomplie dans leur corps, leur âme, et leur esprit, un plein épanouissement affectif et spirituel.

Offre-leur la joie de découvrir ensemble la fidélité à leurs engagements comme une réponse à la fidélité de ton amour.

Permetts-leur d'avoir une vie orientée vers autrui qui prenne son sens dans une existence pleinement vécue en Christ.

Que leurs moments de peine et leurs moments de doute puissent toujours être dépassés par la foi qui les anime.

Donne-leur la force d'affronter les regards et les rejets, les jugements et les murmures, la peur et les souffrances et de trouver en toi, Eternel, leur appui, et donne leur l'assurance qu'ils pourront compter, si besoin, sur le soutien de leurs frères et sœurs en Christ.

Que ta grâce les accompagne, que ta paix les anime et que ta lumière éclaire leurs existences. Amen.

Intercession pour le monde :

Le couple est encouragé à l'écrire lui-même, comme un acte de réponse liturgique.

Bénédiction de l'assemblée [intégrant éventuellement celle du couple]:

Assemblés ici comme les enfants d'un même Dieu d'amour, conscients de nos différences et de nos spécificités, que la bénédiction de l'Eternel renouvelle nos pensées et nos actes, inspire nos gestes et nos engagements et restaure ce qui est blessé en nous. [X et Y ont passé une alliance entre elles/eux et avec le Seigneur notre Dieu; qu'ils/elles soient bénis dans leur projet commun afin qu'il porte du fruit!] Sortons joyeux annoncer cette bonne nouvelle!

Annexe 1

Le groupe n'a pas rédigé de texte de repentance. Par contre des exemples de différentes rubriques liturgiques sont proposés dans les Annexes (expériences liturgiques) allant de A à G. Les deux textes suivants s'inscrivent dans la démarche des membres du groupe qui sont par ailleurs membres d'une Eglise : ils souhaitent rester fidèles à leur Eglise tout en reconnaissant le chemin qui reste à parcourir avant que chacunE soit accueilliE sans discriminations.

Confession des manquements

1°)

Père, nous nous surprenons à ne pas faire le bien que nous voudrions faire et à faire le mal que nous ne voudrions pas faire.

Parfois, nous n'accueillons pas l'autre dans toute sa différence, nous suivons égoïstement le chemin de nos existences, sans nous préoccuper de notre prochain.

Nous n'aimons les autres qu'en fonction de nos goûts et de nos préférences et nous oublions que tous nos prochains sont pour nous des frères et que nous sommes appelés à tous les aimer.

Nous laissons notre foi s'enfermer dans une routine confortable, nous refusons de nous remettre en question et d'accepter le changement que tu attends de nous.

Nous cherchons plus des solutions à nos problèmes par nous-même que d'essayer de nous laisser conduire par ton évangile.

Père accorde nous, loin de nos errements et de nos doutes de pouvoir vivre pleinement en Christ et de faire pour nos prochains ce qu'il a su faire pour nous.

2°)

Seigneur,

Quand tu nous parles, souvent nous ne t'entendons pas ou nous ne te comprenons pas ;
quand nous sommes confrontés à ton silence, nous croyons que tu te tais.

Nous vivons notre vie, avec ses moments de joie et ses moments difficiles,
et quand nous ne nous adressons pas à toi, nous ne recevons pas la force de ta Parole,

notre vie n'est pas accomplie.

Nous croisons sur nos routes beaucoup d'hommes et de femmes,

et malgré cela, nous nous retrouvons seuls,

nous n'avons pas appris à les regarder, à les écouter,

à nous ouvrir à l'autre,

nous n'avons pas appris à te voir à travers eux.

Seigneur aide-nous, nous ne parvenons pas à vivre ce que nous souhaitons.

Et pourtant, Seigneur, nous savons que tu es présent

Que tu nous acceptes tels que nous sommes,

Alors, nous voulons te dire : merci,

Que cela nous aide à te trouver,

Que cela nous aide à nous accepter nous-mêmes, à aller à la rencontre de celles et ceux qui nous entourent,

Seigneur que ton règne vienne.

Amen

**Lectionnaire indicatif de lectures bibliques à insérer dans le déroulement liturgique
proposé,
– d'après la liturgie de bénédiction de partenariat enregistré, 2006
Eglise de Suède**

Ruth 1:16b-17

Psaumes 108:1-5

Psaumes 139:14-18

Cantique des Cantiques 8:6b-7

Jean 10:14-15a

Jean 15: 5a

Jean 15:9-17

Romains 12:9-10,15

1 Corinthiens 13:4-7,13

Galates 3:27-28

Galates 6:2

Philippiens 2:1-4

Colossiens 3:12-17

1 Jean 4:18-21

Après-midi d'étude du groupe protestant de réflexion théologique sur les bénédictions pour les couples de même sexe.

Reconnaître et bénir les couples de même sexe ?

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE L'APRÈS-MIDI D'ÉTUDE DU 14/11/09

Samedi 14 novembre, échange public : Reconnaître et bénir les couples de même sexe ?

C'est la question à laquelle nous réfléchirons le samedi 14 novembre entre 15h et 18h au cours d'une après midi de conférence/débat à La Maison Verte 127-129 rue Marcadet Paris 18^{ème} (Métro : Jules Joffrin).

Cette après midi est organisée par un groupe protestant de réflexion théologique composé de membres d'associations chrétiennes LGBT (Lesbiennes, Gay, Bi et Trans), de pasteurs, de théologiens et de membres d'Eglises. Ce groupe se réunit régulièrement depuis plus d'un an pour réfléchir sur les notions de couple et de bénédiction pour proposer des éléments de liturgie qui prendraient leur place dans une célébration pour des couples de même sexe dans un cadre ecclésial.

Au cours de cette après midi interviendront : Olivier Abel, professeur d'éthique et de philosophie à la faculté de théologie protestante de Paris et Corinne Lanoir, pasteure, professeure assistante en ancien testament à la faculté de théologie de Lausanne et directrice du centre Agape.

Programme :

Présentation des premiers travaux de ce groupe de réflexion théologique sous forme de point d'étape
Intervention de Corinne Lanoir
Intervention d'Olivier Abel
Débat

Contact : contact@lamaisonverte.org

**DEBAT DU 14 NOVEMBRE
CORINNE LANOIR ET OLIVIER ABEL**

MAISON VERTE

INTERVENTIONS SUITE A LA PRESENTATION
DES SYNTHESSES DU GROUPE

CORINNE LANOIR :

Je repartirai de la dernière chose dite, c'est à dire comment le texte biblique peut être une ressource. Il faut se reposer la question d'abord, avant d'aller chercher dans les textes des choses qui peuvent nous être 'utiles', au bon sens du mot : pourquoi est-ce qu'on demande à l'écriture de légitimer nos positions? C'est toujours une question importante à reprendre car peut-être n'a-t-on pas besoin de ça. On n'a pas forcément besoin de lire les textes bibliques pour ça, ce qui ne veut pas dire que les textes ne sont pas intéressants ou pas utiles à lire, mais à quoi sert de lire la Bible quand on part de ces questions là? Je crois qu'il faut toujours se poser la question quand on va chercher des petits médaillons qui certes, sont utiles et vous avez fait dans ce domaine un impressionnant travail de lecture. Mais qu'est ce qu'on va chercher dans la Bible? On a toujours tendance à y aller un peu trop vite.

Ma position, et vous me direz ce que vous en pensez, est qu'on ne va pas chercher dans la Bible des positions éthiques précises. La Bible n'est pas un manuel d'éthique, en particulier car les questions qui se posent à nous ne se posent pas à ceux qui écrivent la Bible de la même façon, dans le même contexte, etc...Il y a un saut qu'on ne peut pas faire trop vite entre lire les textes bibliques et lire nos situations. Par contre, il y a une écoute de la parole qui peut secouer un peu nos convictions, nos idées, qui est là pour transformer, pour "convertir" si l'on veut reprendre un terme classique. Cela veut dire que ce qu'on cherche dans la Bible ce ne sont pas des réponses mais c'est un rapport d'interrogations ultimes : nous faisons des choix, nous qui sommes là dans la situation dans laquelle nous sommes, dans la société dans laquelle nous nous trouvons, des choix éthiques aussi mais on ne va pas aller chercher dans la Bible une confirmation de ces choix ou des exemples car, à mon avis, c'est à peu près impossible. Je donnerai quelques exemples de cet écart juste après.

Cependant, on peut, en écoutant les textes, toujours interroger ses choix et les remettre sans cesse en question parce que la parole biblique sert à ça, à réinterroger sans arrêt nos choix : c'est une démarche de questionnement et non une démarche de réponse, ce sont deux logiques différentes et je suis plutôt pour la deuxième, vous l'aurez compris.

C'est un peu le préalable ou le premier point : remettre un petit peu de problématique dans les textes qu'on lit.

Je voulais faire quelques exemples par rapport à ce qui a été dit et à d'autres choses présentées dans le dossier, non pour faire des critiques mais pour proposer d'aller un peu plus loin parce que je pense qu'il y a beaucoup de choses dans ce que vous avez lu et dit qui sont importantes.

Par exemple, les fameux textes sur l'homosexualité qui, en plus, ne sont pas très nombreux dans la Bible. On peut aussi les associer aux textes sur la prostitution, aux textes sur l'adultère, c'est à dire qu'il y a un modèle très prégnant dans ces textes là qui sert de métaphore pour évoquer l'éloignement de Dieu; ça peut être idolâtrie, ça peut être

prostitution, ça peut être homosexualité, tous ces textes sont assez proches dans ce modèle là.. On le dit sous forme d'infidélité d'une épouse humaine par rapport à son Dieu qui est aussi son patron et son mari, mari jaloux et violent contre une femme volage.

Est-ce que c'est ça le modèle que l'on souhaite défendre des relations de couple? A mon avis que ça soit homme-femme, homme-homme, femme-femme, ce n'est pas là qu'est le problème, c'est en amont; est-ce que c'est cela qui peut constituer notre cadre de référence pour parler de la conjugalité? Le contexte culturel du proche Orient ancien dans lequel s'inscrivent les textes de l'Ancien Testament et une bonne partie des textes du Nouveau Testament également, est un contexte culturel où le mariage est un contrat entre inégaux, c'est une relation totalement asymétrique où il y en a un qui est là pour protéger l'autre et l'autre qui est là pour rendre service à l'un. L'adultère est considéré comme un délit de propriété, le corps de la femme est la propriété de son mari et Dieu est présenté comme un mari jaloux, polygame, violent, dans un couple déchiré où il demande aux enfants de témoigner en faveur d'un des membres du couple contre l'autre. Est-ce vraiment cela que nous voulons ? Sinon ce n'est pas la peine d'aller chercher des petits détails dedans qui nous permettent de justifier nos positions parce que c'est quand même cela le cadre général, il faudrait peut-être y penser quand on lit les textes.

C'est une première composante dans laquelle il me semble qu'on ne se retrouve pas tellement...

Et cela nous renvoie la question : quel est le cadre dans lequel on se place pour parler de la relation de couple, qu'est ce que ça veut dire?

De même que quand on lit les textes qui sont en général cités sur l'homosexualité, Genèse 19, Lévitique 18, Romains 1, il ne s'agit pas d'une relation d'amour dont on parle, il s'agit d'actes de violences sexuelles; ça n'a pas grand chose à voir avec la réflexion sur une bénédiction d'un couple qui a envie de dire publiquement qu'il s'aime et qui a envie de construire quelque chose ensemble, c'en est même extrêmement éloigné . Là encore on peut discuter de ces textes-là mais à mon avis ils ne sont pas directement en lien avec ce dont nous parlons ici.

Et cela nous repose la question : qu'est ce qui fonde pour nous nos relations d'amour?

Une troisième observation qui va toujours dans le même sens : dans le proche Orient ancien et en bonne partie aussi dans la culture gréco-romaine du premier siècle, on est dans une culture qui donne la priorité à la fabrication d'enfants, c'est à ça que servent les couples dans cette culture là. D'ailleurs on en arrive parfois à ne pas accepter les unions qui ne sont pas fertiles puisque la stérilité peut être une cause de répudiation, etc... Nous sommes dans un schéma où évidemment les unions ouvertement non fertiles ne sont pas acceptables.

Alors se repose la question : Sommes-nous dans ce schéma là ? Est-ce qu'on accepte de partir sur ces bases là? Dit-on que la principale vocation d'un couple c'est de faire des enfants, sinon alors à quoi ça sert un couple? Quelle est la fonction d'un couple? C'est encore une question qui nous est renvoyée dans notre contexte et dans nos questions.

Encore un élément, un code extrêmement important et là on va revenir à ce qui a été dit au départ. À propos de la façon de penser, dans la théologie, dans un des courants théologiques de l'Ancien Testament. Il s'agit de la question de la distinction, de la clarification entre pur et impur. C'était un grand souci de la théologie des prêtres, de la théologie sacerdotale.

On raconte par exemple la création comme ça, la création c'est l'acte qui consiste à séparer, à trier, à faire de la distinction et on lutte très fortement contre les mélanges car les mélanges c'est toujours très fortement le risque de retourner au chaos. C'est une compréhension du monde, une logique où il faut toujours faire de la différence car c'est la différence qui permet de maintenir l'ordre, l'ordre de la création.

C'est exactement la théologie qui sous-tend la déclaration du CPLR où on affirme qu'il ne faut pas faire de confusion.

Et là encore est ce que c'est notre vision du monde où nous sommes toujours dans des questions de complexité, de métissages, de partages de différences? Là encore il faut un peu trier en amont avant de pouvoir amener des textes qui se basent sur cette compréhension d'un ordre des choses.

Dernière observation concernant Paul en particulier : je crois qu'il faut quand même prendre en compte le fait que, pour Paul, la fin du monde est proche et que cela joue dans sa façon de parler du mariage. Finalement ce n'est plus très important puisque de toute façon ça ne va pas tenir longtemps, ce n'est pas fait pour durer, alors, autant l'éliminer tout de suite! C'est un peu sa position : ceux qui peuvent s'en passer ce sera toujours aussi bien, ce sera une question de moins à traiter quand viendra le grand jour de la fin. Toute sa façon de lire d'observer et de traiter ces questions là est modelée par cette perspective là. Il ne me semble pas qu'on en soit là aujourd'hui, il y a des gens qui attendent la fin du monde certes, mais ce n'est pas ça qui est prégnant dans notre façon de considérer le couple.

Voilà, donc, remettons un peu de problématique et de différence, de conscience d'altérité entre les textes et nous, c'était la première étape.

OLIVIER ABEL :

Quelques mots de remerciements d'être ici avec vous avant de commencer à parler 'bille en tête', je vous remercie de cette occasion de parler, de conversation, de mesurer tout le travail que vous avez fait et je suis très content d'être avec Corinne, ma nouvelle collègue, j'espère qu'on fera une 'bonne paire', Merci!

De plus, ça fait très longtemps que je n'avais pas retravaillé ces questions et pour moi c'est un sujet qui est vraiment au cœur de beaucoup de choses, au cœur du politique, du politique au sens de : qu'est ce qui fait qu'on est ensemble? Chaque fois qu'il y a du lien ça touche quelque chose de civique, de politique et ça touche au pacte : pourquoi est-ce qu'on se met ensemble nous les humains en général? Pour moi c'est vraiment un sujet tout à fait central et important.

Ceci dit, en effet, on s'est dit avec Corinne que c'était important de ne pas foncer. On a, entre guillemets, des gens qui en quelque sorte vomissent immédiatement la bénédiction des couples de même sexe au nom de la Bible. Il ne faut pas reprendre la Bible dans l'autre sens en disant « mais non »..il faudrait ébranler toute la démarche; c'est la démarche, par laquelle la bénédiction de couple de même sexe serait réfutée au nom d'une manière de lire la Bible, qui toute entière est discutable. Je pense que ce qu'a fait Corinne nous le montre déjà, il y a un rapport à la Bible qui doit être légèrement décalé, légèrement différent. Il me semble que de mon côté comme moraliste, comme éthicien, je pourrais faire la même chose dans notre rapport à la règle, à la norme, parce que d'une certaine manière, il ne faut pas que nous ayons sur ces questions là un usage captif du mot norme. Sur ces question là j'ai souvent vu le 'défi aux normes', 'l'adieu au normes', 'il faut changer les normes', etc..c'est très bien mais je pense que ça peut être piégé parce qu'on est pris dans une problématique, on est pris à l'intérieur, on ne change pas les présupposés du débat, on est dans ces présupposés là. Je voudrais un petit peu les discuter ces présupposés. D'abord je pense qu'il y a aujourd'hui une réduction terrible de l'éthique à des questions de norme, des questions de droit et de devoirs. Dans l'éthique il y autre chose, il y a notamment du désir, il y a du souhaitable, il y a du vœu. D'ailleurs la question de la bénédiction à mon avis, c'est pas une question de droit, de devoir, etc...c'est une question de vœu, c'est dire « c'est BON », je vais y revenir, ça me semble très important.

J'ai trouvé chez Paolo Pasolini, dans ses *Lettres luthériennes* un texte tout à fait étonnant dont je vous fais lecture, page 222 :

« A- les personnes les plus adorables sont celles qui ne savent pas qu'elles ont des droits,
 B- sont adorables également les personnes qui, tout en sachant qu'elles ont des droits, ne les revendiquent pas ou y renoncent tout simplement,
 C- sont assez sympathiques aussi les personnes qui luttent pour les droits des autres, surtout pour ceux qui ne savent pas qu'ils ont des droit,

D- il y a dans notre société des exploités et des exploités et bien tans pis pour les exploités,

E- il y a des intellectuels, des intellectuels engagés qui estiment de leur devoir et de celui des autres de faire savoir aux personnes adorables qui ne le savent pas qu'elles ont des droits, d'inciter les personnes adorables qui savent qu'elles ont des droits mais y renoncent à ne pas y renoncer et de pousser tout le monde et éprouver l'impulsion historique de lutter pour les droits des autres.

Et de considérer enfin comme incontestable et hors de toute discussion le fait que, entre exploités et exploités, les malheureux sont les exploités. »

Ces extrémistes, je ne m'occuperai que des meilleurs, ont comme objectif premier et fondamental de répandre parmi les gens d'une manière que je définirais apostolique la conscience de leur droits.

Je trouve ce texte assez intéressant, c'est un texte très polémique, un des derniers textes de Pasolini, car il essaye d'ébranler cet espèce de couvercle qui est en train de se mettre sur tout le monde, dans lequel on est de tout temps dans une lutte pour des droits, de revendication...je me suis un peu disputé avec Sandra Laugier sur ce thème qui porte justement toute une conception de la lutte autour des normes, toute une conception finalement de droits de l'individu, toute une conception de l'individu, de l'individu émancipé, de l'individu libre, de l'individu capable de choix et c'est vrai que comme moraliste moi j'ai envie de dire « attendez est ce que c'est nous, est ce qu'on se reconnaît forcément dans ces pré-supposé là »? Est-ce que de toute façon ce qu'il faut c'est l'émancipation? Aujourd'hui le problème c'est pas vraiment la servitude, le problème c'est l'exclusion, le fait que les gens sont jetés. Vous pouvez faire des tartines de discours d'émancipation, pour les gens qui sont exclus, ça ne répond pas au problème. Les problèmes sont plus complexes, il y aussi des servitudes, ce n'est pas pour nier les servitudes, il y a un travail de l'émancipation à faire. Ce qui complique les choses aujourd'hui c'est qu'il faut répondre en même temps à la servitude et à l'exclusion, c'est une problématique morale qui est tout à fait inédite, qui n'était pas celle de l'époque de Kant ou de Calvin, ou de Marx.

C'est un premier ébranlement, j'apporte ça juste pour écartier un peu le sujet, ce qui nous permettra ensuite d'y revenir un peu autrement.

Maintenant je reviens sur ce qui me semble être le cœur, le cœur de l'éthique, là je suis très proche de Ricoeur qui, dans son livre *Soi-même comme un autre*, fait une petite trilogie éthique-morale-sagesse, moi même je faisais, dans mes nuits de l'éthique un parcours courage-justice-pardon. C'était un peu le même genre de parcours, c'était le même thème, en tout cas c'est comme ça que je l'interprète.

Premier mouvement, celui du cœur.

Dans le premier mouvement celui du cœur, celui de l'éthique, c'est justement celui de la bénédiction: mon geste éthique fondamental c'est de dire « c'est BON », et de dire « c'est bon » sur ce qui existe et le désir c'est quelque chose qui existe; je parle du désir déjà et puis les couples ça existe, les personnes ça existe, pour moi je suis dans la confusion la plus totale, donc « c'est bon », cette parole de bénédiction, cette parole d'approbation.

Aristote dit « toute action, toute activité tend vers un bien » et en philosophie on a des formules très fortes de cette approbation mais pour moi c'est d'abord l'approbation fondamentale de la genèse : Dieu dit « c'est bon » sur les grandes différences qui font la complémentarité des existences.

Il y a le « c'est bon » et cette approbation on peut aussi l'élargir dans le temps, elle comporte en elle de la reconnaissance pour quelque chose qui a été, qui vient du passé; elle peut aussi porter vers l'avenir, c'est la forme de la promesse, de l'engagement, d'un rapport au futur. Tout ce paquet d'affirmation ou d'approbation, de paroles qui disent le lien, les liens passés, les liens qui m'engagent pour le futur, qui disent le lien, qui engagent, qui lient, qui nouent une gerbe en disant « c'est bon » : pour moi c'est l'image que j'ai de la bénédiction.

Dans cette parole qui dit « c'est bon », le mot « bon » est très important, on l'oublie en éthique on a tellement peur du mal; la première chose que je redoute avec les églises sur les questions des couples homosexuels c'est qu'on dise « ah les pauvres »... c'est pas une parole de bénédiction, une parole de bénédiction c'est une parole qui dit « c'est bon », c'est pas une parole qui dit « ah les pauvres ».

Alors, qu'est ce qui est béni ainsi?

Ce qui est béni c'est des existences et une existence c'est forcément du désir, une existence désire exister, tout être désire persévérer dans la vie et qu'est ce que nous désirons? On pourrait le dire par plusieurs formules, là encore je le dis dans la confusion la plus totale : les humains désirent se connaître eux-mêmes. Ils se cherchent, ils cherchent à savoir qui ils sont, interminablement et peut-être qu'une partie de notre vie affective est consacrée à nous chercher et donc à nous essayer et nos relations sont autant d'essais, il y a une dimension égoïste...je ne sais pas si c'est égoïste, on cherche qui on est, il y a une dimension de recherche de soi, d'essai de soi, d'interprétation de soi, « et toi qui dis-tu que je suis ? », c'est ça une relation, y compris nos relations sexuelles, je les prends là indépendamment de tout engagement conjugal, il y a un côté de connaissance de soi-même. Au sens presque socratique, se chercher.

Deuxième direction du désir, au contraire on sait qu'on ne se connaît pas soi-même, ce n'est plus le problème, on est 'dépréoccupé' de soi-même, on existe pour autrui, par autrui dans un rapport dans lequel 'il est bon de ne pas être seul', cette magnifique parole que je reprends positivement, il est bon d'être avec; là ce sont le couple, les couples, mais pas seulement, c'est aussi les sociétés et aussi tout le lien humain, c'est pour ça que je disais que c'était politique, c'est le pacte, c'est le fait que les humains ont envie d'être ensemble.

C'est très curieux, on peut imaginer que les gens s'éloignent, mais non les gens préfèrent se battre, encore être ensemble, ils se rapprochent pour se battre, c'est curieux...séparez-vous, allez loin! Nous sommes comme ça, l'amour et la haine c'est comme le volcan, c'est proche. Bien sûr on pourrait éliminer l'amour des sociétés, faire des sociétés dans lesquelles on serait ensemble uniquement pour des raisons utilitaires. Des échanges où on a besoin les uns des autres de manière instrumentale, ce n'est pas une société ça. Rousseau a raison, la société est fondée sur le sentiment amoureux, sur l'affect, c'est pour cela que c'est tout à fait au cœur du fait d'être ensemble, d'être associé, de s'associer pour quelque chose. Ça c'est une deuxième figure dont je dis qu'elle doit appeler une bénédiction, une parole qui dise « c'est bon », ça je voudrais le dire sous toutes ses formes d'union, que ce soit l'union libre, le mariage, que ce soit l'amitié, toutes les formes que ça peut prendre. Je dirais par rapport à ça que, en effet, Paul n'y pense pas tellement, pour Paul on est en train de partir vers Dieu très vite, nos liens ne sont pas très importants, « si on brûle mariez-vous » mais c'est secondaire. Dans le travail j'avais fait sur le mariage après avoir travaillé sur Milton, et que je viens de reprendre en travaillant sur Calvin, je m'aperçois que Calvin autorise à Genève le divorce et le remariage et il le justifie d'ailleurs dans le deutéronome en disant « regardez, la femme a un droit égal à l'homme à demander le divorce »: il y a une revendication d'égalité très curieuse chez Calvin..et ça c'est pas du tout paulinien. Le couple en soi indépendamment des enfants, indépendamment du fait que ce n'est pas uniquement un moindre mal, le couple est en soi heureux, il est approuvé, il est bibliquement; ça vient d'une lecture biblique chez Calvin, le couple est approuvé d'exister. Le nuptial, on trouve ça dans le Cantiques des Cantiques comme vous l'avez noté, a une valeur en soi, indépendamment des enfants.

Ça c'est pour mon premier moment, moment bénédiction, je dirais juste une chose à ce sujet là, cette bénédiction du désir, des désirs, des vœux humains, même pas des actes, d'abord des vœux, on est dans l'ordre du vœu, doit être pensé en même que quelque chose que vous avez pointé et qui est qu'on ne peut forcer quelqu'un. Un désir c'est bon mais forcer l'autre à accepter mon désir ce n'est pas forcément bon. Il y a une liberté de recevoir, la bénédiction d'un vœu n'engage pas de manière contraignante, c'est comme une promesse, on peut ne pas tenir une promesse, on n'est pas obligé, il y a un écart entre la formulation du vœu et ce qu'en font les autres, ils ne sont pas obligés de recevoir; entre ce qu'ils en font et ce que j'en fais moi même plus tard, il y a un décalage possible qui me semble aussi très important.

Deuxième moment, moment **moraliste**, le moment où il y a des règles.

Dans un deuxième temps il faut revenir aux normes, et se battre pour les normes et pour les règles parce que le désir désire du bon, il ne désire que du bon, au départ on ne désire que du bon mais en désirant du bon on peut faire du mal. On a besoin de règles, de normes, d'institution parce qu'on est des animaux dangereux. J'avais une petite dispute un jour avec

l'écrivain Dominique Fernandez qui disait que les institutions c'est pour les chiens, je lui disais que non, c'est pour les loups. C'est parce qu'on est des animaux dangereux qu'on a besoin de règles, c'est parce qu'on peut se faire du mal les uns aux autres. Pour les animaux entièrement domestiqués il n'y a plus besoin de contrainte, ils sont domestiqués déjà. C'est parce qu'on peut se faire du mal les uns aux autres qu'on a besoin de règles, c'est la raison pour laquelle le mariage comme cadre juridique, comme cadre institué est un cadre important lorsqu'on prend conscience que dans un couple il y peut y avoir du fort et du faible. On peut chercher à sortir de l'image fort/faible ou propriétaire/propriété ou actif/passif, on peut compliquer, n'empêche qu'il y a du décalage, donc on peut se faire du mal et il faut pouvoir ne pas faire aux autres ce qu'on ne voudrait pas qu'on nous fasse. Il y a des lois, des règles d'or qui sont introduites par ce sentiment qu'on peut toujours écraser quelqu'un de plus faible que soi et qu'on n'est pas, fusse dans le couple le plus libre, le plus émancipé possible, on n'est pas tout le temps, à tout point de vue, des adultes émancipés, consentants; on peut être des petits, on peut être des faibles. Le plus fort peut soudain se découvrir très faible et justement il y a de l'exclusion et on peut être jeté, je pense que c'est un des grands problèmes aujourd'hui : comment penser un lien dans lequel on ne jette pas si facilement, on ne se jette pas si facilement les uns les autres.

Je dirais que toutes ces questions touchent tous les couples, ça touche toute la société, c'est aussi nos formes d'église, nos formes de contrat de travail, etc...

Le couple en est toujours le premier laboratoire, l'endroit où ça s'élabore, où ça travaille le plus. Je reviens à ce que je disais tout à l'heure, quand je parlais de Milton, tout ce sillage puritain, qui commence chez Calvin et qui invente à la fois le divorce et le mariage, ça me semble très important : quand on pense le couple, quand on pense la bénédiction, penser aussi la possibilité de la dispute, la possibilité du différent, des désaccords, des décalages, ça fait partie du couple. La dispute, le couple qui parle, le couple miltonien. Je parle du grand poète puritain, auteur du *paradis perdu* qui met en scène la chute comme une histoire de conversation entre Adam et Eve, c'est un énorme commentaire biblique; par exemple Eve propose d'aller se promener un petit peu et Adam dit « tu veux y aller toute seule? Attends, je vais t'y accompagner, et alors elle dit « mais tu n'as pas confiance?! », « mais non ce n'est pas ça », et on voit peu à peu la faille qui s'introduit dans le couple.

C'est tout à fait extraordinaire la manière dont Milton les met en scène et c'est ça la chute, la chute n'est rien d'autre et il fallait qu'il y ait chute, il faut qu'il y ait chute pour qu'il y ait pacte, un vrai pacte c'est un pacte après qu'on ait rompu, après qu'on se soit trahi l'un l'autre, l'alliance c'est toujours la nouvelle alliance, c'est après la rupture. Il faut pouvoir penser la rupture du pacte et donc y compris le divorce. Milton, en 1643 écrit *Doctrine et discipline du divorce*.

Je dis tout ça parce quand on va parler de la bénédiction tout à l'heure et de l'accompagnement liturgique, je pense important de penser aussi une liturgie de la séparation, il n'y a pas que l'amour il faut aussi penser le conflit, l'institution du conflit et de la déliaison.

Simone Weil disait « on est toujours barbare avec les faibles », il faut que dans un couple personne ne soit entièrement et uniquement faible. Quelqu'un qui est trop faible, trop humilié peut faire n'importe quoi, il peut faire mal aux autres il peut se faire mal à soi-même, c'est terrible, ça fait beaucoup plus de mal, il faut toujours lui donner un contre pouvoir, ne jamais laisser l'un sans contre pouvoir.

Première figure : penser la séparation, penser le conflit, le divorce...

Deuxième figure : penser la fidélité, penser la durabilité.

Si je faisais plusieurs figures du couple, je pourrais appliquer rapidement la structure Kierkegaardienne : il y a le couple libre, le couple 'juste le temps de l'amour', si on peut appeler ça la liberté car la liberté peut durer très longtemps; il y a le couple au niveau du stade éthique c'est le stage de la durée, de l'engagement, c'est le mariage pour Kierkegaard. Pour moi c'est aussi le pacte politique, ça va avec la fidélité. C'est là qu'intervient le discours sur la fidélité, je pense que le discours sur la fidélité est un discours politique important, nous sommes une société de flexibilité, de volatilité, l'éloge de la fidélité a un sens politique et mon problème c'est comment ne pas laisser la fidélité dans une conception purement moraliste, comment penser une fidélité capable d'interpréter le lien social, l'amitié d'ailleurs aussi et pas seulement le couple, dans toutes les formes que ça peut prendre.

Lorsqu'on comprend la dispute, le décalage, la tempête, ça peut être la trahison. Une fidélité qui ne comprend pas la trahison ce n'est pas la fidélité, c'est une fidélité d'un bloc, elle est angélique; mais non, la fidélité humaine prend du temps, elle doit se réinterpréter, elle est de l'ordre de la réinterprétation qui essaye de comprendre les décalages, on n'a jamais fini de comprendre les décalages : éloge de la fidélité comme figure de la nouvelle alliance si je peux faire une sorte d'équivalent biblique,

Pour moi ces deux figures sont liées, figure de la rupture, de la déliaison et figure de la fidélité, ça c'est le niveau proprement moral.

On peut se faire du mal, il faut des règles et première règle : droit de partir; le droit de partir doit être encadré, on ne part pas n'importe comment, on ne lâche pas l'autre n'importe comment. Les images que j'ai du pacte, ce n'est pas la poignée de main, c'est on se tient mutuellement et si je lâche je suis tenu encore. On fait croire aujourd'hui qu'on se lâche librement. Aujourd'hui la stratégie, on voit avec toutes les situations des SDF, c'est d'essayer d'amener l'autre à rompre librement, moi je ne romps pas, ça sera l'autre qui va rompre : je veux rompre mais la meilleure manière de rompre c'est de laisser mourir, c'est ne surtout pas rompre; c'est cette figure aujourd'hui qui est la plus terrifiante, c'est pour ça que c'est

vraiment important de penser la rupture, de mieux penser les ruptures et de penser la fidélité.

Mon troisième moment ça serait le moment de la **sagesse pratique**, et ça va être très court.

Le problème de la sagesse c'est justement qu'on va faire en même temps avec cette approbation foncière, fondamentale, cette orientation vers le bon, vers le plaisir, vers le bonheur d'être ensemble et en même temps avec le sens des exigences éthiques morales, des règles par lesquelles on va essayer de se faire le moins de mal possible les uns aux autres. La sagesse pratique travaille entre la règle et la sollicitude, entre l'intelligence et l'affect, le sentiment qu'il y a des situations singulières compliquées qui ne sont pas si faciles que ça à mettre en règle, à mettre en norme.

Il y a un travail d'invention singulier et il me semble que c'est pareil par rapport à la morale comme ce que disait Corinne il y a un instant par rapport à la Bible.

Je ne pense qu'il faille lire la Bible pour nous justifier mais je pense qu'il faut lire la Bible pour interpréter nos situations, pour imaginer, pour réimaginer pour mieux imaginer et c'est ça dont j'ai besoin pour la sagesse pratique; elle comporte une dimension poétique, qui peut être très prosaïque...ce n'est pas de la poésie, on est des corps parfois un peu bêtes, on fait des bêtises, on n'est pas que des être super intelligents, super moraux...il faut justifier qu'il faut toujours grandir, qu'on est les plus forts, on est les meilleurs, etc...

Non, on ne peut pas grandir tout le temps, il faut accepter d'être petit et d'être bête, et je pense que c'est très important cette dimension un peu comique. On est un peu bête, ça fait partie de la sagesse, savoir qu'on est bête, et donc parce qu'on sait qu'on est bête, on a besoin justement de cette dimension poétique, je dirais peut-être rituelle, liturgique par laquelle on va accompagner ce que nous vivons par des réserves, des réserves de quelque chose qu'on est pas assez intelligent pour expliquer complètement. On a besoin que ça soit accompagné par des paroles, par des lectures, par des approbations qui nous aident à improviser nos vies, à imaginer nos vies et je pense que, de ce point de vue là, nous avons un terrible déficit, particulièrement dans le monde protestant, un terrible déficit d'imagination liturgique.

Vous avez fait un magnifique travail de lecture biblique mais maintenant 'de l'autre côté de l'arc', comment est-ce qu'en communauté on va inventer des formes de liturgie ? Et plutôt que de penser une petite liturgie un peu sommaire, à la réformée un petit machin tout plat, une petite fiche tout faite, ça va pas ça, c'est pas possible, ça manque de chair, ça manque de sagesse, ça manque de poésie!

Pour Lévi-Strauss ce qui était important c'était les mythes, les rites n'étaient pas un lieu d'invention. Un de ses disciples n'était pas d'accord avec lui : dans la Roumanie de Ceaucescu, ce qui était important, imaginatif et productif c'était les rites. Les rituels autour du mariage ont été d'une invention incroyable, pour un anthropologue c'était absolument

passionnant.

Il faudrait peut-être voir ce qu'ils ont fait en Roumanie, comment la vie sociale a mis toute son énergie à inventer des mariages : chaque mariage était unique, avait une liturgie unique faite pour ce mariage là.

Un autre exemple qui me revient à l'esprit c'est ce qui se passe en Andalousie depuis toujours et qui est aujourd'hui très émouvant : on est dans une société d'anticipation, il faut laisser des traces, on est productiviste. Dans le flamenco Andalou on ne laisse pas de traces, et pour les fêtes c'est pareil. On me racontait les fêtes de Cadix, la ville toute entière passe l'année entière à préparer une fête et il n'en restera rien, c'est juste ce qui a été vécu et qui est extraordinaire en terme d'invention artistique, liturgique, musicale, esthétique; ceux qui sont là ce jour ne comprennent pas tout ce qui se passe, ça fleurit partout autour d'eux, c'est très connu des grands connaisseurs flamenco, après il n'y a pas de traces.

Peut-être faudrait-il prendre cet exemple là pour penser une invention liturgique, une imagination liturgique ? C'est là que nous avons besoin du texte biblique, Corinthe à toi la parole.

CORINNE LANOIR :

Si on reprend la Bible et les textes sur lesquels vous avez travaillé, quelles pistes pourrait-on prendre pour proposer autre chose? Trois éléments me revenaient à l'esprit :

-Premier élément : les couples, surtout les couples de frères et sœurs, sont des couples conflictuels, c'est vrai, et si on va regarder de près, on s'aperçoit que le conflit n'est dépassable que si l'un peut prendre la place de l'autre, donc là encore on réintroduit un peu de confusion et de mélange.

Par exemple, Isaac et Ismaël ont l'air très séparés et très différents; mais si on lit attentivement, on s'aperçoit qu'Isaac va habiter au puits d'Ismaël qui devient son lieu; de même, on nous raconte le presque-sacrifice d'Isaac en Gn 22 mais Gn 21 est aussi une sorte de sacrifice d'Ismaël chassé dans le désert tout seul avec sa mère et une petite outre d'eau ...

Les places sont parfois interchangeable, Sarah et Agar en sont un autre exemple. Agar est l'esclave égyptienne de Sarah, or elle est maltraitée comme les hébreux seront maltraités ensuite par les égyptiens et s'enfuiront au désert. Il y a des parallèles qui font que la seule façon de sortir du conflit parfois c'est d'essayer prendre la place de l'autre. Voilà quelque chose à approfondir parce qu'en même temps tout n'est pas dans tout et réciproquement. Il faut arriver à maintenir des différences, différences qui sont toujours assez fragiles, assez précaires; elles ne sont pas forcément définitives comme les places ne sont pas forcément définitives. Certes, il y a un fort et un faible, mais le fait d'imaginer que le fort ce n'est pas toujours le même et que le faible n'est pas toujours le même, change un peu les données du problème.

-Deuxième élément, la question des frontières: je crois qu'aujourd'hui c'est quelque chose d'extrêmement important, dans un monde qui met dans frontières très fortes autour d'un ensemble qui a des difficultés à se définir. Une des images du dieu qui apparaît aussi bien dans l'Ancien que dans le Nouveau Testament c'est un dieu qui fait franchir les frontières, qui fait passer de l'autre côté. C'est pratiquement dans l'essence du peuple hébreu, les hébreux, 'ivrim', ceux qui passent de l'autre côté, du désert, des fleuves, des mers..Dans l'identité constitutive de ce peuple de Dieu qui est présent dans la Bible, il y a cette idée de passage. C'est aussi peut-être le passage qui permet la fidélité, qui permet de passer dans la crise pour arriver à l'alliance. Tout ça est très fortement présent dans les textes. Comment dans les liturgies peut-on aussi symboliser ces alliances qui soient des alliances où on sait qu'il y a un ou des passages à faire, comment fait-on pour trouver les ponts aujourd'hui, comment les construit-on, les symbolise t-on, comment les représente t-on?

- Troisième élément : peut-être que dans les gestes liturgiques, il faudrait se recentrer sur les pieds, faire un peu de théologie des pieds, se regarder par les pieds au lieu de se regarder par le sexe, c'est peut-être une chose qui pourrait aider.

Ce qui me fait penser à ça c'est le lavement des pieds qu'on connaît comme geste de Jésus, mais qu'on n'utilise pas tellement dans nos liturgies. C'est un mouvement à la fois d'échange communautaire, de circulation. Si tout le monde se met à laver les pieds de son voisin ça n'en finit plus mais cette idée de la théologie des pieds pourrait être une base pour réfléchir et instaurer une autre façon d'entrer en relation. Il y a plusieurs de textes qui parlent de pieds dans la Bible et ce ne sont jamais des textes anodins, le pied n'est jamais une chose anodine.

DEBAT OUVERT AVEC LA SALLE

-**Philippe Eber**, président de la Commission liturgie de l'Alliance Nationale des Eglises luthériennes de France :

J'aimerais dire trois choses à partir de ce que viennent de dire Corinne et Olivier; j'aimerais commencer par la dernière, la liturgie.

Comme président et comme pasteur : je travaille beaucoup la liturgie, j'invente et je jette. Elle est un carrefour entre l'écriture, l'histoire, l'art, la poésie et les besoins qui naissent au sein de l'Eglise ou dans le monde, c'est une histoire d'amour. Les liturgistes utilisent souvent le verbe aimer; c'est très important, on a toujours l'impression que la liturgie représente quelque chose de très fermé alors, qu'elle est un carrefour où se rencontrent des choses très diverses et variées, parfois contradictoires.

Deuxième point : l'utilisation de l'écriture, l'utilisation de la liturgie.

Luther disait que la Bible n'est pas la Parole de Dieu ? Mais c'est de la rencontre de la vie et de la l'écriture, de cette rencontre germe, que naît la Parole de Dieu. C'est la rencontre entre ces deux choses : l'apport biblique et l'apport de la vie. Je crois qu'il est très important, qu'on ne sacralise ni la Bible, ni la vie, ni la tradition, ni la liturgie. Cette rencontre devient un carrefour, qui dit carrefour dit créativité, remise en question, déstabilisation et re-stabilisation ; il y a tout un processus qui s'effectue dans la parole de Dieu et la liturgie qui le célèbre.

J'ouvre une parenthèse : dans l'Eglise luthérienne, « normalement » il n'y a jamais de Bible sur l'autel, si de surcroît elle n'est pas utilisée pour la lecture elle devient un non sens : la Bible est là pour être lue, si elle est exposée comme une antiquité que personne ne sait lire, sa présence est problématique. La Bonne Nouvelle est annoncée et génératrice de vie.

Les liturgies dans les Eglises luthériennes allemandes qui sont actuellement publiées sont particulièrement créatives. Elles ont, ces dernières années, pris en compte plein de données nouvelles, pas seulement pour les couples homosexuels, mais pour diverses situations l'aspect écologique, politique, social, l'accompagnement psychologique et spirituel.

Dans l'Eglise du nord de l'Allemagne une proposition liturgique a été formulée pour accompagner des personnes qui sont en train de divorcer ; la liturgie s'intéresse forcément à tout ce que vit l'homme, l'être humain dans sa globalité.

Les Eglises allemandes dont je suis relativement proche, lorsqu'elles ont abordé la question de la bénédiction des couples homosexuelles, se sont confrontées comme tout un chacun au substrat biblique, elles ont aussi interrogé les liturgies à travers l'histoire ; avec toutes les références que vous avez citées ; mais elles ont vite admis qu'elles n'y trouveraient pas de réponse à tous leurs questionnements.

Il existe des livres de bénédiction pour un certain nombre de faits : école, chemin, stade, cloche...ce qu'on a fait récemment à Strasbourg pour la fête du protestantisme. Bénir, dire du bien : nos Eglises ne devraient-elles pas se poser la question de la bénédiction des nouvelles conjugalités. Il faudrait retrouver le sens du mot bénir !

Dans le Canton de Vaud, je crois que le synode vient d'adopter la reconnaissance du couple homosexuel, et de la possibilité d'une bénédiction. Ne serait-il pas intéressant que nos Eglises francophones se rencontrent autour de ce sujet, mais plus fondamentalement sur ce que signifie bénir une cellule familiale, un couple, une personne, un groupe, une situation donnée ?

Toutes les Eglises n'avancent pas au même rythme. La tradition luthérienne donne un certain nombre de réponses intéressantes. Luther ne sacralisait pas le mariage, on le sait ! Il pensait que la bénédiction pouvait être donnée le matin lors du culte ! La tradition luthérienne considère que la bénédiction est un acte capital, donner ce qu'on a reçu.

Les liturgies actuelles que j'ai eu en main, notamment pour les couples homosexuels insistent toutes sur cette bénédiction -et pas tellement sur le conjugalité ou sur la forme que prend le couple, c'est un aspect très important et intéressant. Peut-être est-on plus libre dans les pays germaniques par rapport à la conjugalité qu'on ne l'est en France ? Je suis d'ailleurs toujours frappé dans les liturgies françaises ou francophones combien la bénédiction nuptiale se réfère au mariage civil. Bénissons-nous un acte civil ou des personnes ? Des personnes ou un couple ?

Dans les Eglises allemandes ou scandinaves, aucune référence au mariage civil n'est faite, c'est un moment à part qui n'a pas de référence à la conjugalité politique ou officielle.

Toutes les Eglises allemandes, n'ont pas pour l'heure publié des liturgies officielles de bénédiction de couples de même sexe, mais des documents de travail, des liturgies à l'essai. Elles en sont encore à une forme intermédiaire. Il me semble qu'il serait très intéressant que vous vous penchiez sur ces documents disponibles depuis peu dans l'ensemble des Eglises d'Allemagne, elles sont à mi-chemin entre ce qu'on peut vivre dans les pays latins et en Scandinavie.

La Suisse aussi est très courageuse sur ces questions liturgiques : l'Eglise réformée de Berne s'est exprimée sur le sujet. Il me semble que le protestantisme français, par ailleurs ouvert au monde, est frileux lorsqu'il affronte des questions liturgiques, il se montre beaucoup ouvert et inventif qu'il ne le pense.

La production liturgique germanophone et anglophone est très riche, n'est-ce pas un indice qui indique l'intérêt que l'on porte pour la vie de l'homme, à ce qu'il vit aujourd'hui, à la conjugalité...

-Stéphane Lavignotte:

Merci pour cette invitation à aller voir au-delà des frontières.

Dans notre travail, on va commencer la troisième étape sur les positions théologiques traditionnelles des églises, de Luther à Calvin...

Ensuite, on aura une étape plus strictement liturgique et on prendra au sérieux le fait d'aller voir les ressources à l'étranger.

J'entends aussi quelque chose qui a pas mal parcouru les interventions, que ça soit dans la référence aux liturgies roumaines où finalement chaque mariage était une invention, dans l'idée d'une théologie ou liturgie des pieds, dans ce qui a pu être dit avant dans la présentation de nos travaux par Marc et Marina, c'est le fait d'être plus créatif, de déserrer un peu la diversité des liturgies.

-Enrico Benedetto, membre de la commission liturgie de l'ERF et, nouvellement, professeur de théologie pratique à la faculté de théologie de Rome :

Je m'inspirerais librement avec votre complicité de trois adverbes, ou plutôt de trois prépositions qui sont au cœur de notre rencontre mais qui la dépassent aussi largement : je commence par le latin 'trans', et je continue par le grec, 'homo' et 'hétéro'

Je vais les lire autrement que dans la connotation immédiatement sexuelle voire transexuelle qui est la leur non pas pour atténuer leur portée sexuelle mais pour les fondre dans un paysage, celui de la vie, qui va au delà du sexe.

Je commence par 'trans', c'est aussi quelque part le sujet de ma thèse doctorale : le 'trans' est le lieu résidentiel de la bénédiction; il y a 'trans' chaque fois que l'on traverse, et les passages bibliques où la traversée est marquée par la bénédiction ne manquent pas, le plus célèbre est le combat avec l'ange au gué de Yabboq. Même d'une façon plus terre à terre, chaque fois qu'il y a frontière à traverser, la lumière crépusculaire dans laquelle nous baignons vient introduire ce passage entre le jour et la nuit, entre la partie nomade de notre vie et la partie résidentielle de notre vie, entre la santé et la maladie, entre la vie et la mort. Sur ce terrain la bénédiction s'installe alors que l'alliance au sens biblique du terme et la grâce au sens nouveau testamentaire du terme ne s'installent pas forcément, autrement dit, la bénédiction chérit les terres mixtes, car la bénédiction est la gardienne, l'ange gardien des frontières et des passages. Pour ceux qui aiment le polythéisme, et il y a en a de plus en plus dans nos sociétés, la bénédiction est quelque part le dieu Hermès de l'univers biblique. Qu'est ce que ça veut dire quand le lieu de résidence de la bénédiction est de fait lieu de passage? Elle nous amène d'une condition de virtualité latente à une condition de virtualité réelle, la bénédiction s'adresse à l'être en devenir.

Le côté 'homo' et 'hétéro' se renvoient mutuellement la balle : la bénédiction procède de l' 'hétéro' généité vers l'homo-généité. La figure souveraine de la bénédiction dans le nouveau testament, vous ne la trouverez pas forcément car le champ sémantique de la bénédiction est relativement plus vaste que le mot bénédiction : elle est, me semble t-il, 'la paix du Christ' qui se trouve dans les salutations des lettres, dans la théologie johannique, dans les formules de transition et donc de bénédiction qui sont préposées à la partie finale des lettres notamment pauliniennes. La bénédiction part d'un être et de situations en général dispersés, voire émiétés, fragmentés et ramène progressivement tout en gardant l'hétérogénéité des ingrédients à une communion, une unité de fond, une homogénéité de fond. Ça me semble très important.

Enfin j'aimerais conclure liturgiquement : l'église réformée de France prochainement semble t-il l'église protestante unie de France a une belle liturgie de bénédiction.

Je m'arrête sur l'intitulé qui est surprenant, c'est 'Bénédition d'un couple à l'occasion du mariage'. Ce que les pasteurs disent couramment c'est 'bénédition de mariage' comme si on bénissait une institution, or, il n'y a, que je sache, aucun exemple de bénédiction biblique d'institution, c'est toujours les personnes, quelques fois les choses.

J'ai eu dans les mains le 'bénéditionnaire' catholique qui est plus étendu que le 'bénéditionnaire' luthérien et même si l'on ne différencie pas trop la bénédiction d'un cargo de celle d'un hélicoptère, c'est plus étendu.

Ce n'est pas l'institution, ce n'est pas non plus les époux et ça c'est très surprenant; si c'était la bénédiction des époux on ferait de deux pierres un coup : on serait biblique d'un côté et de l'autre on laisserait entendre que le mariage préexiste à sa propre bénédiction. Qu'est ce qui est dit des bénédictions de couple? Le couple n'a pas une évidence juridique immédiate car dans l'acception commune le couple naît du corps à corps amoureux même si ça peut arriver au-delà du corps à corps amoureux. Comment est-ce que je l'entends en tant que pasteur dans les préparations de mariage? Je dis au passage que ça pourrait être la bénédiction d'un homme et d'une femme à l'occasion de leur mariage, pourquoi ce mot couple? La bénédiction occupe justement l'entre deux, la bénédiction occupe, dilate, réduit et résout les interstices, la bénédiction ne s'adresse pas à monsieur ou madame mais est dans l'entre deux, et fait que cette entre-deux soit comme une troisième personne qui fait échos à la première personne de nos vies, celle de Dieu.

-Personne de l'assemblée à Philippe Eber:

Sur l'idée de liturgie, j'ai vécu un pacs il y a huit ans. C'était une vraie déception de pas avoir une cérémonie, quelque chose qui donnait un caractère sacré, nous n'avions pas un désir de sacralisation mais une frustration réelle et il y a certainement un besoin de quelque chose.

Je crois que ça a progressé depuis mais il y a dix ans il n'y avait rien, je vois les progrès que font les églises suisses, allemandes et autres; est-ce que vous ne croyez pas qu'il y a un risque qu'apparaisse une opposition très forte qui oblige à reculer? Je pense que l'archevêque de Canterbury doit regretter ses positions avant-gardistes..

Deuxième question : dans cette volonté de plus de liturgies, de 'démonstration', n'y aurait-il pas un risque qu'il y ait une telle présence de couples homosexuels que cela puisse insupporter un certain nombre de vos paroissiens et que les pasteurs arrêtent là?

-Philippe Eber :

Pour ce qui est de la visibilité, le maire de Strasbourg a décidé que les pacs ne se passeraient plus au tribunal mais en mairie et c'est lui qui célébrerait un certain nombre de choses; je crois qu'il y a des choses qui changent.

Dans les églises allemandes et d'ailleurs aussi en Suède, tous les pasteurs ne sont pas obligés de célébrer des bénédictions d'union de couples homosexuels, tout pasteur a un droit de réserve par rapport à des pratiques ecclésiales. Autre exemple, un évêque allemand n'est pas tenu aux décisions d'un synode, il a toujours la liberté d'appliquer les décisions synodales ou pas, cela vient du nazisme où justement les évêques et le synode étaient totalement liés.

Un pasteur est libre de célébrer ou pas, première chose qui concerne le ministre.

Deuxième point: La communauté. les mariages, les bénédictions nuptiales sont ipso facto des cérémonies privées, elles sont certes carillonnées mais privées, c'est ce qui se passe pour une bénédiction d'un couple de même sexe; je n'ai pas l'impression qu'en Allemagne la pression des mouvements évangéliques soient aussi grandes qu'en France; en tout cas en Alsace, les églises alsaciennes sont devenues très prudentes par rapport à la question des bénédictions de couples homosexuels, la référence étant 'les évangéliques quitteront l'église'.

-Personne de l'assemblée :

Vous croyez que les pasteurs vont accepter de défendre les bénédictions de couple de même sexe malgré tout?

-Philippe Eber :

On a dit quelque chose tout à l'heure à propos des liturgies : elles peuvent être éphémères.

Pour l'instant oui, je ne sais pas ce qu'il en sera dans dix ans, ce n'est pas encore quelque chose qui est institutionnalisé au sens propre comme c'est le cas en Suède où d'ailleurs le prêtre n'est pas obligé de célébrer une bénédiction homosexuelle mais ça doit être possible dans sa paroisse, s'il refuse il faut qu'il demande à quelqu'un d'autre.

La liturgie est quelque chose d'éphémère comme la bénédiction est quelque chose de très éphémère et ça ne doit pas forcément produire des fruits une vie durant, j'ai bien aimé ce qu'a dit mon confrère.

-Pierre :

Il me semble qu'il y a une réflexion sociale qui manque dans notre débat.

Je vis avec Christophe depuis dix huit ans, on s'est pacsé en l'an 2000 et notre vie en commun a connu un pic de visibilité bien avant le pacs, bien avant qu'il y ait des liens de protection juridique puisqu'on avait fait des fêtes avec des amis, etc..

Cette dimension de l'espace privée et de l'espace public : la bénédiction d'un couple, quel qu'il soit, comment la pense-t-on par rapport à la société, par rapport aux amis, aux autres, à la communauté, si on imagine qu'il y a une bénédiction? Dire du bien c'est parler, faire des gestes pour être vu et entendu aussi.

-Personne de l'assemblée :

La liturgie dont on a parlé c'est presque quelque chose qui m'a paru avant-gardiste : on passait de la reconnaissance, de la bénédiction, à la liturgie. J'ai été très agréablement surpris car effectivement c'est ce qu'il y a de beau, la liturgie c'est la partie visible de l'iceberg. Avant d'arriver à la liturgie essayons au moins de progresser sur les étapes qui précèdent, à savoir la prise de conscience, la reconnaissance, ensuite la bénédiction peut être très sobre, pas besoin de grande liturgie, ce qui compte c'est qu'il y ait avant tout une bénédiction. En bref, la liturgie certes mais on n'est pas là pour la démonstration, on doit être dans le ressenti le vécu, l'aspect intérieur, la liturgie n'est pas le cœur du sujet selon moi.

-Olivier Abel :

Ma réaction à plusieurs choses qui ont été dites : la dimension de visibilité est très importante, il faut la penser à plusieurs niveaux.

Un registre d'expressivité : le côté fête avec des amis par exemple, c'est un registre très important qui doit être premier et qui est incontrôlable d'ailleurs.

Deuxième registre : le registre moral où il y a des règles : quand je parlais de divorce, de mariage je ne veux pas bien sûr pas obliger tous les couples à passer par ça mais je pense qu'en même temps il y a un niveau de visibilité qui s'inscrit dans les cadres de reconnaissance publique dans lesquelles il y a une dimension civile. C'est dommage que notre ami Philippe soit parti. C'est un apport du petit protestantisme français à l'invention du mariage : le fait que les protestants français refoulés dans le non droit par la révocation de l'édit de Nantes et donc dans le non état civil puisque l'état civil était tenu par les curés; le juriste était obligé en quelque sorte d'inventer le mariage civil, c'était déjà sur le ticket de départ au sens où le mariage n'est pas un sacrement. Si ce n'est pas un sacrement, ce que dit

Calvin quand il légifère sur le mariage, c'est une affaire civile, politique, c'est une affaire qui touche le pacte social.

Je trouve que c'est un rapport de modestie et en même temps de séparation laïque des registres de dire le mariage est civil, le maire marie. Si on a à faire à une société mixte qui doit sans cesse refaire le pacte du métissage et du mixage, le mariage civil est quelque chose d'important.

Troisième stade plus liturgique dans laquelle on découvre la dimension métaphorique de l'amour, métaphorique dans le sens où l'amour va du sexe jusqu'à l'amitié, ça joue sur tous les registres. Pourquoi est-ce que le Cantiques des Cantiques peut être lu comme un chant sexuel ou comme une liturgie? Ça peut être lu sous toutes les formes de registres, parce que l'amour est métaphorique, c'est de ça dont je parlais quand je parlais de liturgie : accompagner cette dimension métaphorique d'une parole qui célèbre le couple jusque dans ses disputes, qui l'accompagne aussi dans ses disputes.

Pour les liturgies réformées, quand je disais qu'elles n'étaient pas très inventives, ce n'est pas tout à fait ça : elles inventent mais n'y accordent pas d'importance donc ça disparaît. Je disais du monde protestant réformé que je connais le mieux que c'était une tradition auto-nettoyante, on efface au fur et à mesure tout ce qu'on invente, et on ne garde pas. C'est le problème de la littérature, il faut laisser des traces mais ce ne sont pas des traces canoniques ni des normes : on fait des paroles éphémères mais il faut les travailler, c'est un niveau d'expressivité qu'il faut travailler.

Ce que disait Corinne sur les pieds : se mettre à la place, inverser les places, le premier niveau était un niveau de confusion, le deuxième niveau est un niveau de travail, d'institution des différences, dans le troisième niveau, liturgique de nouveau, il y a de la confusion, de la métaphore, on ne sait pas sur quel registre ça joue : ce travail d'invention éphémère dans le lequel on travaille à des inventions liturgiques, il faut en même temps le valoriser et que ça se dépose dans une forme de traditionnalité, il ne s'agit pas de tradition au sens normatif.

J'ai l'image suivante qui me vient d'Hannah Arendt qui compare la société à un grand théâtre où on vient tour à tour interpréter qui on est. Mon idée c'est que les paroles et les actions par lesquelles on essaye d'interpréter pour les uns et les autres qui nous sommes laissent des traces qui se déposent, qui finissent par former les cadres dans lesquels nous parlons. Ils sont constitués par l'apport infime de milliers de paroles qui ont fini par faire des murs, les cadres, le monde dans lequel nous sommes, dans lequel nous grandissons. C'est par ce qu'il y a des milliers de paroles dont on ne sait pas à qui elles appartiennent, c'est anonyme, ce trésor des générations qui s'est déposé et on s'appuie là dessus, qu'on n'est pas sur rien. Je tiens à ce que cette traditionnalité liturgique ne soit pas déposée dans des recueils normatifs mais soit simplement une invitation à inventer à notre tour.

-Corinne Lanoir :

Quand j'étais dans le train l'autre jour, j'entendais deux dames qui discutaient : elles lisaient un journal je ne sais pas lequel, et elles étaient absolument surprises par une annonce concernant un salon du divorce. Il y avait différentes propositions et en particulier comment rebondir après un divorce.

On est dans l'idée qu'il ne faut pas être perdant même sur ce niveau là, ça traverse toute la société. Par rapport à nous qu'est ce qu'on pourrait dire là dessus?

Il y a un certain nombre de mots qui ne seraient pas 'comment rebondir'; ça me semble utile d'arriver à comprendre comment faire jouer ces différents niveaux ensemble.

Il y a le bricolage, maintenant qu'on est dans Lévi Strauss sans arrêt, c'est un beau mot le bricolage, ça veut dire qu'avec les outils qu'on a même si ce n'est pas exactement le bon outil on tâche de faire avec ce qu'on a pour faire ce qu'il faut. Les reines du bricolage dans l'ancien testament c'est Ruth et Noémie : elles mettent ensemble deux lois qui n'ont rien à faire ensemble, la loi du Lévirat (quand un homme meurt en laissant sa femme et qu'il a un frère la veuve doit épouser le frère) et la loi sur la terre (Booz dit à son concurrent si tu veux prendre cette femme il faut aussi racheter la terre) et c'est comme ça qu'il arrive à avoir Ruth pour lui. Il y a du bricolage sur les lois, surtout dans cette histoire, et ça marche et il y a une bénédiction. On disait tout à l'heure qu'il n'y a pas tellement d'endroit où on peut lire une bénédiction sur un couple mais à mon avis il y en a une à la fin du livre de Ruth.

Ce qui est intéressant, qui a une dimension tout à fait fondamentale, un autre mot clef important, c'est le mot 'communauté' : c'est les gens qui sont là qui font la bénédiction, ce n'est pas le pasteur.

La bénédiction c'est la communauté. La bénédiction c'est la promesse, et dans une cérémonie de bénédiction qu'elle quelle soit, un baptême, un mariage, etc..il y a bien ces éléments là : à la fois l'annonce de la grâce, de Dieu qui dit 'c'est bon', et les gens qui sont là et qui demandent la bénédiction, qui s'engagent, qui prennent un risque et qui en font quelque chose de visible, et la communauté qui est là pour dire 'on demande la bénédiction', 'on prie pour'.

C'est la communauté qui peut faire en sorte qu'on aille plus ou moins vite c'est pas au pasteur de dire 'arrêtons là, ça va faire trop de vagues', c'est le rôle de la communauté et la communauté c'est nous, c'est tous ceux qui sont là et qui on envie de dire des choses, cet aspect communautaire de la bénédiction je le soulignerai fortement.

-Bruno Ehrmann :

Je voudrais signaler qu'un certain nombre d'entre nous ont participé à une bénédiction assez émouvante et tout à fait réussie, elle est peut-être déjà dans le dossier?

Je pense que les liturgies de bénédiction se constituent à la fois comme des inventions et comme des traditions, pour que ça marche il faut que ça se copie et ça se recopie. Dans le dossier peut-on rajouter la liturgie qui a eu lieu pour que les gens puissent en discuter car je trouve qu'elle a été remarquable.

Deuxièmement ce qui serait intéressant c'est de montrer comment elle s'est fabriquée, avec un petit texte : ce qui était remarquable dans cette bénédiction c'est que les familles ont été associées, les amis ont été associés, les associations militantes sur la question ont été associées chacune à leur place, j'oublie plein de gens, la communauté aussi.....cette espère de source qui a pris vaudrait le coup d'en faire plus qu'un événement qui passe et d'y réfléchir.

-Enrico Benedetto :

Juste un mot pour souligner un aspect important dans la bénédiction, souvent on considère que la bénédiction nuptiale est là pour sceller une légitimité accrue. A mon sens, c'est faire tort à la bénédiction, elle n'est pas là pour sceller au sens juridique du terme, la bénédiction n'est une sorte d'agrément sacré pour quelque chose qui relèverait de l'ordre du pré-sacré ou du post-sacré mais elle est là pour engendrer, pour rendre possible pour donner sur le long terme ce dont on a besoin, les ressources propres au couple, les énergies. Le statut biblique de la bénédiction peut être rituel mais il est rarement exclusivement rituel, il est performatif, la bénédiction elle-même est une force à l'œuvre, il ne faut pas la prendre pour ce qu'elle n'est pas, pour un contrat juridique, elle est de nature différente car elle travaille au devenir. Quel contrat juridique travaille au devenir? Aucun, après on change de contrat, un contrat n'a pas cette mobilité, la loi non plus, la bénédiction nuptiale n'est pas un arrêt sur image, c'est le carburant de la vie

-Olivier Abel :

Le mariage devant le maire n'est pas un engagement juridique, c'est un engagement civique c'est politique et donc ça parle du futur. Je suis d'accord, il faut faire cette distinction, ce n'est pas la même chose, je pense qu'on sous-estime malheureusement l'importance du mariage : aujourd'hui, le mariage c'est du chiffon c'est rien du tout. Quand on analyse ce que c'est qu'un promesse, le fait que le vœu soit exprimé fortement devant quelqu'un qui l'approuve, qui dit qu'il l'a entendu devant une communauté, devant des témoins, où que ce soit, dans quelque cadre que ce soit, il y a un effet chorégraphique si je puis dire.

On a toujours le schéma un peu romantique du sentiment qui est là et qui parfois vient à l'expression mais curieusement parfois l'expression peut changer le sentiment, et cette force de l'expression dont tu parles qui fait que parce que ça a été dit il y a quelque chose de nouveau qui est apparu, quelque chose de nouveau qui m'engage, qui est une force. Il faut en tenir compte à tous les niveaux dont j'ai parlé que ce soit au niveau d'une fête, d'un pacs ou d'un mariage, d'une liturgie, cette dimension là existe. C'est de l'ordre de la Phénoménologie de parole comme promesse.

En même temps, cet engagement n'est que des mots et paroles, ça reste fragile, et on peut ne pas le tenir, le rompre, il y a des moments, on le voit bien dans le texte biblique, où il s'agit à tout prix de délier Dieu de son vœu. Si Dieu accomplit son vœu c'est la catastrophe. Heureusement Dieu n'est pas immuable, on peut le changer, le délier de ses promesses. Ce double travail de se lier les uns les autres par des paroles et se délier aussi ça demande du travail au niveau de l'expression individuelle, peut-être au niveau politique.

Je pense qu'aujourd'hui la déliaison n'est pas pensée c'est une des raisons pour laquelle il y a tant d'exclusion, il y a de la déliaison partout mais elle n'est pas pensée, elle n'est pas instituée ni pensée au niveau liturgique.

-Marc Duchène :

Juste une remarque par rapport à ce que vous veniez de dire : pour vous un engagement devant Dieu ça n'a pas nécessairement une vocation d'éternité?

-Olivier Abel :

Ca a vocation d'éternité mais ça ne marche pas toujours. Il faut rester sensible à la fragilité de la promesse : une promesse n'est pas magique. Elle est à porter dans la responsabilité seulement humaine de nos moyens, elle n'est pas éternelle au sens où il y aurait en elle une force magique qui la rendrait d'un coup éternelle. C'est à nous d'en faire quelque chose, elle est vulnérable elle est fragile, elle est placée sous notre responsabilité, il faut se relever les manches, rien n'est acquis.

Je ne voudrais pas qu'on ait de cette promesse le même sentiment qu'on a face au coup de foudre, ça y est on est amoureux, mais qu'est ce qu'on en fait?

-Marc Duchène :

Et pour vous cette question de la désunion doit se poser en amont? C'est à dire avant même de s'engager, il faut se poser la question de comment on pourrait éventuellement se désengager..?!

-Stéphane Lavignotte à Olivier Abel :

En même temps c'est un de tes grands thèmes : comment le divorce chez Milton est ce qui est la base du mariage moderne; c'est un mariage dans lequel parce qu'il y a possibilité du divorce, il y a la conversation, le conflit et la gestion du conflit.

-Olivier Abel :

C'est ça, ce n'est pas le même mariage quand on sait que l'on peut rompre. Le problème moderne c'est : comment rester ensemble alors qu'on pourrait se séparer? C'est ça le grand problème moderne, que ce soit le problème du couple, que ce soit le problème politique, de la démocratie : je peux rompre le pacte social c'est un des problèmes de la démocratie.

Ce que ne voit pas cet optimisme libéral de la démocratie c'est l'exclusion : je voudrais ne pas être jeté mais on l'est. Pour le dire autrement, en passant par un canon plus biblique et/ou un peu plus psychanalytique, pour pouvoir se lier faut s'être déjà délié, il faut avoir rompu avec son père et sa mère pour pouvoir s'attacher à quelqu'un, tant qu'on n'a pas vraiment rompu déjà une fois on ne peut pas se lier une fois.

Si j'ai réellement pu rompre, je sais ce que c'est que rompre, je deviens prudent avec ma liaison.

-Personne de l'assemblée :

Je voulais juste suggérer la lecture d'un livre : Christiane Singer *Eloge du mariage, de l'engagement et autres folies*.

-Personne de l'assemblée :

Le conseil permanent luthéro-réformé s'est prononcé contre la bénédiction d'unions homosexuelles mais en même temps il se passe quand même des choses. Concrètement au niveau liturgique, quelles différences y a-t-il entre une célébration classique et des bénédictions d'unions homosexuelles qui ont lieu de fait aujourd'hui?

-Marc Duchène :

Dans le document, Jean Vilbas expose quatre grands modèles étrangers de différentes bénédictions qui ont eu lieu à partir d'une vingtaine ou d'une trentaine d'exemples. Il y avait des modèles assez différents : ça va d'un rite qui remonte au moyen-âge avec une sorte de gradation jusqu'à des liturgies qui vont être très similaires à des liturgies pour couples hétérosexuels.

-Stéphane Lavignotte :

Ce dont parle Marc ce sont des bénédictions dans d'autres églises que l'église réformée de France ou l'église évangélique luthérienne : le texte de 2004 qui dit 'il n'est pas opportun d'envisager un culte de bénédiction qui entretiendrait la confusion entre couples homosexuels et couples hétérosexuels' était entendu comme 'il ne peut pas y avoir de bénédiction'. Officiellement il n'y a pas de bénédictions de couples homosexuels dans l'église réformée ou luthérienne; dans la réalité je sais que certains pasteurs font des préparations pour les couples et la bénédiction peut-être faite ensuite par exemple par Caroline Blanco du Centre du Christ Libérateur.

La mission populaire, en janvier 2009, a autorisé à faire des bénédictions en lisant cette phrase du CPLR tel que nous aimerions que ça puisse être lu, c'est le trou de souris par lequel on passe : puisqu'il ne peut pas y avoir de bénédiction qui entretiendrait la confusion entre et bien préparons des bénédictions qui n'entretiennent pas la confusion.

Après dès qu'on commence à se dire 'une bénédiction de mariage c'est ça' et donc 'une bénédiction qui n'entretienne pas la confusion c'est ça', la différence n'est pas évidente à faire. On pourrait discuter sur comment j'ai justifié le fait que les bénédictions que nous avons préparé avec les couples avec qui on a fait des bénédictions n'étaient pas des bénédictions de mariage, pourquoi ça ne se confondait pas. Mais actuellement on joue sur cette petite entrée, sachant qu'il y a des débats sur : est-ce qu'il faut vraiment confondre ou pas, est-ce qu'il faut que ça soit différent ou pas?

Personnellement comme pasteur, j'aime l'idée de l'exemple roumain, chaque mariage est une bénédiction différente. Il y a un travail, une méthodologie de travail faite avec le couple sur son histoire, sur sa relation avec la Bible, qui permet de dégager des choses importantes à dire lors de cette bénédiction et on construit la célébration à partir de là, en prenant ensuite par exemple des choses qui sont faites dans une église hollandaise, les textes de l'église réformée et on construit une bénédiction; elle se détache d'une bénédiction de mariage classique car elle est spécifique à ce couple là.

-Olivier Abel:

Cette idée, cette invention d'en faire non pas une, ni deux mais autant qu'il y a de couples, cette idée correspond à la conception de la liturgie que je voulais défendre tout à l'heure. Ça m'intéresse d'autant plus que, très pragmatiquement, face à la question de la bénédiction des couples homosexuels, il me semble que plutôt que monter en généralité pour essayer de faire passer un discours général, il faut changer de terrain. Il faut beaucoup plus essayer d'appliquer des principes de localité, on n'est pas des évêques ou des pasteurs tout-puissants qui puissent décider indépendamment de leur communauté; ce que disait Corinne est très juste, si une communauté accepte une liturgie et je suis persuadé que c'est le cas, c'est comme ça que ça va se faire.

Dans les trois niveaux, il y a celui de la sagesse pratique où on redescend, on ne cherche pas des règles générales pour tout le monde, on ne cherche pas le généralité, on est dans quelque chose qui est de l'ordre du bricolage, de l'improvisation, du métaphorique, et donc chaque fois de l'invention. C'est un bon chemin à tout point de vue, donc on continue!

-Corinne Lanoir:

Continuez là dessus, il n'y a pas de modèle, on n'est pas à la recherche d'un nouveau modèle, on bricole, on fait des trouvailles, c'est comme ça qu'on avance, c'est comme ça que tout s'est fait même le nouveau testament, il n'y a pas de raison de s'en priver!

MERCI A OLIVIER, CORINNE AINSI QU'A TOUS LES PARTICIPANT-E-S !

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE L'APRÈS-MIDI D'ÉTUDE DU 09/04/11

Groupe protestant de réflexion théologique sur les bénédictions de couples de même sexe

Samedi 9 avril, Strasbourg, échange public :

"Bénir un couple homosexuel dans l'Eglise ? Quel sens cela a-t-il ?"

C'est la question à laquelle nous réfléchirons le samedi 9 avril entre 14h et 18h au cours d'une après midi de conférence/débat à la Salle Bartholmé, Paroisse réformée du Bouclier, rue du Bouclier, Strasbourg petite France.

Cette après midi – accueillie par le pasteur de la paroisse réformée du Bouclier, Pierre Magne de la Croix - est organisée par un groupe protestant de réflexion théologique composé de membres d'associations chrétiennes LGBT (Lesbiennes, Gay, Bi et Trans), de pasteurs, de théologiens et de membres d'Eglises. Ce groupe se réunit régulièrement depuis plus de deux ans pour réfléchir sur les notions de couple et de bénédiction et pour proposer des éléments de liturgie qui prendraient leur place dans une célébration pour des couples de même sexe dans un cadre ecclésial.

Interviendront lors de cette journée :

- des membres du groupe de réflexion,
- Silke John (pasteur-aumônier du Stift, foyer d'étudiants de l'UEPAL)
- Thierry Goguel d'Allondans (Docteur et chercheur associé de l'Université de Strasbourg, Laboratoire Cultures et Sociétés en Europe et président de la Commission de la Catéchèse de l'UEPAL,
- Bruneau Jousellin (pasteur UEPAL chargé des questions culturelles et cultuelles),
- Gérard Siegwalt (professeur de théologie à la retraite, auteur de la « Dogmatique pour la catholicité évangélique",

Lors de la première rencontre publique à Paris en novembre 2009, nous avons étudié le sens du couple et de la bénédiction d'un point de vue biblique, théologique, sociologique avec les interventions du philosophe protestant Olivier Abel et de la bibliste Corinne Lanoir, professeurs à l'Institut protestant de théologie de Paris.

Cette deuxième étape se centre sur le moment de la célébration : nous travaillons le liturgique. En quoi le liturgique a du sens, porte les couples, en quoi cela répond, déplace, éclaire les besoins anthropologiques et spirituels des personnes ? Comment le prendre en compte dans la forme et le contenu des liturgies de bénédiction pour des couples de même sexe?

Nous voulons avoir l'avis des intervenants sur le sujet. Nous avons réfléchi aux liturgies possibles (nous ferons une proposition) ou déjà existantes, nous voulons leur écho sur ce travail.

Echanges et débats ouvert à tous, goûter avec participation aux frais.

Le dossier de travail du groupe est disponible gratuitement en format numérique ou peut être commandé en version papier (10 euros) à Joan Charras Sancho: joancharrassancho@gmail.com

« L'amour homosexuel » et l'Église en Rhénanie, Allemagne

Depuis les années 80 et même avant les Églises en Allemagne ont commencé à discuter leur position par rapport à l'homosexualité.

Mon Église d'origine (et d'ordination aussi) est l'Église de Rhénanie dans laquelle se trouvent au moins trois villes avec une grande communauté homosexuelle (ou LGBTI) : Köln, Düsseldorf et la région de la Ruhr ; trois facultés de théologie plutôt libérales : Bochum, Wuppertal et Mainz (Bonn est plutôt conservatrice) et en général un corps pastoral plutôt progressiste voire de gauche.

Mais je tiens à dire que la situation en Rhénanie n'est pas exceptionnelle. À la fin du texte, je vais vous donner aussi une petite perspective de la situation au sein d'EKD (les Églises protestantes en Allemagne).

Mais je commence par la Rhénanie.

Nous sommes une Église unie donc ni luthérienne, ni réformée. Par contre nous avons une structure réformée grâce aux réfugiés protestants venant des Pays Bas (et de la France). Cela veut dire que la direction ne prend pas de décisions, elle n'a qu'un rôle représentatif ; c'est le synode général qui discute et décide. Mais la discussion concernant l'homosexualité était tellement complexe qu'il a fallu trouver un autre moyen pour y répondre.

En 1968, le synode a demandé à ses paroisses d'accepter et de s'occuper des personnes homosexuelles et surtout de les protéger si nécessaire.

Et puis en 1988 une paroisse à Düsseldorf décide de passer à l'acte : le pasteur bénit un couple homosexuel lors d'un culte. La direction d'Église, qui en prend connaissance, interdit des bénédictions similaires, mais décide cependant de créer une commission chargée de réfléchir à la question de la bénédiction des couples homosexuels. Cette commission publie en 1992 un document de travail intitulé « l'amour homosexuel ». Avec un titre de ce type, on peut deviner que le document développe des arguments en faveur des bénédictions de couple de même sexe. C'est d'ailleurs un document très intéressant.

- La commission dit qu'il existe une homosexualité qui est « anlagebedingt » et que la Bible condamne une pratique sexuelle qui n'a rien à voir avec l'homosexualité telle que nous la connaissons. Il s'agit d'une sexualité (homo – ou hétérosexualité) caractérisée par l'adoration d'idoles païennes et la prostitution culturelle. En d'autres termes, c'est une sexualité qui méprise Dieu, qui dégrade et profane les autres humains ; et si on suit Paul qui proclame le mariage et le célibat comme possibilités de suivre Jésus, l'homosexualité peut en être aussi une.

S'en suit un long compte-rendu des discussions qui démarre en 1996. Toutes les paroisses, les facultés, les œuvres protestantes (la Diaconie, les diaconesses etc.), les personnes laïques, les pasteurs, les étudiants en théologie (moi par exemple) – bref, tout le monde s'est mis à discuter. Je peux vous assurer que c'était une discussion assez animée. Nous n'avons pas seulement discuté de la bénédiction des couples homosexuels, mais aussi de celle des couples pacés, du mariage (quel est son sens ?), de la bénédiction (en quoi cela consiste-t-il ? qui peut le faire ? qui peut la recevoir ?).

Ensuit le synode a constaté en 2000 que:

- Le mariage veut protéger l'amour et sert la vie.
- Dans un couple non marié, on vit aussi ensemble dans l'amour et dans le respect réciproque.
- Les couples homosexuels vivent également ensemble dans l'amour et dans le respect réciproque.
- Un mariage doit proclamer l'Évangile par rapport à la vie du couple ; le mariage est également une confession, un OUI concernant la promesse de Dieu pour une vie ensemble. Ils se promettent d'agir ainsi, ils disent OUI au souhait de Dieu qu'est la procréation ou d'être responsable envers une éventuelle descendance.
- Malheureusement, le synode constate également qu'aux seins des paroisses les avis sont partagés : à peu près la moitié des paroisses est pour une bénédiction des couples non mariés; concernant les couples homosexuel il n'y a pas d'accord (45% des paroisses sont contre, 30% sont pour, 25% sont indécis; en revanche 52% des petits synodes appelée« Kreissynoden » sont pour, 14% sont contre et 29% sont indécis). Ceux qui sont contre fondent leur argumentation sur leur compréhension de la Bible, la peur de la dévalorisation du mariage et un danger pour l'unité de l'Église. Ceux qui sont pour mentionnent leur compréhension de la Bible ; une bénédiction peut aider le couple, l'Église pouvant aider le public à accepter les personnes homosexuelles et n'ont pas de positions différentes qui mettraient en danger l'unité de l'Église.
- Ensuite le synode demande à la direction de proposer des possibilités d'accompagnement (aussi culturelle) des couples non mariés et homosexuels, et de réfléchir à l'éventualité que chaque paroisse décide individuellement.

C'est ce que la direction a fait ; ils ont proposé « des modules liturgiques ».

Aujourd'hui quand on va sur le site d'EKiR, on peut lire:

Les couples homosexuels comme tous les couples vont être accompagnés. Ils sont liés par l'amour et le respect réciproque, ils vivent ensemble une vie fiable.

Leur communion est durable et a un caractère public.

Il y a la possibilité pour les couples homosexuels d'être accompagnés dans beaucoup de paroisses. Les pasteurs, les paroisses et la direction de l'Église peuvent renseigner sur l'identité des paroisses accompagnant les couples homosexuels.

Les conditions préalables pour un accompagnement culturel sont qu'au moins un/une partenaire appartienne à l'Église protestante et qu'aucun des deux ne soit marié.

Quelques mots encore sur la situation en Allemagne :

En ce moment il y a neuf Églises qui sont pour la bénédiction des couples du même sexe dans le cadre d'un culte et il y a cinq Églises qui préfèrent une bénédiction « im Raum seelsorgerlicher Intimität », dans le cadre intime de l'«Écoute et de la Communication ».

J'aimerais ajouter quelques remarques :

La commission qui a écrit le document de travail « l'amour homosexuel » a décrit sa démarche. Ils ont remarqué que la commission en général n'aimait pas cette tâche – l'homosexualité était quelque chose d'étrange, qui faisait peur ; personne ne connaissait de personne homosexuelle ; il y avait beaucoup de préjugés. Et puis ils se sont mis au travail et ils ont découvert que, oui, en effet ce sont des personnes dignes de l'amour de Dieu et capables de vivre des relations fiables. Ils ont rencontré des personnes homosexuelles, ils ont vu que parmi nos paroissiens il existe des personnes pour la plupart cachées qui ne sont pas comme les autres et qui souffrent que leur différence ne soit pas reconnue, et donc se sentent exclues. Et la commission conclue que: « Wir regen an, das Gespräch mit homosexuellen Gemeindegliedern zu suchen, wo das möglich ist. Aus solchen Begegnungen haben wir gelernt, wie wichtig Informationen über Homosexualität sind, um Unkenntnis und irrige Vorstellungen abzubauen.“ (Nous suggérons si possible la rencontre avec les paroissiens homosexuels. Nous avons appris lors de tels rencontres que les informations sur l'homosexualité sont importantes pour démonter l'ignorance et des idées fausses.)

C'est exactement ce qu'il nous faut.

Silke BARTEL, pasteure de l'UEPAL

Quelques liens :

EKiR : <http://www.ekir.de/www/glauben/homosexualitaet-312.php>

EKD: <http://www.ekd.de/homosexualitaet/einfuehrung.html>

Groupe de travail „Homosexuelles et Eglise“ HUK : www.huk.org/cms/front_content.php?idart=346

Présentation de Thierry Goguel d'Allondans, 09/09/2011

Regard d'anthropologue

C'est en tant qu'anthropologue que j'ai été invité à participer à vos travaux, et bien que je ne connaisse pas grand chose à la théologie, j'ai beaucoup d'empathie et de sympathie pour le travail qui est le vôtre.

Pour vous faire partager, un peu, mon travail d'anthropologue au quotidien je vais vous livrer trois petites vignettes récentes :

- J'ai participé à un travail portant sur le suicide, travail commandé par la Ministre Roselyne Bachelot-Narquin, dont l'ensemble des travaux a été présidé par Daniel Le Breton tandis que je me suis penché plus spécifiquement, avec d'autres, sur la question du suicide chez les jeunes. Dans une commission que j'animais, nous nous sommes rendus compte que l'accusation d'homosexualité, l'opprobre, est l'un des premiers motifs de suicide parmi les jeunes. Plus précisément, les jeunes garçons qui se sentent homosexuels tentent de se suicider 13 fois plus que ceux qui se sentent hétérosexuels et le chiffre est de 6 à 7 fois plus chez les filles qui se sentent homosexuelles que chez les filles qui se sentent hétérosexuelles. Suite à ces résultats, et pour parvenir à des préconisations, nous nous sommes penchés sur les avancées du Québec en la matière. Là-bas, au Québec, le drame du suicide a été un peu amené en mettant des enseignants gays comme « interlocuteurs-référents » dans l'équivalent d'une Académie. Donc nous avons proposé à la Ministre un quota d'enseignants gays en France ; elle a souri et nous a remerciés...
- J'ai accepté de faire un petit travail avec des étudiants (en Master CPE de l'IUFM d'Alsace) auprès d'élèves de sixième du Collège Solignac au Neudorf. Cet établissement est classé en zone d'éducation prioritaire et serait le collège de France avec le moins de mixité sociale ; les élèves connaissent des situations de précarité familiales importantes. J'ai donc reçu des groupes de trente élèves de sixième à chaque fois pendant une petite heure. J'ai discuté avec eux en utilisant comme support un petit questionnaire que des amis belges m'avaient transmis et qui avait déjà été utilisé dans des collèges belges : il contient 35 questions fermées c'est-à-dire avec deux réponses possibles : oui ou non. Ces questions se présentent ainsi : Est-ce que tu pourrais être ami(e) avec... quelqu'un d'une autre couleur de peau que toi ? Est-ce que tu pourrais être ami(e) avec un garçon si tu es une fille, avec une fille si tu es un garçon ? etc. J'ai fait passer ce test collectivement et oralement. Pour les questions touchant aux couleurs de peaux, de confessions religieuses, la réponse était généralement positive. Il n'y a que deux questions auxquelles ils ont répondu unanimement non : est-ce que tu pourrais être ami(e) avec un homosexuel ? Non. Est-ce que tu pourrais être ami(e) avec un juif ? Non.
Le juif, dans ce cas-là, n'a pas été considéré comme un ami ayant une religion ; ce pourrait être l'objet d'une autre discussion. Donc on voit que chez ces tout-petits, qui sont par ailleurs touchants et charmants dans leurs jeux et qui sont dans leurs toutes premières élaborations au niveau de l'apprentissage des connaissances, que les environnements ont déjà construit quelque chose des représentations des rôles sexués et sexuels et des représentations de l'ennemi aussi. L'un et l'autre comme deux formes d'altérité parmi les plus radicales.

- Une de mes attributions à l'UDS est de donner des cours à l'IUFM, donc aux futurs enseignants spécialisés qui travaillent en Segpa. C'est un IUFM qui a comme particularité d'être très fort en littérature jeunesse. Elle organise beaucoup de conférences avec comme thématique, la littérature jeunesse, et remplit à chaque fois la salle. Il y a peu de temps se tenait une journée portant sur l'homosexualité dans la littérature jeunesse. Nous étions sept dans une salle habituellement comble ! C'est une question qui n'a pas mobilisé les enseignants, bien que ce soit indispensable. Avec un ami québécois nous sommes en train de réaliser un dictionnaire un peu sous la même forme que la bibliothèque idéale de Bernard Pivot, qui s'appellera la bibliothèque gay idéale et qui a comme ambition d'offrir aux adolescents en construction identitaire, une petite encyclopédie avec un recueil de petites critiques d'ouvrages romanesques auxquels ils puissent s'identifier, se construire comme les petits hétérosexuels peuvent se construire avec Roméo et Juliette, Paul et Virginie, etc.

Je vais maintenant réagir à ce que j'ai entendu précédemment, et tout particulièrement sur l'un de mes domaines de recherche : les rites de passage. Ici nous abordons un rite de passage premier, celui de l'alliance. Pour un anthropologue, c'est une question extrêmement importante. On peut même dire que l'anthropologie s'est déchirée ces dernières années sur une question essentielle, qu'on pourrait aborder par le biais de l'homosexualité, mais ce serait compliqué : y a-t-il des invariants aux sociétés humaines ? Y a-t-il des invariants qui d'une façon assez radicale, nous distinguerait des sociétés animales ? Tous les premiers ethnologues et anthropologues se sont penchés sur ces questions-là et se sont, hélas, terriblement plantés. L'anthropophagie, le tabou de l'inceste, ça ne marche pas. Un des élèves de Levi Strauss et connaisseur du bassin amazonien, Philippe Descola, montre, par exemple, que dans les tribus amazoniennes, ce tabou n'existe pas. En général, néanmoins, les hommes vont chercher femme ailleurs que chez eux, mais si tabou il y a, il n'est pas là.

Levi Strauss, avant sa mort, s'est rendu compte que les structures élémentaires de la parenté, ça ne marche pas non plus de manière systématique.

Il y a des variantes aux structures élémentaires de la parenté qui sont beaucoup plus importantes que ce qu'il avait imaginé à son époque. Il a eu le mérite de le reconnaître. Un invariant aux sociétés humaines est que les groupes humains, en faisant société, se sont rendus compte que c'était plus facile d'affronter collectivement les épreuves de la vie. Et on peut dire que d'une certaine manière une des définitions des rites de passage serait la manière dont les hommes affrontent collectivement les épreuves de la vie. Dans quelque chose qui est à la fois dans un mouvement, dans un processus entre individu et collectif. Bien que je ne sois pas féru dans la théologie, ça m'a intéressé de voir que dans la proposition liturgique que vous avez faite vous allez de l'individu à sa communauté.

En effet, je crois que la grande difficulté des sociétés modernes, dans notre histoire, est que le collectif s'efface devant l'individu. C'est tout à fait le contraire dans d'autres sociétés et je me rappelle d'un chef kanak qui disait : « Les kanaks, nous commençons toutes nos phrases par 'nous autres', vous les blancs vous commencez toutes vos phrases par 'moi personnellement je'. » Cela dit, « moi personnellement je » ça fait déjà beaucoup de monde !

Donc l'individu s'efface devant le collectif dans une société traditionnelle tandis que chez nous le collectif s'efface devant l'individu : chacun fait ce qui lui plaît. Et c'est la grande difficulté dans peut-être ce que certains osent appeler, et aussi peut-être dans ce que vous essayez de faire : la construction de nouveaux rites. Des rites qui puissent s'adapter à une modernité qui est tellement galopante qu'on peine à la caractériser et qu'on a inventé tout un tas de mots pour le faire : la postmodernité, l'hyper modernité, la sur modernité, la modernité avancée, etc. Dans les rites de passage qui ont été inventoriés par un génial folkloriste du début du XX^{ème} siècle, Arnold van Gennep, il y en avait quatre qui étaient plus fondamentaux. Ce sont les rites qui accompagnent les crises de la vie, chronologiquement : les rites d'enfement, les rites de puberté sociale (passage du monde des enfants au monde des adultes), les rites d'alliance et les rites de funérailles. D'une certaine manière on pourrait dire que le *coming-out*, pour certains jeunes, pourrait fonctionner comme un rite de puberté sociale. L'objectif du rite de passage, c'est que l'individu retrouve sa place. Même dans une société traditionnelle, c'est là où ultimement le rite permet une reconnaissance qui permet à chacun d'avoir sa place dans la communauté mais aussi sa place dans une représentation du monde beaucoup plus large. Or, aujourd'hui, c'est bien ça qui est difficile, avoir une place. Je travaille à mi-temps à l'Université, mon autre mi-temps c'est dans une école de travail social, les travailleurs sociaux sont confrontés à des jeunes et des moins jeunes, et tous sont confrontés à des problèmes de reconnaissance. Ce sont des jeunes qui n'ont pas cette reconnaissance que ceux qui sont dans un environnement suffisamment bon, connaissent. Du coup, pour le ou la jeune qui va se retrouver dans un environnement difficile, la question de la place va se poser de façon accrue.

La dimension culturelle m'interroge aussi : pourquoi dans certaines cultures être homosexuel et être enseignant, ça devient suspect alors que dans d'autres cultures justement l'enseignement va être confié à des personnes homosexuelles ? Ce qui m'a aussi frappé dans vos travaux c'est une question plus large que celle abordée par David, la question des mutations de la famille. Au XX^{ème} siècle, la mutation la plus énorme étudiée par les sciences sociales est sans aucun doute celle de la famille. Au début du XX^{ème} siècle, dans tout l'Occident et plus particulièrement en France, il n'y a pas 36 sortes de familles. Il n'y en a qu'une seule : pas de sexualité en dehors des liens sacrés du mariage, pas d'enfants en dehors des liens sacrés du mariage. Les trois instances sexualité, conjugalité, parentalité, sont interdépendantes. À tel point d'ailleurs qu'en 1900 en France, le fait d'être enfant de concubins est un motif de placement à l'Assistance Publique. Et les assistantes sociales de l'époque placent les enfants ! Aujourd'hui en France un enfant sur deux naît d'union libre. Si maintenant il fallait placer la moitié de nos enfants à l'aide sociale à l'enfance, il faudrait vraiment beaucoup d'éducateurs... Aujourd'hui la typologie de la famille a vraiment éclaté. Il y a plusieurs façons de faire famille, les trois catégories sexualité, conjugalité, parentalité sont totalement autonomes, on peut les vivre, se les approprier indépendamment l'une de l'autre. Et des débats de société, dont nos grands-parents n'auraient même pas eu idée, s'ouvrent : le mariage homosexuel, l'homoparentalité. En parlant du mariage homosexuel, en écoutant les uns et les autres, je pensais à toutes les enquêtes sociologiques de ces dernières années, je n'ai pas de boule de cristal mais ce n'est pas un scoop : demain, quel que soit le résultat des élections de 2012, le mariage homosexuel sera voté en France, c'est sûr. Et nous rejoindrons les autres pays qui l'ont déjà adopté. Pour l'homoparentalité ce ne sera aussi évident. Tous les débats que j'anime avec les parents, les professionnels de l'éducation montrent que le mariage homosexuel ne fait plus débat, il ne suscite plus les passions, c'est plutôt de

l'ordre de l'indifférence : « s'ils le veulent tant, qu'ils le prennent ! » L'homoparentalité, par contre, suscite encore des passions extraordinairement vives. Pour peu que l'on fasse la distinction entre la déontologie, la morale et l'éthique, pour l'homoparentalité on est en plein dans un débat moral ; ce sont des morales qui s'affrontent. Pour les uns, ce n'est pas plus mal, pour les autres c'est le pire, mais de fait les débats sont extraordinairement violents. Or, on est dans une société du métissage, peut-être qu'en France on a encore des difficultés mais je pensais à quelque chose d'amusant : c'est une petite histoire familiale que je vous livre. Lorsque mon papa est tombé amoureux de ma maman, il est allé demander sa main à sa future belle-mère, sauf que mon papa était issu d'une grande famille du protestantisme, dans laquelle il y avait eu quelques grands théologiens, Goguel, tandis que ma maman était catholique. De ce fait il s'est fait accueillir par ma grand-mère maternelle avec une fourche car il n'était pas question qu'un parpaillot épouse une bonne chrétienne. Finalement il a réussi à apprivoiser sa belle-mère, il s'est marié et a eu des enfants, et par contre, il a rompu définitivement avec son père, qui n'a pas accepté qu'il se marie avec une catholique. Je n'ai pas connu mon grand-père paternel, les ponts étaient coupés. C'est peut-être pour ça qu'on devient anthropologue, pour qu'à un moment donné ce genre de choses n'arrive plus et que les échanges soient déployés.

Pour conclure le propos je pensais aussi à quelque chose qui m'a toujours frappé, c'est une différence profonde entre mes deux patries, la France et le Québec. La France est une société de l'homogène et de l'entre-soi ; je le vis souvent lorsque je rencontre des jeunes qui sont en difficulté sociale et familiale et qui me disent leur désarroi lorsque par exemple, le samedi soir, ils ont envie d'aller faire la fête entre jeunes dans des lieux festifs, des bars, des discothèques, et lorsqu'ils arrivent devant ces lieux festifs, il y a un nouveau métier, on appelle ça un physionomiste (des tonnes de muscles et un neurone) qui sur des critères ostensiblement raciaux ou sociaux, permet ou refuse l'entrée – avec quelque chose qui alimente une haine chez ceux qui n'ont pas pu rentrer – et qui a pour résultat que ceux qui rentrent partagent les mêmes codes, le même milieu social, sans mixité. Dans mon autre patrie, le Québec, ceci n'existe pas. Si vous avez la chance de passer des vacances à Montréal, il y a des festivals en permanence avec des animations gratuites, des lieux ouverts avec des videurs, mais à l'intérieur de l'établissement pour sortir, par exemple, quelqu'un en état d'ébriété, mais pas de sélection à l'entrée. Tout le monde entre, on est dans des sociétés hétérogènes.

Par exemple, le lieu tendance où passer à Montréal, c'est *Les fufounes électriques*, un bar néo-punk, avec des barmen et des barmaids aux tenues et aux coiffures hautes en couleur, avec des crêtes iroquoises, des piercings, des tatouages. C'est un lieu festif ouvert pratiquement de midi jusqu'au petit matin, tout le temps, qui est à la charnière de beaucoup d'univers. Il est à l'intersection du quartier de l'Université de Québec à Montréal (UQAM), juste à côté du Village, lieu de la communauté LGBTI, à côté du quartier d'affaires (les banques), il est également à côté du quartier Hochelaga-Maison Neuve, quartier populaire de Montréal. Donc dans le bar *Les fufounes électriques*, vous avez le cadre de la banque avec son attaché-case, les étudiants de l'Université qui viennent réviser les partiels, vous avez les trans' du village qui viennent boire un pot avec les copines et le petit vieux d'Hochelaga Maison Neuve qui vient boire sa bière... Tous ces gens-là sont à la même table, et ils n'ont plus peur les uns des autres, ils se sont apprivoisés et ils n'ont plus peur car ils boivent la même bière !

Thierry Goguel d'Allondans, 09/09/2011

La bénédiction d'un couple homosexuel, regard d'un liturgiste

Tout d'abord, je voudrais vous remercier de m'avoir invité à prendre la parole parmi vous cet après-midi. Quand on me l'a demandé, c'est volontiers que j'ai décidé d'accéder à la demande qui m'était faite, même si je dois le reconnaître, jusqu'à un temps récent, je ne voyais pas qu'elle parole spécifique je pouvais vous apporter. Je peux poser un regard de liturgiste sur le travail proposé, mais pas spécifiquement un regard de liturge, n'ayant jamais béni de couple de même sexe.

Mais avant d'entrer dans le sujet proposé, je voudrais me situer afin qu'il n'y ait pas de confusion entre nous. Bien que membre de la commission de liturgie des églises luthériennes de France, ce n'est pas en son nom que je parlerai. Je me situerai donc comme pasteur, peut-être un peu théologien, et personne réfléchissant à la liturgie depuis quelques années (restons jeunes). Ma voix est donc personnelle... et toute ressemblance avec des personnages existants ou ayant existé n'est que pure coïncidence... Je n'engage que moi, mais je m'y engage totalement.

Regard du liturgiste. Posons-nous donc d'abord la question fondamentale : qu'est-ce que la liturgie ? Au-delà de l'ordonnement des cérémonies religieuses – comme de certaines cérémonies sportives ou politiques –, la liturgie, de par son étymologie grecque, est « *le service rendu au bien commun par les citoyens aisés* ». Retenons qu'il s'agit là d'un service rendu au peuple, peuple de l'Église en l'occurrence. La liturgie n'est donc pas un domaine réservé de la théologie. Elle n'est pas au service de l'autorité ecclésiale, même si celle-ci a la charge d'en assurer la bonne organisation et que la liturgie fait partie de la manière dont elle exprime sa foi. La liturgie n'est ni dogmatique, ni anthropologique, ni philosophique, ni quoi que ce soit d'autre, même si en elle se retrouve des expressions de la pensée dogmatique, philosophique, anthropologique...

Autre élément important, la liturgie se situe au carrefour du temps de Dieu et du temps des hommes. Elle est le lieu et le temps de la rencontre entre Dieu et son peuple assemblé sur son invitation. En cela, elle ne saurait être un espace et un moment de revendication, même si elle peut être l'objet d'une revendication.

Avançons un peu plus loin. La Fédération Luthérienne Mondiale, grâce à un travail très important mené pendant plus de dix ans à travers toutes ses Églises membres, a pu dégager quatre critères fondamentaux quant au dialogue entre le culte et la culture. Ceux qui me connaissent savent que je les trouve très pertinents, et je voudrais revenir dessus quelques instants, dans la perspective qui est la nôtre aujourd'hui : la bénédiction d'un couple homosexuel. Toute célébration culturelle est à la fois a-culturelle, culturelle, trans-culturelle et anti-culturelle.

A-culturelle, c'est-à-dire que dans la liturgie s'expriment des éléments valables quels que soient les temps et les lieux de la célébration. Je dirais que c'est ce qui est don de Dieu. Sa parole, par exemple. Il ne saurait y avoir de célébration chrétienne sans lecture de la Parole de Dieu contenue dans l'Écriture, la Bible, et sans référence à Jésus Christ, *Logos* créateur, Verbe de Dieu, Parole incarnée. Lors d'une bénédiction, c'est précisément la bénédiction qui est donnée au nom de Dieu. Elle peut l'être sur des personnes aux étapes importantes de leur existence, montrant ainsi l'amour de Dieu qui les accompagne dans toutes les circonstances de la vie. En cela, refuser de donner une bénédiction, c'est refuser de donner ce qui n'appartient à personne sauf à Dieu et dont lui seul est le détenteur. C'est pourquoi la langue liturgique de la bénédiction est le subjonctif, mode de la promesse, de l'espérance. Le célébrant promet, Dieu accomplit. Ceux qui reçoivent la bénédiction espèrent la réalisation de la promesse, à l'image d'Abraham qui a toujours cru, même l'absurde suivant l'expression de Kierkegaard. J'ajouterais, en guise de clin d'œil, que l'antique conviction que nul n'invoque le nom de Dieu en vain et qu'en conséquence toute parole de bénédiction prononcée en son nom n'est jamais inefficace et que si elle ne va pas à celui ou ceux à qui elle est destinée, elle revient sur le célébrant, devrait inciter à ne jamais refuser de prononcer une telle bénédiction, sauf en circonstances très particulières.

Une célébration est toujours culturelle en ce qu'elle s'inscrit dans un espace et un temps particuliers. Pour reprendre l'exemple pré-cité, la lecture de la Parole de Dieu se fait toujours dans une certaine traduction qui en dit long sur la communauté rassemblée. En ce qui concerne la bénédiction du mariage, il est évident que la culture locale influence fortement la célébration. En France, les ministres du culte ne sont pas officiers de l'état civil. Ils n'ont pas le droit de célébrer des mariages qui ne sont que des actes de la vie civile. Inscrire dans un registre dit « des mariages » la bénédiction d'une union non validée par l'autorité civile et dument attestée par la délivrance d'un certificat, fait encourir au célébrant une amende de 300 euros. En l'état actuel de la législation, il n'est donc pas possible de bénir l'union d'un couple homosexuel et de l'inscrire dans un registre. Mais le jour où la loi sera changée – ce qui adviendra un jour ou l'autre – qu'en sera-t-il ? J'observe que la pratique liturgique a su évoluer en fonction des circonstances extérieures, et que même la pensée théologique n'est pas intemporelle. Il n'y a pas si longtemps, même dans le protestantisme, la bénédiction d'un mariage de personnes divorcées n'allait pas de soi. Les candidats devaient constituer un dossier qui était transmis soit à une commission ad hoc soit à l'inspecteur ecclésiastique. Charge à eux de donner l'autorisation de célébration. Et contrairement aux idées généralement admises, cela n'était pas automatique. Puis, les habitudes évoluant, ces autorisations ne sont plus nécessaires et c'est au pasteur seul de se prononcer. De même, la promesse de recevoir et d'élever les enfants dans la foi chrétienne a tendance à disparaître... ne serait-ce qu'à cause des unions inter-religieuses, ou de personnes en âge avancé, voire très avancé. Les enfants ne sont plus considérés aujourd'hui comme le signe de la réalisation de la promesse de Dieu, sa bénédiction. Dès lors, comment accompagner l'évolution de la société dans laquelle nous vivons, qui reconnaît l'existence de couples homosexuels, ne serait-ce qu'à travers le pacs ? Les églises peuvent-elles rester sans

rien dire ? Et puisque, en bonne théologie pratique protestante française, le mariage (comme le divorce) n'est qu'un acte de la vie civile et que nous ne faisons que prononcer une bénédiction sur l'union d'un couple – ce qui ne constitue en rien le mariage qui, même dans la théologie catholique n'est pas le fait du prêtre mais des époux qui en sont les ministres – je ne vois pas pourquoi il ne serait pas possible de créer une liturgie particulière. Et je vais même aller plus loin, quitte à être un brin provocateur, je ne vois pas, à quelques détails près, en quoi nos liturgies habituelles ne conviennent pas. Lors de votre dernière rencontre, Philippe Eber, mon collègue et ami, vous disait que du point de vue liturgique il ne faudrait pas confondre la bénédiction d'un mariage et celle d'un couple homosexuel. Oui, tant que la loi est ce qu'elle est. Mais le jour où elle changera, nous devons nous adapter. Et si j'étais un liturgiste protestant conséquent, je demanderais à ce que nous supprimions purement et simplement les registres où sont inscrites les bénédictions nuptiales au profit de registres de bénédictions. Ainsi, nous mettrions davantage en avant l'accompagnement et l'entretien pastoral nécessaires à la préparation de telles célébrations.

Une célébration est trans-culturelle. En effet, des échanges se font naturellement entre les cultures, y compris en liturgie (chants et musiques venus d'ailleurs...). Cette ouverture est importante en ce qu'elle signifie l'universalité de la foi qui s'exprime dans la liturgie. La liturgie est au service de tout le peuple de Dieu et permet à tout le peuple de Dieu de se retrouver pour la louange à Dieu. C'est la communion en Dieu qui se vérifie en chaque célébration. Dès lors, comment se fait-il qu'une célébration possible en une région ne le soit pas ailleurs ? Si des églises ont pu accepter d'élaborer des célébrations de bénédiction pour des couples homosexuels, comment se fait-il que cela ne soit pas possible ailleurs, sauf pour des raisons extérieures à l'Église et davantage culturelles que cultuelles ? Les raisons des uns ne peuvent être les déraisons des autres, et réciproquement. Toute réflexion théologique et liturgique ne peut être menée par une église locale, voire régionale ou nationale indépendamment de celles en cours ou déjà abouties par d'autres. Certes, à l'image de ce qui peut se vivre dans la Communion Anglicane, toutes les Églises n'avancent pas à la même vitesse dans leurs réflexions et dans leurs réformes liturgiques. Mais il me semble qu'une véritable réflexion théologique et liturgique ne peut faire l'économie de ce qui se pense et se vit ailleurs. Si des Églises ont accepté de célébrer des bénédictions de couples homosexuels, pourquoi cela ne serait-il pas possible chez nous ? Quels arguments théologiques sont-ils valables là-bas et pas ici ?

Mais en même temps, toute liturgie est contre-culturelle. Il existe des éléments de la culture contre lesquelles la liturgie s'oppose. Ce fut le cas de l'apartheid en Afrique du Sud et en Namibie. Tous les éléments de la culture ne sont pas acceptables dans la foi et ne sont pas intégrables dans la liturgie. La bénédiction des couples homosexuels ne peut être un effet de mode – si j'ose cette image. Elle doit être pensée par rapport au principe de la foi chrétienne – l'amour de Dieu pour chaque être humain quel qu'il soit – qui pose comme fondamental le respect de la vie de chacun. Il ne me semble pas que l'amour de deux personnes du même sexe transgresse ces interdits. Par contre, la bénédiction d'un couple

aimant, qu'il soit hétéro ou homosexuel ne peut être comprise comme une péripétie de la vie ordinaire et ne devrait pas être répétée à l'envi. La parole de Dieu qui accompagne n'est pas une parole légère. Prononcer une bénédiction est toujours une prise de responsabilité, une prise de risque, comme le nécessaire engagement des conjoints. En cela, toute liturgie de bénédiction doit s'opposer à la culture des unions faites ou défaites à la va-vite, à l'exemple de ce qui peut se passer aux États-Unis d'Amérique. Je plaiderai volontiers pour l'ouverture des sessions de préparation au mariage à tous les couples en devenir, pour une préparation à la conjugalité.

Il me semble que la prise en compte de ces quatre critères devrait permettre de dépassionner un débat dans lequel entre en jeu davantage de passion que de raison, pour arriver à un juste positionnement quant à cette question de la bénédiction d'un couple homosexuel. Le regard que je pose, en tant que liturgiste en aucun cas assermenté (donc libre), y est favorable au prix de cette réflexion.

Bruneau Jousselein, pasteur de l'UEPAL, 9 avril 2011

BÉNIR UN COUPLE HOMOSEXUEL DANS L'ÉGLISE ? QUEL SENS CELA A-T-IL ?

Regard d'un dogmaticien sur le travail effectué

Je ne pourrai que faire quelques remarques un peu marginales concernant le sujet qui nous rassemble. Cela tient à l'excellence – telle qu'elle m'apparaît – du dossier relatif aux 3 étapes de travail de votre groupe de réflexion. Le dossier est tel qu'il ne permet pas autre chose que des remarques marginales.

C'est dire d'entrée de jeu la reconnaissance qu'on ne peut qu'avoir pour le travail persévérant, approfondi et circonspect et au total convaincant effectué par votre groupe pendant ces dernières années. Vous avez réuni là un dossier sérieux à présenter aux Églises, un dossier susceptible de faire avancer la cause que vous défendez et, je le souhaite, de la faire aboutir.

Mais cette reconnaissance resterait purement formelle si je ne précisais pas qu'elle est une reconnaissance pour l'*enrichissement* qu'apporte votre réflexion. Ce sera là mon point d'attaque dans les remarques suivantes qui constituent ma 1^{ère} partie.

1. Le défi que représente l'irruption, dans la conscience commune, de la réalité de l'homosexualité comme destin, à l'instar de l'hétérosexualité

Par destin j'entends ce qu'on ne choisit mais qui se trouve être, qui est. C'est un conditionnement prédonné. Il appelle, comme tout autre conditionnement, à être assumé et par conséquent à être perlaboré pour être humanisé. Nous y reviendrons.

On n'a pas besoin aujourd'hui de développer ce point, pour autant qu'on soit informé sur la question (l'ignorance en cette matière comme en toute autre est mauvaise conseillère), tant, après la culpabilisation de l'homosexualité, sa pathologisation (donc le fait de la considérer comme une maladie) s'avère comme une aberration. Vous savez bien qu'il ne s'agit pas là déjà d'un acquis général au plan de la conscience commune, mais il s'agit là, pour quiconque s'ouvre aux faits et n'en reste pas à des « pré-jugés », d'une évidence. S'il y a des combats d'arrière-garde, des crispations, pour ainsi dire un *aggiornamento* qui a du mal à se faire ici et là – et comment pourrait-il en être autrement ? –, le fait comme tel est, pour quiconque parle en connaissance de cause, incontestable et donc incontournable : on ne peut pas continuer à le tabouiser ou encore démoniser. Je pars de là pour noter 4-5 implications qui sont données avec ce constat.

1ère implication : L'histoire apporte du neuf. On peut certes dire que l'homosexualité a toujours existé, elle n'est pas une donnée nouvelle comme réalité. Mais son appréhension, sa perception est nouvelle, et cela du fait de la prise de parole des (ou d') homosexuel/le/s

revendiquant leur droit à l'existence. Une réalité est nommée par les intéressé/e/s eux/elles-mêmes. L'émergence de la parole homosexuelle est la pro-testation pour une normalité différente de la normalité hétérosexuelle quoi que largement minoritaire par rapport à cette dernière. L'hétérosexualité rencontre dans l'homosexualité son altérité, et réciproquement. Que quantitativement cette altérité soit différente dans les deux cas n'est pas sans importance (je ne m'attache pas maintenant à cet aspect), mais ne change rien au fait lui-même. Il y a à côté du destin majoritaire de l'hétérosexualité le destin minoritaire de l'homosexualité. La prise de conscience de ce fait caractérise notre époque et montre que l'histoire n'est pas seulement répétitive mais aussi novatrice, qu'elle n'est pas seulement l'histoire du même mais aussi l'histoire du nouveau, du neuf (*novum*).

2^e implication : c'est le réel qui est notre maître à penser, voilà ce qui résulte du point précédent. Cela veut dire : non pas des préjugés, des idées toutes faites, des représentations héritées du passé, mais le réel tel qu'il s'impose à nous. L'homosexualité est, il nous faut l'intégrer à notre compréhension des choses, en l'occurrence de la réalité humaine. Qui plus est, il y a des homosexuels croyants (dans toutes les religions). Ce « fait têtue », irrécusable, conduit à la nécessité d'une révision d'un parti-pris qui a longtemps prévalu et dont j'ai parlé en évoquant la culpabilisation et la pathologisation de l'homosexualité. Nous devons apprendre à « faire avec » l'homosexualité (comme avec la pluralité des religions, avec le sécularisme, avec la réalité du divorce, etc.). Que ce « faire avec » se situe aux antipodes du relativisme moral ou de la pensée si facilement mis en avant par ceux/celles mû/e/s par la peur devant le nouveau, apparaîtra encore.

3^e implication : nous avons à relire critiquement nos traditions respectives, à partir du réel tel qu'il nous apparaît aujourd'hui, en l'occurrence pour nous chrétiens notre tradition judéo-chrétienne et donc nos textes fondateurs, Ancien et Nouveau Testament. Ce travail a été fait dans un certain nombre de publications qui montrent que les quelques passages bibliques qui rejettent les homosexuel/le/s et l'homosexualité et les vouent aux gémonies (nous savons les conséquences qui en ont résulté pendant des siècles pour les personnes concernées, et cela jusqu'à il y a 2-3 décennies dans nos propres latitudes, alors que la situation sous ce rapport reste encore plus ou moins inchangée dans de nombreux pays) sont tous motivés dans leur rejet par la coupure de la relation à Dieu que représenterait l'homosexualité : c'est de cette façon que celle-ci y est perçue. Or, et votre groupe en est une expression manifeste, la coupure de la relation à Dieu dans l'homosexualité ne caractérise pas davantage cette dernière qu'elle ne caractérise l'hétérosexualité ; elle n'est pas le fait de l'homosexualité comme telle mais d'une projection sur elle : celle-ci émane des représentations dominantes d'une société où l'hétérosexualité constitue la loi, et ces représentations ont été longtemps internalisées par les homosexuel/le/s eux/elles-mêmes, ajoutant ainsi – exemple de « double peine » - à leur condamnation par la société celle de la propre conscience morale façonnée par lesdites représentations. De la nouvelle approche de l'homosexualité résulte une lecture critique (discernante) et donc une nouvelle interprétation de ces textes bibliques. Leur vérité ne tient pas à leur littéralité mais à ce qui à

travers cette littéralité, laquelle est problématique, est le message charrié par cette littéralité mais qui est distinct d'elle, à savoir que l'être humain (qu'il soit hétérosexuel ou homosexuel, qu'il soit, pour le dire avec l'apôtre Paul, « juif ou grec, esclave ou libre, homme ou femme », cf. Ga 3, 28) est dans sa vérité lorsqu'il se situe devant Dieu (*coram Deo*).

4^e implication : les textes bibliques doivent être mis en relation avec le réel vécu tel qu'il est d'abord appréhendé en lui-même et par lui-même. Cette implication a trait à la méthode de corrélation (Paul Tillich) qui est celle de la théologie et, partant, de la foi : mise en relation entre le message biblique d'un côté, la situation humaine ou autre de l'autre côté. C'est toujours à partir du réel vécu que nous approchons le texte biblique, c'est toujours pour le réel vécu que nous l'interprétons. Cette corrélation est une corrélation réciproquement critique, c'est-à-dire que le réel vécu est éclairé critiquement par le texte biblique mais en même temps éclaire critiquement de son côté le texte biblique, la vérité s'effectuant existentiellement grâce à cette corrélation même et non autrement. Pour le dire d'une autre manière : la vérité biblique s'avère vérité de par son aptitude à juger (discerner) et à renouveler le réel vécu, et ce dernier s'avère partie prenante de cette vérité par son aptitude à s'exposer dans ce qu'il est (non dans ce qu'il n'est pas) et donc dans sa propre vérité (laquelle, je le répète, n'est réductible ni à la faute ni à la maladie) à la vérité biblique, et ainsi à croître grâce à elle.

Il faut préciser que la corrélation ainsi entendue est, par-delà celle entre le réel vécu et le texte biblique, la corrélation entre l'être humain dont ce réel vécu est le réel d'un côté et le Dieu vivant attesté comme tel par les textes scripturaires de l'autre côté. Ce n'est pas en dernier ressort le texte biblique qui est normatif mais c'est le Dieu biblique, et ce n'est pas en dernier ressort le réel qui est la référence du texte biblique mais c'est l'être humain, la réalité humaine caractérisée par ce réel. La Bible exprime cela en nommant Dieu (dans cette sorte de formule totalisante donnée dans le livre de l'Apocalypse) comme « celui qui est, qui était et qui vient », comprenant Dieu non comme une référence passée mais comme une réalité présente (il est), à partir de laquelle nous accédons au passé » (il était) et à partir de laquelle s'ouvre un avenir (il vient). Cette caractérisation de Dieu est dans la ligne de son auto-nomination comme « Je suis qui je suis » (Ex 3) et a pour implication pour l'être humain que sa vocation est d'être lui-même au présent et d'apprendre, comme fils/fille du Père en Christ, le Fils, à dire « je suis ». A partir de ce présent, mon passé s'éclaire et un chemin d'avenir m'est donné.

5^e implication : l'histoire de la révélation de Dieu continue. Elle n'est pas close, mais elle continue avec la continuation du réel. Tel est le sens ultime de l'affirmation faite en premier lieu, à savoir que l'histoire apporte du neuf. L'affirmation de la continuation de la révélation peut heurter à première vue face à l'affirmation que le canon biblique est fermé. Mais cette fermeture du canon biblique n'enferme pas Dieu dans le canon biblique mais a pour sens de nous donner un phare, une norme à partir de laquelle pratiquer le *discernement*. L'apôtre

Paul parle du discernement des esprits. Tout ce qui arrive n'est pas de Dieu, il y a à pratiquer un discernement : qu'est-ce qui est de lui, le Dieu créateur et rédempteur, et qu'est-ce qui n'est pas de lui ? Cela revient à poser tout simplement la question : qu'est-ce qui construit (me construit en moi-même, dans ma relation à autrui, à l'environnement et à toute la création, à Dieu) et qu'est ce qui détruit ? Le Dieu biblique en tant que créateur et rédempteur (la rédemption est la continuation de la création) est le Dieu vivant et qui fait vivre : c'est là le cœur du message biblique. C'est à partir de ce phare, de cette norme que veut et doit être discernée la révélation continue de Dieu et donc ce qui tient vraiment du *novum*, de la nouvelle création, des cieux nouveaux et de la terre nouvelle dans l'histoire dans sa continuité.

Voilà pour cette lère partie, sur le défi que représente l'irruption, dans la conscience commune, de la réalité de l'homosexualité comme destin, à l'instar de l'hétérosexualité. Le défi – théologique, et donc spirituel - tient à ces différentes implications nommées.

II. Le défi que représente la réalité vécue de l'homosexualité comme destin, à l'instar de la réalité vécue de l'hétérosexualité

Après les remarques plus générales de la 1^{ère} partie, j'aborderai ici plus directement par l'un ou l'autre biais la réalité de l'homosexualité en tant que réalité vécue. Me situant, par destin, en dehors de cette réalité en tant que vécue, je ne peux en parler que par empathie, à partir du « lieu » qui est le mien, celui de l'hétérosexualité.

En fait, la question posée est seconde par rapport à celle de la sexualité tout court, qu'elle soit vécue sous la forme hétérosexuelle ou sous la forme homosexuelle. Il suffit à ce propos de dire que l'être sexué que nous sommes, mâle ou femelle, ne définit pas tant un état qu'un programme de vie ; il ressortit par conséquent à la condition humaine en tant que devenir, avec toutes les incertitudes, les tâtonnements, les épreuves, et donc les joies et les peines et aussi les fourvoiements qui la caractérisent.

Plusieurs remarques, de la plus générale concernant la sexualité comme telle au cas particulier de l'homosexualité et, pour finir, à la construction du couple.

1. La première remarque vaut pour toutes les situations de vie, qu'il s'agisse du célibat (célibat par défaut ou par choix, et donc subi ou revendiqué ou encore consacré) ou du couple, qu'il soit hétérosexuel ou homosexuel, et aussi qu'il soit censé être temporaire ou définitif (en tout cas au plan de l'intention). Dans chacune de ces situations de vie, l'être humain est confronté avec sa *sexualité* et appelé à *humaniser*. L'humanisation de notre sexualité se fait par la parole, par le travail de la parole, et donc par le progressif apprivoisement, par la progressive maîtrise de la pulsion sexuelle par l'être de parole que nous sommes et ainsi par sa progressive intégration dans ce qu'on appelle le « genre », à savoir notre genre psychique d'homme ou de femme et, partant, dans notre être personnel,

qui est notre être responsable et libre. Je décris là en quelques mots un programme de vie, lequel n'arrive à son terme au mieux qu'avec notre mort et qui n'est pas tant un programme à réaliser qu'à laisser se réaliser en nous. Nous ne nous réalisons pas nous-même en vérité, mais en vérité nous advenons à nous-même lorsque nous laissons le travail d'humanisation se faire en nous, dans et à travers notre réel vécu là où nous le plaçons dans la lumière de l'instance dernière que nous appelons Dieu (je renvoie à ce que j'ai dit à ce propos en parlant de corrélation).

2. Une remarque particulière pour l'*homosexualité*, plus particulièrement pour la construction du couple homosexuel. La raison pour laquelle le rejet de la possibilité de se constituer d'un couple homosexuel est une aberration anthropologique est la même que l'aberration que serait le rejet de se constituer d'un couple hétérosexuel. Cela veut dire que la position consistant à rejeter le couple homosexuel implique de nécessité de rejeter aussi le couple hétérosexuel. La raison en est la réalité de la sexualité. Ce que l'apôtre Paul dit dans *1 Co 7* concernant le mariage s'applique sans autre au couple homosexuel. Je transcris le texte de Paul dans ce sens (en demandant de le lire d'abord tel que dit par Paul à propos du couple hétérosexuel).

V. 1 : Il est bon pour l'homme homosexuel/la femme homosexuelle de ne pas toucher un/e homosexuel/le.

V. 2 : Toutefois, pour éviter l'impudicité, que chaque homosexuel/le ait son homme/sa femme homosexuel/le.

V. 3 : Que l'homme/la femme homosexuel/le rende à son homme/sa femme homosexuel/le ce qu'il/elle lui doit, et réciproquement.

V. 5 : Ne vous privez pas l'un/e de l'autre, si ce n'est d'un commun accord pour un temps, afin de vaquer à la prière, puis retournez ensemble, de peur que Satan ne vous tente par votre incontinence.

V. 9 : Ceux/celles qui manquent de continence, qu'ils/elles se marient, car il vaut mieux se marier que de brûler.

Paul parle là en termes réalistes. Mais ce n'est qu'en ces termes qu'on peut en parler. Et toute fuite devant ce réalisme-là est une fuite dans le mensonge et dans l'hypocrisie. Cela fait que les déclarations contre la constitution de couples homosexuels manquent de l'autorité de la réalité, ou du réalisme.

3. Quelques remarques rapides encore, qui valent pour l'homosexualité mais également de manière générale.

-La construction du couple, quel qu'il soit, tout comme déjà la construction de chaque personne individuelle est une démarche de longue haleine, au long cours. Aucun individu, aucun couple n'a besoin, dans cette construction, de se couper de l'expérience humaine générale. Il est bon d'être accompagné dans cette démarche, là où cela peut être donné. Un tel accompagnement est déjà offert dans un groupe comme le vôtre, mais il relève de manière plus générale de la fonction des communautés, en particulier ecclésiales et donc des Églises, et également des instances thérapeutiques que sont les conseiller/e/s conjugaux/ales, une psychothérapie, une psychanalyse, ou un accompagnement spirituel.

-Pour la durée d'un couple, la conjonction de deux réalités est nécessaire : *éros* et *agapè*. Il faut éros – agapè ne suffit pas. Mais sans agapè, éros ne tient pas la route, càd s'inscrit difficilement dans la durée.

-Pour la « respiration » d'un couple (mais déjà tout simplement de la personne humaine), d'autres relations sont bonnes, bénéfiques : la fraternité (*adelphotês*), particulièrement la fraternité spirituelle, l'amitié (*philia*), et également la philanthropie (*philanthropia*), ce qu'on appellerait aujourd'hui la solidarité humaine.

Voilà pour la 2^{ème} partie relative au défi que représente l'homosexualité comme réalité vécue. Pour différente qu'elle soit de l'hétérosexualité, elle relève de la commune différence sexuelle humaine et rencontre dans la construction de la personne humaine et puis du couple les mêmes enjeux que ceux de l'hétérosexualité.

III. Le défi que représente la sacramentalité de la vie humaine en général et de la vie de couple en particulier

Il s'agit là d'un mot de conclusion qui vient approfondir ou du moins éclairer la réflexion que votre groupe a menée et qui a abouti à des propositions de *liturgies de bénédiction de couples de même sexe*. Je trouve ces propositions toutes bien pensées et fondées et, au total, pleinement responsables, dignes d'être soumises à la réflexion et à l'approbation critique des communautés chrétiennes et des Églises concernées et donc dignes d'être mises en œuvre. Sans doute, à l'usage se décanteront-elles encore et prendront-elles une forme plus dépouillée, fortes qu'elles seront de l'expérience d'une plus grande durée aussi bien des communautés et Églises pratiquant ces bénédictions et des couples concernés eux-mêmes. En cette matière, toute inconscience s'avérera vite contre-productive ; il s'agit d'agir en toute responsabilité. Votre groupe de réflexion manifeste la pleine conscience que vous avez de votre responsabilité ; c'est ce qui donne à ces propositions leur crédibilité et donc leur autorité au moment où elles sont faites.

Le mot sur la *sacramentalité* de la vie humaine en général et de la vie de couple (aussi homosexuel) en particulier suppose la définition du terme « sacramentum » (traduction latine, dans la Vulgate, du grec *mystêrion*). Le « mystère », ou le sacrement, c'est d'après les textes néo-testamentaires, en particulier pauliniens (ou deutéro-pauliniens) le Christ lui-même en tant que s'effectuant en nous, pour notre « salut » (rédemption).

Sacramentalité de la vie humaine, autrement dit caractère baptismal de la vie (cf. Rm 6, 3-4, à lire). Toute la vie, pour toute vie humaine, est placée sous la loi et la promesse du « meurs pour devenir ». Dans notre mourir à nous-même s'effectue la réalité christique en nous, autrement dit la mort du Christ porte son fruit, et dans notre naître nouveau la résurrection du Christ porte son fruit. Dimension dernière de toute vie dans sa réalité avant-dernière.

Sacramentalité de la vie de couple (cf. Ep 5, 25 et 32, à lire). Le mariage, une relationnalité à l'image de celle entre le Christ et l'Église, avec la dimension dernière, christique que cette analogie exprime. Le mariage, tout mariage, hétérosexuel tout comme homosexuel, est un acte d'actualisation du baptême, ou du caractère baptismal de toute vie humaine qui est vie devant Dieu. C'est cela la dimension spirituelle de la vie du couple.

Cela conduit à un dernier mot sur la *fragilité constitutive de toute union*, hétérosexuelle et homosexuelle. La bénédiction nuptiale ou partenariale n'est pas, nous le savons, une garantie face à cette fragilité. Elle rappelle que le fondement de toute vie, aussi de la vie de couple, c'est la bénédiction de Dieu, et le renouvellement de toute vie vient de la grâce divine, dont l'implication est le pardon.

C'est ce qu'exprime avec clarté ce mot du théologien A.Schlatter :

« Aucun groupe humain, qu'il s'agisse du couple ou de la famille ou de quelque autre groupement social que ce soit, y compris la communauté chrétienne, ne peut subsister à la longue sans l'effectuation délibérée du pardon ».

Gérard Siegwalt